

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	VI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I L'HÉRITAGE DES ANCÊTRES DU TEMPS D'UNE PAIX	
1.1 Les personnages « sans visage »	10
1.1.1 Reproduction à l'identique : tel père, tel fils... telle fille.....	11
1.1.2 Ascension sociale : les humbles origines du notaire Fournier	20
1.1.3 Que révèle la « présence » de ces personnages « sans visage » ?	23
1.2 La succession de Cyrille Savary.....	24
1.2.1 La descendance, selon Cyrille Savary : une obsession	25
1.2.2 Un testament qui crée des remous.....	26
1.2.3 Un fils se retrouve dans la génération pivot, entre l'argent de son père et l'héritage de sa fille	32
1.3 Mémère Bouchard, l'ancêtre contemporaine	33
1.3.1 Véritable monument : « elle a connu des affaires bien plus loin que toi pis moi ».....	33
1.3.2 Fonction de passeur d'histoires, de passeur d'Histoire	34
1.3.3 « Un exemple de persistance dans le présent, de fidélité dans le passé et de foi en l'avenir »	37
CHAPITRE 2 ENTRE PASSÉ ET AVENIR, LE POUVOIR AU PRÉSENT : LE RÈGNE DE LA GÉNÉRATION PIVOT	
2.1 Les chefs de famille.....	41
2.1.1 Autorité.....	41
2.1.2 Transmission et succession	57
2.1.3 Les mauvais pères de famille : deux pères démissionnaires	73
2.1.4 Entre l'héritage des ancêtres et le legs aux descendants	82
2.2 Raoul et Juliette, les jeunes parents.....	84
2.2.1 Ascension sociale : « T'es passée d'une terre de crève-faim [...] à un château de la haute-ville de Québec »	85
2.2.2 Ascension générationnelle : indépendance vis-à-vis des parents	96

2.2.3 L'éducation de jeunes enfants	99
2.3 Curé Chouinard	100
2.3.1 Le père des pères de famille : l'autorité du curé	101
2.3.2 Les devoirs du curé	103
2.3.3 La « descendance » du curé.....	107
CHAPITRE 3	POUR LA SUITE DU MONDE : LES HÉRITIERS DU <i>TEMPS D'UNE PAIX</i>
3.1 Les pères de famille émergents	114
3.1.1 Cohabitation intergénérationnelle	115
3.1.2 Améliorer son sort.....	124
3.2 Les affranchis	129
3.2.1 Ben et Alex, les enfants Fournier	129
3.2.2 Antoinette Saint-Cyr : telle mère, telle fille de boss	137
3.2.3 Valérien Lavoie, l'insoumis	140
3.3 Les héritiers du <i>Temps d'une paix</i>.....	142
3.3.1 « Les jeunesse »	142
3.3.2 Les enfants de l'époque représentée, les téléspectateurs du point d'ancrage	145
CONCLUSION	149
BIBLIOGRAPHIE	156
ANNEXES	
1. Fiche GREMLIN	159
2. Fiche personnage	167

Introduction

La télévision est un média révélateur de la culture d'un peuple. Elle a permis aux Québécois de se voir à l'écran. En mettant en scène l'imaginaire du public, le téléroman a tissé des liens serrés avec le public. C'est ce qu'affirme Pierre Gauvreau, peintre automatiste signataire du *Refus global*, réalisateur d'émissions telles que *Rue de l'Anse*, *D'Iberville* et *Chez Denise* et auteur des téléromans *Le Temps d'une paix*, *Cormoran* et *Le Volcan tranquille* :

le téléroman, il a duré, mais il a pas duré tout seul. Il a duré parce que les téléspectateurs ont imposé ce genre-là. Parce qu'il y a une dynamique là. Si les gens ne regardaient pas de téléroman, on n'en ferait pas. Il y a eu, dans la population, une curiosité constante. [...] [I]l y a eu un rapport constant, un contact, entre la population, ses auteurs, les comédiens, les réalisateurs. Et, en tant que petite société pauvre et isolée, c'est probablement, à mon avis, un des facteurs qui a le plus influencé notre société, notre survivance. Parce que si on n'avait pas eu la capacité de se retrouver à l'écran... [...] Si les Canadiens français ne s'étaient jamais vu nulle part sur un écran, ils auraient fini par disparaître. Il y a eu des raisons multiples de s'intégrer à la société nord-américaine. À tous les moments, il y a des raisons qui militent en cette faveur-là et on le fait pas. Je pense que, si on l'a pas fait jusqu'ici, les téléromans, le Téléroman avec un t majuscule, y est pour beaucoup¹.

La télévision a donc, selon Gauvreau, un pouvoir immense. Dans la préface du *Répertoire des séries, feuilletons et téléromans québécois : de 1952 à 1992*, Guy Fournier, auteur de téléromans (notamment *Jamais deux sans toi*, *Les Héritiers Duval* et *Ent'Cadieux*), prétend même que

dans notre société, rien ne surpassé la télévision quand il s'agit de transmettre des valeurs, de créer des modèles, d'influencer les consciences ou de modifier les

¹ Pierre Gauvreau, entrevue par Victor-Lévy Beaulieu, *Le Temps d'une œuvre*, 13 août 1995, dans *Le Temps d'une paix*, 2009, série télévisée, Montréal, Imavision, disque 4. Cet entretien radiophonique a été diffusé en dix demi-heures sur les ondes de Radio-Canada Rimouski.

comportements. Ni les éducateurs, ni le clergé, ni les politiciens n'ont le pouvoir des « romanciers » de la télévision et de tous ses autres créateurs².

La télévision propose et transmet certaines choses au téléspectateur, mais elle doit aussi être à l'écoute de ce que dernier souhaite voir à l'écran. Le destinataire a une très grande importance pour le téléroman. Ce dernier interagit avec le public. La relation entre le téléroman et les téléspectateurs en est une d'interdépendance. Pierre Gauvreau souligne cette réalité en comparant la réception d'une œuvre picturale à celle du téléroman : « Le peintre n'a besoin que d'une personne. On n'est pas tributaire des cotes d'écoute. Notre tableau ne va pas s'écrouler s'il n'y a pas 100 000 personnes qui l'ont vu³ ». L'intérêt du téléspectateur est vital. Le téléroman est un genre réaliste dans lequel le destinataire retrouve un univers qui ressemble au sien. Mais certains récits qui n'ont *a priori* pas beaucoup en commun avec l'univers du téléspectateur ont eu un énorme succès. C'est le cas des « téléromans d'époque ». Malgré le fait qu'il ne mette pas en scène l'univers contemporain du téléspectateur, *Le Temps d'une paix* a battu des records d'auditoire au début des années 1980 :

La première année de diffusion se solde par une cote d'écoute d'un million et demi de téléspectateurs. La deuxième saison confirme les avis des critiques. On recrute un auditoire qui dépasse le million et demi, et, au fil des ans, on atteint la cote d'écoute incroyable de plus de 2,5 millions de téléspectateurs. Cela ne s'est jamais vu, clament les artisans de ce succès monumental⁴.

² Guy Fournier, « Regardez, c'est notre culture... », dans Jean-Yves Croteau et Pierre Véronneau, *Répertoire des séries, feuilletons et téléromans québécois : de 1952 à 1992*, Montréal, Publications du Québec, 1993, p. XIII.

³ Pierre Gauvreau, entrevue à l'émission *La Ruée vers l'art*, [s.d.], dans *Le Temps d'une paix*, 2009, série télévisée, Montréal, Imavision, DVD 26.

⁴ Élaine Caire (dir.), *La Petite histoire de « Le Temps d'une paix »*, Montréal, Libre Expression, 1986, p. 9.

Tout comme le téléroman mettant en scène la société contemporaine, le « téléroman d'époque » s'adresse lui aussi au téléspectateur. Il s'adresse au présent. Avec *Le Temps d'une paix*, Gauvreau a voulu raconter une époque particulière à un destinataire contemporain :

Il y avait une chose qui m'agaçait beaucoup à ce moment-là. C'était devenu comme une idée reçue, jamais contestée, qu'avant la Révolution tranquille, avant 1960, [...] c'était la grande noirceur. Donc, il y avait rien, ou à peu près rien. Ça ne correspondait pas à mon expérience personnelle. Il y avait de graves problèmes de société et de culture avant 1960. C'était pas la grande noirceur. C'est pas parce qu'une société est archaïque qu'elle est illégitime, et qu'elle est stupide. [...] Alors, j'ai eu le goût de raconter un peu cette période-là⁵.

L'auteur a voulu parler d'une génération qui a vu son monde grandement bouleversé : « C'était de raconter, dans le fond, l'urbanisation de la société canadienne-française partant d'une société rurale et de personnes qui étaient à l'aise et heureuses dans cette société-là, une société qui allait être transformée indépendamment de leurs vœux ou de leur bonheur⁶. » La génération de Rose-Anna Saint-Cyr et de Joseph-Arthur Lavoie se retrouve prise entre la vie des ancêtres et les aspirations des descendants, tout comme le téléspectateur. *Le Temps d'une paix*, « [c]'est un besoin d'assurer la continuité⁷. »

Nous proposons d'analyser les relations intergénérationnelles dans *Le Temps d'une paix*. Nous comptons voir quels rapports entretiennent les personnages avec le passé, le présent et l'avenir. Les générations coexistent et, dans certains cas, cohabitent. Elles entretiennent des rapports hiérarchiques. À quoi ressemblent les relations entre parents et enfants ? Comment les personnages conçoivent-ils la position qu'ils occupent

⁵ Pierre Gauvreau, entrevue par Victor-Lévy Beaulieu, *op.cit.*, disque 3.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

dans leur lignée et quelles fonctions accomplissent-ils dans la transmission intergénérationnelle ?

Puisque *Le Temps d'une paix* n'est pas une source historique, les réponses à toutes ces questions concerneront, d'abord et avant tout, les personnages au sein d'un système : le récit. Une telle analyse sera toutefois révélatrice de l'époque représentée (1919-1931), époque à laquelle se produisent les événements du récit, mais aussi de l'époque représentante (1980-1986), période pendant laquelle *Le Temps d'une paix* a été diffusé à la télévision. L'époque représentante est le point d'ancrage du récit. Les fictions historiques, tout comme les récits d'anticipation, sont indissociables de leur point d'ancrage. L'époque qui produit le récit transparaît de façon plus ou moins évidente d'un récit à l'autre. Notre but n'est pas de trancher sur la véracité historique de l'univers représenté, ni de prouver que *Le Temps d'une paix* est un produit intrinsèquement lié aux années 1980. L'objectif est de relever ce que sont les relations intergénérationnelles dans *Le Temps d'une paix*. Néanmoins, nous mettrons nos constats en rapport avec la littérature scientifique sur l'époque représentée et, plus secondairement, en regard de l'époque représentante.

Le Temps d'une paix est au cœur de notre recherche, mais pas en tant que téléroman. Nous n'analysons pas *Le Temps d'une paix* en le comparant à d'autres téléromans en tentant de cerner convergences et divergences. Nous ne situerons pas *Le Temps d'une paix* sur un axe diachronique, entre *La Famille Plouffe* et *Nouvelle adresse*. Cela dit, la fiction que nous analysons ici est un téléroman et certaines notions des études télévisuelles et téléromanesques nous seront fort utiles. C'est le cas des travaux

d'Annie Méar sur le rapport réalité/fiction à la télévision ou de ceux de Véronique Guyén-Duy sur la québécoisité dans le téléroman, notamment.

Puisque les relations intergénérationnelles passent d'abord et avant tout par les individus, nous analyserons des personnages. Le personnage est un signe au sein d'un message, le récit. Dans « Pour un statut sémiologique du personnage », Philippe Hamon explique que

le personnage peut, en première approche, se définir comme une sorte de morphème doublement articulé, morphème migratoire manifesté par un *signifiant discontinu* (un certain nombre de marques) renvoyant à un *signifié discontinu* (le « sens » ou la « valeur » du personnage) ; il sera donc défini par un *faisceau de relations* de ressemblance, d'opposition, de hiérarchie et d'ordonnancement (sa distribution) qu'il contracte [...], successivement ou/et simultanément, avec les autres personnages et éléments de l'œuvre⁸.

Le signifiant du personnage est constitué d'éléments divers : son nom, ses désignations, ses descriptions, ses qualifications, ses modalités (vouloir, pouvoir, savoir), ses positions (sociales, politiques, familiales, professionnelles, etc.), son capital (économique, social et symbolique), etc. Autrement dit, le signifiant de ce signe est cumulatif : il forme l'« étiquette du personnage ». Quant au signifié du personnage, il se constitue par accumulation, par transformation (car les personnages évoluent) et, surtout, par opposition par rapport aux autres personnages. Le personnage n'est cependant pas seulement une construction de signes au sein d'un système textuel. La perception et la compréhension du lecteur (ou du téléspectateur) ont un rôle important à jouer dans la construction de l'« effet-personnage⁹ ». Lorsqu'il lit un roman (ou lorsqu'il regarde un

⁸ Philippe Hamon, « Pour un statut sémiologique du personnage », dans Roland Barthes *et alii*, *Poétique du récit*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1977, p. 124-125.

⁹ Voir Vincent Jouve, *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 1992, 272 p.

téléroman), le destinataire décode en fonction de son expérience. Non seulement il juge, mais il complète l'existence du personnage en remplaçant les « trous blancs », qu'il ne peut combler que grâce à ce qu'il connaît.

L'histoire et la sociologie de la famille nous permettront d'expliquer les figures familiales observées dans le récit, mais aussi de souligner ce qui, tout en n'étant pas directement exprimé dans *Le Temps d'une paix*, a pourtant été observé par les historiens, les sociologues et les anthropologues. Nous analysons donc également les personnages d'une fiction historique à la lumière des constats de chercheurs qui se sont penchés sur les rapports familiaux à l'époque représentée. Nous verrons notamment comment la reproduction sociale est mise en scène dans le récit. Les travaux de Gérard Bouchard sur les stratégies familiales de reproduction sociale en milieu paysan¹⁰ ainsi que ceux de Thierry Nootens sur la mécanique testamentaire de reconduction de l'honorabilité familiale aux générations suivantes¹¹ nous seront d'une grande utilité. Nous verrons aussi comment s'incarne la génération pivot, concept qui nous vient d'André Masson¹², et en quoi consistent les transferts qu'elle fait aux autres générations, économiquement dépendantes d'elle. Plus particulièrement, les travaux de Denise Lemieux et de Lucie

¹⁰ Gérard Bouchard, « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du 18^e au 20^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. 16, n° 31, mai 1983, p. 35-60 ; *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1871*, Montréal, Boréal, 1996, 635 p.

¹¹ Thierry Nootens, « “What a Misfortune that Poor Child Should Have Married Such a Being as Joe” : Les fils prodiges de la bourgeoisie montréalaise, 1850-1900 », *The Canadian Historical Review*, vol. 86, n° 2, juin 2005, p. 225-256 ; « “Je crains fort que mon pauvre Henri ne fasse pas grand chose...” : les héritiers “manqués” et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 3, 2006, p. 223-257 ; *Fous, prodiges et ivrognes : familles et déviance à Montréal au 19^e siècle*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's/University Press, 2007, 308 p.

¹² André Masson, *Des liens et transferts entre générations*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2009, 460 p.

Mercier¹³ sur les rites et les transitions personnelles et familiales nous permettront de mettre en évidence les divers âges de la vie des femmes (fille, fille à marier, femme, mère et grand-mère) à l'époque représentée.

Pour mener notre étude à terme, nous avons visionné les 136 épisodes du *Temps d'une paix*¹⁴. Nous nous sommes servi d'une version modifiée de la fiche utilisée par le GREMLIN¹⁵ (Groupe de recherche sur les médiations littéraires et les institutions) pour analyser nos personnages. Le GREMLIN s'intéresse aux fictions du champ littéraire. Ce sont des personnages liés à ce champ qui ont fait l'objet de leur étude, ce qui n'est pas le cas de notre étude. Nous avons donc procédé à l'élagage des sections concernant les personnages dits « littéraires ». Par contre, toutes les sections où sont compilées des données constitutives du personnage nous ont été précieuses. Parmi les légères modifications apportées à la fiche du GREMLIN (voir les annexes 1 et 2 pour comparer les deux versions), nous avons créé une fiche par personnage, plutôt qu'une fiche par œuvre ; nous avons éliminé les sections propres aux personnages dits « littéraires », telles que la situation d'énonciation, les activités culturelles, les scènes de sociabilité, les œuvres fictives, etc. ; puis, nous avons ajouté une section consacrée aux relations intergénérationnelles ainsi qu'une section pour la fonction didactique. Puisqu'il s'agit d'une fiction historique, certains personnages expliquent un événement (crise de la conscription, querelle de l'Université de Montréal, vote des femmes, etc.) au téléspectateur dans le cadre d'une conversation. La transcription des citations compilées

¹³ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle : 1880-1940 : âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 398 p.

¹⁴ Yvon Trudel (réal.), Pierre Gauvreau (aut.), *Le Temps d'une paix*, 2009, série télévisée, Montréal, Imavision, 27 DVD.

¹⁵ GREMLIN (dir.), « Fictions du champ littéraire », *Discours social*, vol. 34, 2010, p. 29-36. Ce volume a été publié par la Chaire James McGill d'étude du discours social de Marc Angenot.

dans les fiches est la nôtre. Nous avons divisé les fiches en trois groupes : les ancêtres, la génération pivot et les héritiers. Nous avons ensuite observé les tendances qui se dégagent des fiches et nous les avons comparées à ce que la littérature scientifique a conclu des rapports familiaux à l'époque représentée.

Dans le premier chapitre, nous analyserons les origines des relations intergénérationnelles dans le récit. Que révèle-t-on sur les relations intergénérationnelles du passé du récit ? Les parents de la génération pivot nous permettront de positionner leurs enfants dans la chaîne des générations. Nous pourrons comparer le passé au présent. La génération de Rose-Anna et de Joseph-Arthur tente-t-elle de reproduire ce que leurs parents ont fait, ou de faire autrement ? Nous verrons également, dans ce chapitre, la succession de Cyrille Savary. Ce dernier meurt tôt dans le récit et laisse un testament qui cause beaucoup de frustration à son fils Raoul, qui aurait dû hériter de la totalité de la fortune familiale. Cela nous permettra d'observer la mécanique de la succession testamentaire à l'époque représentée. Enfin, nous aborderons le cas de Mémère Bouchard, l'ancêtre contemporaine.

Le deuxième chapitre portera sur la génération pivot. Nous traiterons des chefs de famille. Nous nous pencherons sur ce rôle qui implique à la fois des droits et des devoirs. Nous verrons comment les chefs affirment leur autorité et comment elle est reconnue, cette autorité, par ceux qui doivent s'y soumettre. Les chefs de famille ont un devoir de transmission. Ils doivent éduquer leurs enfants, leur transmettre un savoir-faire et des valeurs, mais ils doivent aussi les établir. Ils tentent de faire en sorte que les descendants aient une position sociale égale ou supérieure à la leur. Dans ce chapitre,

nous verrons aussi un jeune ménage, Raoul et Juliette Savary, accéder à la génération pivot. Nous verrons l'évolution de ce couple de personnages qui passe de jeunes à marier à jeunes parents. Enfin, nous aborderons le cas du curé, le père de la famille paroissiale.

Enfin, le troisième et dernier chapitre de ce mémoire portera sur les héritiers du *Temps d'une paix*. Cette génération qui relèvera la génération pivot, après la fin du récit. Nous verrons d'abord les pères de famille émergents. Ces derniers ont des enfants, mais ne sont pas chefs de famille. Nous nous pencherons sur la cohabitation intergénérationnelle dans les familles Lavoie et Saint-Cyr. Puis, nous aborderons les affranchis. Ce groupe de quatre enfants de la génération pivot (Ben l'homme d'affaires, Alexandrine la féministe, Antoinette la fille d'habitant qui n'aime pas la terre et Valérien l'insoumis) s'exclut de la logique de la succession familiale. De plus, aucun d'entre eux ne mentionne la possibilité d'avoir des enfants un jour. Enfin, nous analyserons la jeunesse dans *Le Temps d'une paix*.

CHAPITRE 1

L'héritage des ancêtres du *Temps d'une paix*

Afin de mener à terme notre analyse des relations intergénérationnelles dans *Le Temps d'une paix*, il serait logique de commencer par le passé. La génération pivot du récit ne s'est pas engendrée toute seule. Quelles sont ses assises patrimoniales, sociales et comportementales ? Nous souhaitons nous pencher sur les origines du récit, sur ce qu'il nous dévoile du passé. Notre analyse commence donc par les ancêtres. Cela se fera en trois temps : nous nous pencherons d'abord sur les personnages « sans visage », ces ancêtres qui n'existent que dans le discours d'autres personnages ; ensuite, nous verrons le cas de la succession de Cyrille Savary ; puis, enfin, nous aborderons Mémère Bouchard, l'ancêtre contemporaine.

1.1 Les personnages « sans visage »

Si plusieurs personnages se présentent comme le début de leur lignée, en n'abordant jamais leur ascendance, d'autres donnent vie à des personnages qui ne sont pas interprétés par des comédiens à l'écran, mais dont nous devons tenir compte dans notre analyse des relations intergénérationnelles. Ces personnages « sans visage » sont des personnages extrêmement mineurs qui permettent toutefois de situer leurs descendants sur un continuum filial. Donc, qui sont ces personnages « sans visage » ? Il y a le père de Joseph-Arthur Lavoie, le père et le grand-père de Siméon Desrosiers, le père de Rose-Anna Saint-Cyr ainsi que le grand-père du notaire Fournier. Nous les

avons réunis en deux groupes familiaux, en deux tendances : la reproduction du même (quatre familles) et l'ascension sociale (une seule famille).

1.1.1 Reproduction à l'identique : tel père, tel fils... telle fille

Les Lavoie et les Desrosiers : un héritage politique

Il y a d'abord un héritage politique pour deux personnages du *Temps d'une paix*. Joseph-Arthur Lavoie et Siméon Desrosiers ont tous deux hérité des positions politiques paternelles. Le premier est rouge « de père en fils¹⁶ », comme il le dit lui-même, tandis que le second « est teint bleu d'un bord à l'autre de père en fils » (ép. 55, 05:11). La quasi-totalité des mentions et allusions faites aux descendants de Joseph-Arthur et de Siméon concernent la politique. Tous deux agissent comme relève politique de la génération précédente. Ils continuent l'œuvre du père en tant qu'organisateur politique de la paroisse. Alors qu'Yvon Lavoie, fils aîné de Joseph-Arthur, s'apprête à marier Marie-des-Neiges Desrosiers, fille unique de Siméon, Zidore Leclerc le met en garde contre les tensions politiques que son mariage subira :

Ton père, le beau Joseph-Arthur Lavoie, il est rouge, pis il va travailler pour Mackenzie King, comme lui pis son père de son vivant ont travaillé pour Sir Wilfrid Laurier. Mais ton beau-père, Yvon, ton futur beau-père, Siméon Desrosiers, [...] quand il parle de Sir George-Étienne Cartier, c'est comme s'il était encore vivant. Oublie pas que c'est son grand-père, Athanase Desrosiers, qui a mis le moulin au monde en sciant des dormants pour les chemins de fer. Ça s'oublie pas, ça (ép. 55, 04:57).

Joseph-Arthur et Siméon entretiennent la même rivalité entre eux que celle qui existait entre leurs pères : « Ah ! ça, il faut que je l'admette. Ton père, Siméon Desrosiers, pour

¹⁶ Épisode 70, 16 minutes 9 secondes. Dorénavant, les renvois au *Temps d'une paix* seront identifiés comme ceci dans le texte : (ép. 70, 16:09).

ce qui est des cachoteries, il donne pas sa place. Pis ton grand-père Desrosiers non plus, à ce que disait mon père » (ép. 99, 15:13). Ces « sans visage » n'existent que pour prouver la reproduction du même à la génération suivante. Tout ce que nous savons sur eux, c'est que leurs enfants défendent les mêmes positions politiques et qu'ils leur ressemblent beaucoup. C'est Mémère Bouchard qui révèle le plus la ressemblance entre Joseph-Arthur et son père : « T'es bien aimable, Joseph-Arthur. Sais-tu, t'es tout le portrait de ton père, qui était bien bel homme » (ép. 46, 02:44). Cette reproduction à l'identique n'est toutefois pas incompatible avec certaines variations. Parmi toutes les traces de ces personnages « sans visage », il y en a deux qui démontrent que Siméon et Joseph-Arthur ne sont pas totalement identiques à leurs pères. Lorsque Marie-Rose discute avec sa fille Marie-des-Neiges de la courte période où elle a vécu chez le père de Siméon, après son mariage, elle lui confie ceci :

Tu connais ton père, hein ? Tu sais que c'est un homme de religion. Bien à côté de son défunt père, c'est rien. Tu lâchais ton ouvrage pis il y avait toujours une prière qui t'attendait. Oh ! je dis pas ça pour critiquer, mais j'aurais bien aimé ça moi, danser un set carré ou bien jouer au paquet voleur (ép. 128, 23:55).

Siméon serait donc « moins pire » que son père, en ce qui concerne la religion. Quant à Joseph-Arthur, la seule chose qui nous laisse croire qu'il n'est pas tout à fait identique à son père dans le récit concerne le progrès technologique : « C'est le progrès ça, Rose-Anna. Mon père fauchait à la petite faux. Moi, j'ai un moulin à faucher. Pis compte sur moi, j'aurai un tracteur avant de mourir, comme dans l'Ouest. C'est moi qui te le dis » (ép. 38, 20:58).

Les Leclerc : une mauvaise lignée

Il existe un personnage « sans visage » dont l'héritage est beaucoup plus sombre.

La lignée des Leclerc est une mauvaise lignée qui comporte alcool et violence. Le peu que nous savons sur Isidore Leclerc (père) n'en fait pas un personnage très nuancé. En fait, le père Leclerc sert surtout à rendre compte du caractère de ses fils, Zidore et Nicéphore. Le premier est connoté négativement tout au long du récit : « C'est un bon à rien. Il a de la misère à trainer sa chienne de vie pis il est toujours plein comme un œuf à deux jaunes » (ép. 6, 19:03). Mémère Bouchard n'a que du mal à dire sur Zidore :

Je l'haïs, chère. Je l'haïs pour m'en confesser. Demande-moi pas pourquoi. Je saurais pas te le dire. C'est ça qui me tient en vie, je crois bien. Pour moi, la seule prière qu'il fait jamais ce païen-là, c'est pour demander au Bon Dieu de m'amener dans son paradis. Mais je prie plus fort que le sacripant. Et pis je reste en vie pour le faire damner, le vieux crapaud. Je m'en vais vivre jusqu'à 100 ans, s'il le faut (ép. 45, 13:19).

Dans un texte sur le téléroman québécois, Véronique Nguyen-Duy souligne toutefois qu'il n'y a pas de grandes luttes entre le bien et le mal dans ce type de récit :

Ainsi en va-t-il par exemple de l'absence quasi systématique de vilains dans le paysage téléromanesque, tandis que de l'autre côté de la frontière [dans le *soap opera* américain], la lutte entre le bien et le mal fait rage. Bien sûr, nous avons nos détestables, nos mous, nos faibles, nos durs, nos faux, nos pas-beaux et nos pas-fins, mais notre florilège de personnages purement et simplement malveillants est, pour sa part, remarquablement limité¹⁷.

Nous n'avons donc que de « petits méchants » et Zidore Leclerc en est un bon exemple. Un tel personnage n'attire naturellement pas la sympathie du téléspectateur, cependant, lorsqu'il fait la connaissance de son frère Nicéphore, le téléspectateur constate que Zidore n'est pas le pire individu de sa famille. Bien au contraire, il semble même en être

¹⁷ Véronique Nguyen-Duy, « Le téléroman et la volonté d'une télévision originale », *Culture française d'Amérique*, 1999, p. 143.

le meilleur élément. En effet, dès son introduction dans le récit, Nicéphore Leclerc est décrit comme quelqu'un qui « a toujours été violent, bien violent » (ép. 109, 22:41). On dit que c'est « un vieil écœurant qui a abandonné sa famille, pis qui battait ses enfants » (ép. 109, 29:36). Donc, si Zidore apparaît *a priori* comme un personnage très négatif, *a posteriori* il vaut mieux que son frère Nicéphore. Comme nous l'avons vu, la signification du personnage se modifie au fil du récit :

le signifié du personnage [...] ne se constitue pas seulement par *répétition* (référence de marques, de substituts, de portraits, de leitmotiv) ou par *accumulation* et *transformation* (d'un moins déterminé à un plus déterminé), mais aussi par *opposition*, par relation vis-à-vis des autres personnages de l'énoncé¹⁸.

En fait, Zidore se place lui-même au-dessus de son frère : « Si mon frère Nicéphore il a pas changé depuis le temps, il doit pas être beau à voir. C'était le plus ivrogne de la famille. —C'est ton frère, Zidore Leclerc. —Pour moi, c'est comme s'il était mort. Je veux plus le voir. C'est le déshonneur de ma famille » (ép. 110, 05:37). Mais de déterminer lequel des frères Leclerc est le vrai mouton noir de la famille nous importe peu. Tous deux sont à l'image de leur père, Isidore Leclerc. Ils sont, en somme, les fruits d'un même arbre. Quand Nicéphore revient dans la paroisse, après des années d'absence, et qu'il frappe à la porte de son frère, ce dernier croit qu'il est hanté par son défunt père : « je t'ai pris pour le père. Le père, tu lui ressembles sans bon sens. —Le père est mort, il y a belle lurette. —Justement, c'est le mois des morts » (ép. 112, 39:52). L'héritage qu'a reçu Nicéphore de son père en est un de violence. Dans une scène de réconciliation avec sa fille, Noëlla, cette filiation dans la violence est explicite :

Je vous ai bien haï pour tout ce que vous nous avez fait à moi pis à la mère. Quand vous nous avez abandonnés, c'est drôle, ça a été comme une délivrance. Au moins,

¹⁸ Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 128.

il y avait plus les coups parce que vous, le père, vous avez toujours eu la main bien pesante pour un oui pis pour un non, pis avec les animaux itou, mais pas plus pis pas moins. —Mon père m'a jamais rien passé lui non plus (ép. 113, 29:31).

Pendant ce séjour dans la paroisse, Nicéphore visite la tombe de ses parents au cimetière. Cela n'est pas anodin dans notre analyse des relations intergénérationnelles. Seulement deux tombes sont visitées dans tout *Le Temps d'une paix* : celle d'Antoine Saint-Cyr, défunt mari de Rose-Anna, ainsi que celle des parents de Zidore et Nicéphore Leclerc. Cette dernière est d'ailleurs la seule tombe d'un descendant visitée dans le récit. Dans cette scène (ép. 113, 20:04), sitôt debout devant ladite tombe, Nicéphore se met à pleurer en frappant dans sa main avec son poing. Selon Jean-Hugues Déchaux,

la tombe apparaît comme un procédé de « présentification » du trépassé. Elle est l'objet qui permet de situer le mort en matérialisant sa présence. Son rôle est essentiel dans ce que l'on pourrait appeler le déni actif de la mort, c'est-à-dire le refus d'assimiler le défunt à un néant. Le mort n'est pas rien, la tombe est là pour s'en convaincre¹⁹.

Pour faire la paix avec son passé, avec son père, Nicéphore a eu besoin de visiter sa tombe, pour le confronter. De plus, Nicéphore Leclerc et son père sont semblables par la mort de leurs femmes, toutes deux mortes dans la misère. La mère Leclerc « est morte de chagrin pis de misère » (ép. 100, 15:28), tout comme la femme de Nicéphore, elle aussi, « morte dans la misère » (ép. 109, 22:03). Ces deux femmes, ces deux mères de famille, mortes dans le dénuement sont des marques de l'échec de la reproduction sociale. Quant à Zidore, c'est un peu plus nuancé. Il tient à ce que sa femme reste à la maison pour s'occuper des tâches ménagères et des enfants. Vaillance, est un personnage « sans visage ». Nous ne la voyons jamais à l'écran : « Vaillance ! On la voit

¹⁹ Jean-Hugues Déchaux, *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF, 1997, p. 89.

jamais. Aussi bien dire qu'elle est en prison. Tu la sors jamais, Zidore. Même pas pour la messe de minuit. Pis le dimanche de Pâques » (ép. 67, 08:26) Tout le monde la plaint, « la pauvre innocente » (ép. 15, 19:18), d'avoir choisi Zidore comme mari. Après sa mort, Joseph-Arthur fait ce commentaire à Zidore :

Ça se voit que Vaillance est trépassée. De son temps, icitte c'était propre comme un sou neuf. Faut croire que t'as pas hérité du même talent qu'elle pour frotter, Zidore. —Tu devrais me plaindre au lieu de te moquer, Joseph-Arthur. Ma pauvre Vaillance, elle me manque bien gros. —Oui, mais si elle avait moins frotté, elle serait peut-être encore de ce monde (ép. 87, 00:44).

Que les femmes soient confinées à des tâches domestiques va de soi, à l'époque représentée, mais on ne peut pas les enfermer complètement, ni les tuer à l'ouvrage. En somme, l'héritage du père Leclerc est une explication des fils. Il s'agit là d'une mauvaise lignée. Et si Zidore ressemble moins à son père que son frère Nicéphore, en ce qui concerne la violence envers femme et enfants, il est quand même « le fils d'un autre Isidore Leclerc » (ép. 129, 18:31).

L'ascendance de Rose-Anna Saint-Cyr : assurer la suite d'un monde qui disparaît

Parmi ces ancêtres « sans visage » du temps d'une paix, il y a le père de Rose-Anna Saint-Cyr. Si nous ignorons son prénom, nous savons par contre que Rose-Anna suit ses traces. Lors de la préparation de la fenaison, Rose-Anna confie ceci à sa fille Juliette :

Ça me fait tout drôle de faire à manger pour tant d'hommes. J'avais pas vu ça depuis le temps du père, mon père à moi. C'était un bien bon cultivateur, mon père à moi. Il savait tout faire. Il y avait bien du monde autour, dans ce temps-là. Je demande bien où c'est passé tout ce monde-là. Ça doit être mort ou bien parti aux États ou bien parti en ville. J'avais pas vu ça, sais-tu ma fille... Pis là c'est rendu qu'il faut que les voisins viennent nous aider à rentrer le foin. Où c'est qu'on s'en va comme ça, ma fille ? Veux-tu me le dire ? Veux-tu bien me dire qu'est-ce qu'ils

trouvent de si bon en ville qu'ils s'en vont tous là ? Veux-tu bien me dire, toé ? (ép. 10, 18:48)

Rose-Anna regrette une époque qui n'est plus, une époque dont elle assure la suite. Le rapport qu'elle a avec son ascendance en est un de continuité. Les maillons de la chaîne des générations se ressemblent tous et Rose-Anna peine à concevoir qu'il en sera autrement à l'avenir, dans la génération de ses enfants.

J'ai bien attendu dans ma vie. Mon père, quand j'étais petite fille pis qu'il était au chantier, pis mon fiancé quand j'étais fille à marier pis qu'il était au chantier, mon mari quand j'étais mère de mes enfants pis qu'il était au chantier. Une femme qui ne sait pas attendre est bien mieux de pas être une femme (ép. 15, 19:45).

Ce rapport de continuité, de reproduction du même, est grandement facilité par un facteur en particulier : Rose-Anna n'est pas seulement femme (ou fille) de cultivateur, elle est « une vraie habitante » (ép. 130, 08:42). Ce n'est pas son mari qui l'a retenue sur une terre, c'est plutôt l'inverse : « Pis Antoine, Rose-Anna, ah ! il t'aimait bien gros, y a pas de doute là-dessus, c'est pour ça qu'il est resté dans la paroisse, mais la terre, penses-tu qu'il l'aimait tant que ça ? Penses-tu vraiment ? » (ép. 10, 15:16) Donc, elle aime la terre et elle ne peut pas concevoir qu'on puisse vouloir aller vivre ailleurs, en ville surtout :

Moi, je suis rien qu'une ignorante. Je sais même pas lire, pis je suis jamais sortie de la paroisse, même pas pour me marier. [...] Ça fait que, y a des affaires que j'ai pas vues. Mais je pense que j'ai pas manqué grand-chose, à bien y penser. Pis à l'âge que j'ai, [...] je vois pas ce que je pourrais avoir de plus que ce que j'ai déjà là. J'ai une bonne maison que mon père pis mon mari ont bâtie ensemble, avec mes frères pis mes beaux-frères pis le reste de la parenté. C'est une maison bien drette. Le solage est sur la roche. Il peut pas bouger. Pis le toit est bon, pis il coule pas. Pis j'ai jamais pâti de frette pis de faim. J'ai perdu des enfants, mais le Bon Dieu m'en a laissés assez pour ma suite. Et puis, c'est des beaux pis des bons

enfants. De quoi c'est que je pourrais trouver de mieux ailleurs ? De quoi c'est qui a de mieux ailleurs ? (ép. 18, 14:16)

La métaphore de la maison sur le roc est intéressante. Sa maison, tout comme son mode de vie, ne « peut pas bouger ». Rose-Anna Saint-Cyr incarne en somme l'idéologie de conservation qui est confrontée au monde moderne. Après tout, la terre lui a toujours permis de vivre (ou de survivre, selon les points de vue) :

Mon défunt Antoine pis moi, quand on était sur la terre, on n'a jamais pâti de rien, ni de manger, pis on n'a jamais pâti de frette non plus. Pis même si l'ouvrage, on n'en a jamais vu le bout. Pis nos enfants itou ont jamais pâti de rien, de rien qui est raisonnable d'avoir (ép. 128, 37:00).

Elle a toujours habité la terre paternelle : « Moi, j'ai vécu icitte toute ma vie » (ép. 39, 21:30). De plus, le monde de Rose-Anna est basé sur une devise qu'elle a héritée de son père : « je fais ma part. C'est tout. Si tu travailles pas, tu crèves. C'est ce que disait mon défunt père, qui avait pas les deux pieds dans la même bottine ni les mains attachées derrière le dos. Ça fait que, si je veux pas crever drette-là, je travaille » (ép. 102, 05:20). Elle est cultivatrice et elle en est fière, mais ses enfants ne veulent pas être sa suite sur la terre. Il s'agit donc de la fin d'un cycle. Ce monde basé sur l'auto-subsistance et la survie prend fin avec Rose-Anna. Nous verrons plus attentivement le rapport de continuité filiale rompue entre Rose-Anna et ses enfants dans le chapitre suivant, portant sur la génération pivot. Pour l'instant, ce qui nous semble pertinent, c'est de voir que Rose-Anna reproduit le modèle transmis par l'ascendance.

Rose-Anna évoque aussi l'ascendance féminine. Cependant, elle ne le fait que pour souligner un défaut de transmission. Lors de l'accouchement de sa fille Juliette, elle constate à quel point les choses changent :

quand je regarde tous les avantages pour avoir un petit avec un docteur, un bon lit, une maison bien chauffée, pis de quoi manger à ta faim, je me dis que ça sert à rien de raconter ce qui est arrivé à nos mères. Comment elles ont eu leurs petits des fois sur des paillasses de foin ou bien sur le plancher de la cuisine, les deux pieds bien accotés sur un madrier que leur mari avait cloué là juste pour l'occasion. Je me demande comment ça se fait qu'on a survécu quand on pense à toute cette misère. Il a fallu que nos mères aient bien du courage, ma petite fille. À quoi ça sert de raconter tout ça. Il y a plus personne pour nous croire (ép. 30, 16:26).

Si cette réalité est « incroyable » pour la jeunesse du *Temps d'une paix*, elle l'est davantage pour le téléspectateur du point d'ancrage, de l'époque représentante. La plus grande réussite de « nos mères » a été de survivre. Toutefois, le savoir-faire qui était transmis de génération en génération, de mère en fille, n'est plus nécessaire. Dans un essai sur l'héritage, Lydia Flem traite de la question du « matrimoine²⁰ ». Elle hérite des ouvrages des couturières et des modistes qu'étaient ces aïeules. En trouvant ces pièces dans un coffre laissé par sa mère, Flem devine la volonté de sa mère :

C'est ton arrière-grand-mère qui a réalisé cet ouvrage au crochet. J'aimerais que tu le gardes en souvenir d'elle et de moi. Donne-le à tes enfants et aux enfants de tes enfants. Voici le témoignage d'une longue lignée de femmes habiles de leurs mains, attentives au beau linge, soucieuse du bien-être de leur famille, prends-en bien soin, comme je l'ai fait avant toi. C'est notre « matrimoine »²¹.

Tout comme pour certains savoir-faire qui ne sont plus nécessairement utiles, ou qui le seront de moins en moins, dans *Le Temps d'une paix*, Flem en arrive à la conclusion que, malgré le respect qu'on puisse avoir pour les ancêtres, toutes les traditions ne peuvent survivre au monde moderne :

De ces draps et de ces nappes de lin, de métis damassé, de ces dentelles précieuses, elle [sa mère] ne me disait rien. Que pouvais-je en faire ? Les serrer à mon tour dans de grandes armoires en chêne sentant bon la lavande que je ne possédais

²⁰ Lydia Flem, *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 99 et suiv.

²¹ *Ibid.*, p. 100.

pas ? Où étaient les grandes tablées d'autrefois pour les accueillir sous la lumière des grands bougeoirs, des services de porcelaine, des couverts d'argent et des serviettes fraîchement empesées ? Ce monde n'était plus. Je n'avais pas été éduquée pour me marier et tenir une maison selon les règles d'autrefois. Le savoir-faire de mes ancêtres ne m'avait pas été transmis²².

1.1.2 Ascension sociale : les humbles origines du notaire Fournier

Après les personnages « sans visage » qui servent à établir un rapport de continuité, il y a un ancêtre « sans visage » dont la fonction est d'un tout autre ordre. Le grand-père du notaire Fournier, Olivier Cyprien Gédéon Amédée Fournier, n'a qu'une seule signification en tant que personnage dans le récit : témoigner de l'ascension sociale des Fournier. C'est Joseph-Arthur Lavoie qui introduit cet ancêtre dans le récit. Dans le cadre des préparatifs de l'inauguration de son garage, il demande au notaire de faire un petit discours, car le notaire et sa dame sont « des gens respectables respectés de tout le monde par-icitte » (ép. 13, 12:47). Ce statut de « gens respectables » est l'aboutissement de l'ascension sociale d'une lignée. Le notaire Fournier est le petit-fils d'un « un enfant de la place » (ép. 13, 13:07). Son grand-père « Olivier Cyprien Gédéon Amédée Fournier avait une terre au ras le chemin de la ligne, là où est quasiment bâtie la forge d'Adéodat Charron que [Joseph-Arthur a] achetée avec la remise pour en faire un garage » (ép. 13, 13:14). Cependant, certaines réactions du notaire nous permettent de croire qu'il a une position ambiguë par rapport à l'ascension sociale, non seulement celle de sa famille, mais aussi en regard de l'ascension sociale en général. L'inauguration du garage J.A. Lavoie permet au notaire d'affirmer aux gens de la paroisse que son grand-père était jadis un des leurs et que, grâce à ce dernier, il « est un homme respectable »

²² *Ibid.*, p. 101.

(ép. 134, 03:15). Lors de l'inauguration du garage, le notaire dévoile volontiers ses humbles origines, mais c'est la seule fois qu'il le fait. Toutefois, tout au long du récit, le notaire adopte plutôt une attitude hautaine, voire méprisante, qui explicite l'écart social qui existe entre les habitants et les gens de son milieu. Les Fournier sont introduits dans le récit comme de riches bourgeois de Québec qui passent l'été dans leur grande maison sur le bord de la falaise, à Pointe-au-Pic. Juliette, fille cadette de Rose-Anna, est d'ailleurs servante chez eux. Le notaire tient à ce que la hiérarchie sociale soit respectée. Il ne souhaite pas être considéré comme un égal par les gens du milieu duquel est issue sa servante. Il y a une opposition très claire entre « les gens de notre milieu » (ép. 116, 21:11) et « ces gens-là » (ép. 134, 41:22). Le notaire a une attitude qui rappelle celle d'un aristocrate, avec « ses grands airs de Louis XIV » (ép. 108, 06:37). Cet écart hiérarchique est aussi perçu par les habitants (pas seulement par le notaire). Ils ne sont pas du même monde : « Le notaire Fournier, c'est du monde bien respectable, mais c'est un monsieur de la ville, c'est pas un habitant » (ép. 37, 21:00). De plus, en plus d'être un « monsieur de la ville », le notaire a beaucoup d'influence : « Je sais bien que c'est pas lui l'évêque de Québec, mais il est respecté en haut lieu. C'est un homme sévère, mais intègre. S'il exprime une opinion, elle sera plus facilement entendue que la mienne » (ép. 36, 07:32), dit Olivier Fournier, le neveu du notaire, fraîchement ordonné prêtre. Le notaire Fournier n'a donc aucunement l'intention d'être considéré comme un pair par les cultivateurs, même si son grand-père en était un. Le notaire n'est pas à l'aise quand les classes sociales sont mélangées et qu'il se voit forcé d'interagir « d'égal à égal » avec quelqu'un qu'il considère comme inférieur hiérarchiquement. Alors qu'elle séjourne chez les Savary afin d'assister sa fille Juliette pour son accouchement, Rose-Anna croise

le notaire Fournier, venu rendre visite à son ami Cyrille Savary. La familiarité de Rose-Anna crée un malaise évident chez le notaire, qui s'en plaint à son ami : « Non mais, c'est vrai, c'est complètement ridicule. Mais enfin, rends-toi compte un peu, Cyrille. On a beau avoir l'esprit libre, il y a des convenances à respecter, non ? » (ép. 29, 05:14) C'est Cyrille Savary qui souligne ceci à son ami :

Tu ferais mieux de te faire à l'idée et d'oublier tes préjugés. Nous avons tous les mêmes origines, Cyprien, et surtout dans ton cas. Est-ce que ton grand-père ne s'appelait pas... —Olivier Cyprien Gédéon Amédée Fournier oui oui. Et il possédait une terre où est maintenant le garage de Joseph-Arthur Lavoie, je sais tout ça. Et je suppose que c'est ça qu'on appelle le progrès (ép. 29, 05:41).

Pour le notaire, ce n'est pas la mobilité sociale le problème, mais la nécessaire mise à distance des plus humbles. Et ce grand-père Fournier ? Que sait-on sur lui ? Il avait une terre là où se trouve le garage J.A. Lavoie. Nous savons que le notaire est né à Québec, son père également. Nous ignorons le métier que pratiquait Olivier Cyprien Gédéon Amédée Fournier, mais nous savons qu'entre un grand-père qui « possédait une terre » dans une petite paroisse de Charlevoix et un petit-fils riche notaire de la haute-ville de Québec, il y a mobilité, à la fois géographique et sociale. Dans une étude sur un village de Charlevoix, l'anthropologue Chantal Collard affirme qu'ascension sociale est presque synonyme d'émigration : « Outre les défavorisés, ce sont surtout les membres de l'élite [...] qui quittent le village. Le résultat de l'émigration est que les éléments pouvant engendrer une stratification sociale marquée sont constamment déplacés vers l'extérieur.²³ » Olivier Cyprien Gédéon Amédée Fournier a donc comme principal fonction de témoigner de l'ascension sociale d'une minorité de familles canadiennes-

²³ Chantal Collard, *Une famille, un village, une nation. La parenté dans Charlevoix : 1900-1960*, Montréal, Boréal, 1999, p. 65.

françaises, une sur cinq dans *Le Temps d'une paix*, et qu'« [a]près tout, nos ancêtres étaient tous paysans et coureurs des bois à une ou deux générations près » (ép. 24, 09:13).

1.1.3 Que révèle la « présence » de ces personnages « sans visage » ?

Les personnages « sans visage » nous révèlent « un processus de reproduction familiale d'abord tendu vers la continuité²⁴ ». Avant *Le Temps d'une paix*, dans le passé de l'univers représenté, la reproduction sociale était gouvernée par ce que Lemieux et Mercier appellent le « temps destin » :

Le *temps destin* propre aux sociétés traditionnelles, était un temps circulaire et répétitif, dans lequel la mort était imprévisible et la fécondité non contrôlée. C'est le temps d'une société où l'objectif principal est de sauvegarder le patrimoine familial, où le projet de chaque génération est de répéter la précédente, où les générations sont liées par un projet commun, le patrimoine, dont l'héritage suscite cependant des tensions. Là, on distinguait peu d'âges de la vie et ces âges étaient socialement codés et hiérarchisés²⁵.

Une génération d'héritiers assure la suite de la précédente. Elle aura ensuite une suite à son tour, et ainsi de suite. Le récit n'est pas très nuancé là-dessus. Il présente la forme la plus élémentaire de la reproduction sociale chez les familles traditionnelles : « maintien de leur rang dans la société [...] [et] recherche d'une promotion sociale (si possible), en autres choses par l'installation réussie d'enfants²⁶. » Bien sûr, nous n'avons pas accès à la mémoire des personnages, proprement dite. Nous n'avons que ce que les personnages disent. Ils nous racontent certains souvenirs :

²⁴ Gérard Bouchard, *op. cit.*, 1996, p. 161.

²⁵ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 27.

²⁶ Thierry Nootens, *op. cit.*, 2005, p. 229.

Par définition, le souvenir des morts lie au passé. Le souvenir est le signe que quelque chose du mort s'est transmis, soit directement entre le mort et le vivant, soit indirectement par narration et héritage de la mémoire d'une génération à l'autre. Parce qu'il témoigne d'une transmission, le souvenir réconcilie le passé révolu et le présent. Par la magie de la remémoration, il atténue les rigueurs de l'irréversibilité du temps qui s'écoule²⁷.

La somme des souvenirs des personnages pourrait être considérée comme la mémoire du récit :

Chaque culture définit ce qu'on doit ou non retenir, les savoirs, mais aussi les savoir-faire, les savoir-penser, les savoir-sentir et ressentir. Autrement dit, ce qu'il convient de transmettre, ce qu'il faut effacer, gommer, arranger ou enluminer. Il en va de même pour les familles où l'on pourrait dire que l'oubli est le grand gestionnaire de la mémoire, à l'extrême pour même oublier qu'il y a eu oubli²⁸.

Le Temps d'une paix met l'accent sur la répétition intergénérationnelle du passé pour mieux mettre en lumière les changements intenses qui se produisent pendant l'époque représentée. Comme nous le verrons aux chapitres suivants, la reproduction du *même* dans *Le Temps d'une paix* est bel et bien chose du passé.

1.2 La succession de Cyrille Savary

Cyrille Savary, le père de Raoul, est introduit dans le récit dès l'épisode 4, mais meurt lors de l'épisode 46. À cause de sa mort hâtive, nous considérons que Cyrille Savary appartient davantage au passé qu'au présent. Surtout si nous soulignons que la présence de ce personnage se résume à un homme malade en fin de vie. Il s'agit d'un avocat de la haute-ville de Québec qui est cloué dans un fauteuil roulant, accablé par une

²⁷ Jean-Hugues Déchaux, *op. cit.*, p. 233.

²⁸ Yveline Rey, « La transmission familiale », dans Bernard Prieur (dir.), *Les héritages familiaux*, Paris, ESF éditeur, 1996, p. 126.

maladie inconnue. Cyrille Savary est « un homme si distingué » (ép. 27, 14:39), « bien considéré en politique » (ép. 47, 10:07). Alexandre Taschereau, qui fait une brève apparition²⁹, fait l'éloge de Cyrille Savary, « hélas ! décédé l'an dernier, fut un homme dont j'ai eu l'occasion d'admirer maintes fois pour son intelligence raffinée et sa culture quasi universelle » (ép. 66, 14:59). Bref, il s'agit d'un personnage connoté très positivement. En somme, Cyrille Savary est un bourgeois très respecté, très honorable.

1.2.1 La descendance, selon Cyrille Savary : une obsession

Comme nous l'avons souligné, Cyrille Savary est un homme malade en fin de vie. Mais c'est aussi un homme qui a perdu sa femme et ses deux filles pendant l'épidémie de grippe espagnole de 1918. Il ne lui reste plus que son fils Raoul : « Depuis que la grippe espagnole a emporté la pauvre Agathe pis ses deux filles, reste plus seulement que ton fils Raoul. Lui, c'est un miracle s'il est encore vivant. Il aurait pu être tué à la guerre. D'un autre sens, ça l'a sauvé de l'épidémie » (ép. 23, 06:51). La descendance a une grande importance pour Cyrille Savary et il commence à sentir l'ultime échéance qui approche : « Aurai-je la joie avant de mourir de savoir que mon fils a assuré notre descendance, que ma lignée ne s'éteint pas ? C'est mourir deux fois, Raoul, que de mourir sans descendance » (ép. 20, 16:01). Plus encore qu'une valeur, il s'agit d'une véritable obsession : « Ton obsession, c'est de mourir sans postérité. Tu

²⁹ Fait à noter, le comédien qui l'incarne est Camille Ducharme, qui l'avait aussi fait dans *Duplessis*, écrit par Denys Arcand et réalisé par Mark Blandford, diffusé sur les ondes de Radio-Canada en 1978, cinq ans avant son apparition dans *Le Temps d'une paix*. Les personnages historiques sont, selon Philippe Hamon, des personnages-référentiels : « Tous renvoient à un sens plein et fixe, immobilisé par une culture, à des rôles, des programmes, et des emplois stéréotypés, et leur lisibilité dépend directement du degré de participation du lecteur à cette culture (Ils doivent être *appris et reconnus*). Intégrés à un énoncé, ils serviront essentiellement “d'ancre” référentiel en renvoyant au grand Texte de l'idéologie, des clichés, ou de la culture ; ils assureront donc ce que R. Barthes appelle ailleurs un “effet de réel” » (Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 122). La référentialité historique est donc facilitée par le jeu d'un même comédien qui incarne le même personnage historique dans plus d'un récit.

penses rien qu'à ça » (ép. 23, 06:45). Il a besoin de savoir que le monde, que son monde, aura une suite. Il a besoin d'« un petit être qui [l]e remplacera sur cette terre » (ép. 23, 07:23). C'est si important pour lui que, lors de l'accouchement de Juliette, c'est lui qui l'annonce aux gens présents : « Mes chers amis, j'ai une grande nouvelle à vous annoncer. Je suis en train de devenir grand-père » (ép. 31, 05:13). Il est intéressant de noter que, pour faire cette annonce, il se place au centre de la pièce et laisse son fils en retrait. L'attention est placée sur le grand-père, et non sur le père : « Ça y est ! Je suis grand-père. Je suis grand-père » (ép. 31, 17:27). Cette façon de voir les choses aura des répercussions dans son testament. Cyrille doit choisir entre son fils unique et l'intention de « [d]onner à cet enfant [...] ce à quoi il a droit » (ép. 24, 02:58).

1.2.2 Un testament qui crée des remous

Le testament de Cyrille Savary est le seul acte notarié de ce genre évoqué dans *Le Temps d'une paix*. En plus, il est problématique et crée de vives réactions chez son fils, dernier survivant de la famille. Le testament témoigne non seulement de la propriété et des biens du défunt, mais il témoigne aussi de sa vision de l'avenir. Le testament érige un pont, entre passé et avenir. Selon Anne Gotman, l'héritage est « un fait social commandé par des considérations d'ordre public plus que de propriété privée, pour satisfaire un impératif de continuité et de stabilité sociale³⁰. » Nous verrons ici comment le testament de Cyrille Savary impose un mode de gestion du patrimoine et comment il « désigne à l'héritier sa place dans la famille³¹ ».

³⁰ Anne Gotman, *L'héritage*, Paris, PUF, 2006, p. 29.

³¹ *Ibid.*, p. 9.

Ce à quoi on s'attendait

Mais pourquoi crée-t-il des remous, ce testament ? Qu'a-t-il d'anormal, de particulier ? Bref, à quoi s'attendait-on à la mort de Cyrille Savary ? Le défunt l'avait dit lui-même : « Il ne me reste que Raoul » (ép. 23, 19:51). Il semble donc naturel aux personnages du *Temps d'une paix* que Raoul, fils unique, majeur, marié et père de famille en plus, hérite des biens de son père à sa mort. De retour des funérailles de Cyrille Savary, à Québec, Lionel en discute avec Joseph-Arthur : « À part nous autres, Raoul, il a personne de son côté. —Comme ça, il y aura pas de chicane pour l'héritage. La famille, c'est bien beau, mais des fois quand il y a un héritage, c'est malcommode. —Pour ça, il y a pas de doute. Raoul était bien fils unique, pis pas d'oncle ni de tante, rien » (ép. 47, 08:59). Puis, de passage chez Rose-Anna, Zidore Leclerc, la commère de la paroisse, tente d'avoir les premières nouvelles : « Je suppose que Juliette va faire un gros héritage. Je veux dire Raoul, son mari. —Je suppose que Raoul est le seul descendant du défunt. C'est tout ce que je sais » (ép. 48, 01:17). Les réactions, ou plutôt les spéculations, des personnages quant à la succession de Cyrille Savary tendent à prouver que, selon eux, un père de famille, à la mort de son père (veuf qui n'a pas fait de don entre vifs), hérite des biens et, plus important encore, du contrôle sur ceux-ci.

Description du testament

Voyons maintenant en quoi consiste le testament de Cyrille Savary. D'abord, l'élément le plus « dérangeant » du testament est le suivant : le grand héritier, c'est Jeanne d'Arc, la petite-fille de Cyrille Savary. Elle

hérite des biens de son grand-père décédé. Mais ce sous certaines réserves et conditions, n'est-ce pas ? Par exemple, elle ne pourra pas gérer ses biens avant l'âge de 25 ans. Entre temps, ces biens seront gérés par une fiducie. C'est une maison responsable en laquelle votre beau-père avait une très grande confiance. Personne ne pourra toucher au capital. Alors une fois que les différents dons prescrits par le testament auront été effectués, que les frais des funérailles auront été acquittés, l'argent laissé par votre beau-père ne pourra plus être touché. Aussi longtemps que votre fille n'aura pas atteint l'âge requis par les dernières volontés de M^e Savary (ép. 48, 07:37).

Quant à Raoul et Juliette, ils reçoivent chacun

une rente provenant de l'usufruit du capital. Dans le cas de Raoul, il s'agit d'une somme de 6 000 \$, annuellement, dans votre cas à vous [Juliette] de 2 000 \$. Cyrille a toujours eu des idées originales. Et dans le cas précis qui nous occupe, et ce, malgré mes conseils, il a tenu à ce que sa bru ait une certaine indépendance financière (ép. 48, 08:34).

De plus, Cyrille Savary laisse aussi à son fils un peu d'argent : « Il vous laisse une somme personnelle rondelette. Un petit capital avec lequel vous pouvez vous permettre de prendre des risques. —10 000 \$, c'est rien » (ép. 48, 10:45). Nous ignorons combien vaut « la fortune des Savary » (ép. 108, 40:13). Nous savons seulement qu'il s'agit d'« une fortune enviée » (ép. 101, 13:38). De fait, un capital pouvant produire 8 000 \$ en intérêts chaque année est un capital costaud. Et le fait que Raoul considère que 10 000 \$ est une somme modeste en 1921 laisse croire que le capital auquel il n'a pas accès est assez important. Dès la lecture du testament, Raoul évoque la possibilité de le contester : « Donc, il n'y a rien à faire. —Comment cela ? Qu'est-ce que vous voulez dire ? —Bien casser le testament. Vous voyez bien que mon père n'avait pas toute sa raison. Enfin, c'est inadmissible. À toute fin pratique, il me déshérite. Il déshérite son propre fils » (ép. 48, 09:23). Raoul n'est pas le seul à considérer que le testament de son père est injuste. Ben Fournier aussi le trouve plutôt dur à l'égard de son ami Raoul :

Avec le testament que le vieux Savary a laissé, il y avait pas deux choses à comprendre : travaille, mon petit gars. Je te dis que le bonhomme l'a pas ménagé. Il a tout laissé au bébé. Avec seulement une rente de 6 000 \$ pour Raoul. Pis en plus, là je trouve que le bonhomme est allé un peu fort, il a laissé une rente de 2 000 \$ à Juliette. Raoul a rien dit là-dessus, mais je suis sûr qu'au fond il le prend pas (ép. 50, 04:53).

Donc, non seulement, Raoul n'est pas le grand héritier, ce qui aurait été normal pour les personnages du *Temps d'une paix* (ou, du moins, ce qui ne les aurait pas étonnés), mais, en plus, c'est Jeanne d'Arc, une fille qui n'a pas encore un an, qui l'est à sa place.

Précautions face à un fils prodigue (potentiel)

Mais pourquoi Cyrille Savary n'a-t-il pas légué sa fortune à son fils Raoul ? Une telle exclusion doit forcément avoir des raisons. Cyrille considère que Raoul « est en tout point un jeune homme de son temps. Il est bien du 20^e siècle. En autant que ça veuille dire quelque chose » (ép. 4, 15:53). Il s'agit là du seul « reproche » que fait Cyrille à propos de son fils. Ce dernier, ayant été blessé gravement à la guerre, affiche une certaine soif de vivre :

On est au 20^e siècle, faut en profiter. En tout cas, moi, je me sens fait pour vivre aujourd'hui. Surtout qu'il y a bien des fois, dans les tranchées pis à l'hôpital militaire, je savais pas si je vivrais demain. Non papa, je vivrai pas dans le passé. Celui que j'ai, il est pas fait pour y vivre (ép. 4, 19:18).

Raoul tient à « profiter » de la vie, mais il n'est pas un gai viveur pour autant, du moins pas au moment où Cyrille Savary rédige son testament. En fait, c'est la naissance de Jeanne d'Arc, sa petite-fille, qui change la donne. Comme nous l'avons démontré, Cyrille Savary accorde beaucoup d'importance à sa descendance. Donc, au lendemain de la naissance de Jeanne d'Arc, « Cyrille veut réviser son testament » (titre de l'épisode

39) : « Comme c'est ma seule descendante directe, pour le moment du moins, je voudrais la protéger, d'une façon particulière » (ép. 39, 13:26). Il n'a donc pas vraiment confiance en son fils. Il ne le croit pas apte à transmettre son statut (l'honorabilité du nom ainsi que la fortune familiale) à ses descendants :

Je pense que ça répond à mes intentions. Tu comprends, Cyprien, en cas de décès, je veux être sûr que ma petite-fille sera bien protégée. Raoul, c'est un honnête garçon, mais il n'a pas beaucoup d'expérience. —C'est un héros de la guerre, Cyrille. —Justement, en affaires, les solutions ne sont pas si simples. Il ne suffit pas de tuer l'adversaire (ép. 41, 09:48).

Cyrille Savary entend « protéger » (il utilise cette expression à deux reprises) sa petite-fille du manque d'expérience de son fils, s'assurer que l'héritage se rende jusqu'à elle. Suite à la lecture du testament de Cyrille Savary par le notaire Fournier, quand Raoul se fâche d'être « déshérité », le notaire se défend d'avoir influencé le testateur :

Mais ce sont là les idées de votre père, Raoul. Enfin, je vous avoue que je suis assez d'accord avec certaines précautions qu'il a prises. Parce qu'il arrive trop souvent malheureusement que des fortunes, laborieusement édifiées au cours d'une vie de travail, se voient soudain dilapidées par des héritiers imprudents (ép. 48, 09:47).

Toutes ces « précautions » sont prises en fonction d'un fils prodigue potentiel, en fonction de la possibilité que Raoul soit ce que Thierry Nootens appelle un « héritier manqué » : « [c]es individus [qui] contredisent les attentes de leurs ascendants, les projections de ces derniers qui, à travers la réussite espérée de leur rejeton, cherchent à voir leur statut, leur "nom" et leur honorabilité reconduits³². »

³² Thierry Nootens, *op. cit.*, 2006, p. 233-234.

Longtemps après la mort de Cyrille, Raoul prouvera que son père avait raison de le garder à l'écart du contrôle de la fortune familiale. Raoul adopte un mode de vie assez dépensier : il achète la maison des Fournier, à Pointe-au-Pic, il s'achète un avion, il se met à parier aux courses, à jouer au casino et à la bourse (sans tout à fait faire de distinction entre l'un et l'autre). À plusieurs reprises dans le récit, Ben Fournier le met en garde contre ses dépenses excessives :

Tu dépenses beaucoup, Raoul. Je sais que l'économie est en plein boom, pis que pour l'instant, c'est pas trop grave. Seulement, à la prochaine récession... — Voyons ! Tu la vois venir, toi, la prochaine récession ? D'après tous les experts, on peut pas prévoir la fin prochaine et possible de l'expansion actuelle. La récession, c'est des histoires pour faire peur au monde (ép. 101, 13:56).

Ben est d'ailleurs le seul personnage qui voit la Crise de 1929 venir. Malgré les avertissements de son ami, Raoul continue à « se prend[re] pour Rockefeller » (ép. 106, 32:02) et va même pousser l'audace jusqu'à aller « jouer au millionnaire en Europe » (ép. 103, 31:20). De plus, Raoul demande au notaire, chargé de l'administration de la succession de feu son père, de lui accorder un prêt avec lequel il pourrait jouer à la bourse. Ce prêt lui est refusé. S'ensuit une confrontation entre Raoul, furieux de ne pas avoir accès à « son argent », et Ben, qui lui met les points sur les i :

Tu ferais mieux de regarder les choses en face. —C'est-à-dire ? —Tu ferais mieux d'accepter que ton père avait raison. Que c'était une bonne décision de sa part de ne pas te confier l'entièvre responsabilité de la fortune des Savary. Que... —Que je suis un irresponsable capable de dilapider ses biens sans même y réfléchir. C'est ça que tu veux me dire ? —Non, c'est pas tout à fait ça. Mais avoue que, quand tu as envie d'une chose, tu regardes pas beaucoup au prix (ép. 108, 40:03).

Les précautions prises par le père dans son testament pour contrer l'action nocive d'un fils potentiellement prodigue, précautions qui en ont surpris plusieurs au moment de la

lecture du testament, sont maintenant perçues comme une preuve du bon jugement du testateur : « je dois reconnaître maintenant que Cyrille Savary était un homme sage. Dis-moi, crois-tu qu'il avait deviné les faiblesses de Raoul ? » (ép. 112, 01:18) Après le krach de 1929, même Raoul finit par se rendre à l'évidence :

Si mon père ne nous avait pas laissé une rente en fiducie chez le notaire Fournier, on serait dans la rue toi [Juliette] et moi, la vraie rue, avec tous les autres chômeurs. Et si le notaire Fournier ne m'avait pas arrêté, on aurait tout perdu, tout. J'étais comme fou, comme un drogué, comme un ivrogne. Je voulais faire de l'argent vite, le plus vite possible. Maintenant, j'ai compris. Je cherche le moyen de m'en sortir, sérieusement, par mes propres moyens (ép. 127, 13:01).

Raoul n'aurait donc pas su répondre aux attentes de son père quant à la reproduction sociale de la famille. Il n'aurait pas su maintenir son rang dans la société. Si Cyrille Savary lui avait tout laissé, il n'aurait plus rien.

1.2.3 Un fils se retrouve dans la génération pivot, entre l'argent de son père et l'héritage de sa fille

La principale conséquence du testament de Cyrille Savary est de propulser son fils Raoul dans la génération pivot. Il se retrouve dans la génération pivot, mais demeure quand même un mineur, du point de vue du contrôle du patrimoine. La fiducie « perpétue le mode de gestion du patrimoine transmis selon les règles fixées par le constituant et allonge la vie de son “entreprise” au-delà de son décès, en la préservant de choix divergents, du démembrément, voire de la dilapidation³³. » Autrement dit, le fantôme de Cyrille Savary demeure « en charge » : « cette fortune est dotée d'une

³³ Anne Gotman, *op. cit.*, p. 86.

existence à la fois financière et juridique qui lui est propre³⁴. » C'est ainsi que « les dernières volontés de M^e Savary » (ép. 48, 08:15) font office de loi. Raoul n'est qu'un intermède, un entracte entre l'argent de son père et l'héritage de sa fille. Le passé lègue à l'avenir, en passant par-dessus le présent.

1.3 Mémère Bouchard, l'ancêtre contemporaine

Mémère Bouchard est un personnage incontournable dans notre analyse de l'héritage des ancêtres du *Temps d'une paix*. Elle est la doyenne du récit, la seule aînée qui dépend de la génération pivot. Bien qu'elle soit contemporaine des autres personnages, elle appartient clairement au passé. Ce qu'elle lègue n'est pas de l'ordre du patrimoine matériel. Il est plutôt de l'ordre du partage de ses connaissances, acquises pendant une vie de plus d'un siècle, et de conseils qu'elle offre volontiers.

1.3.1 Véritable monument : « elle a connu des affaires bien plus loin que toi pis moi »

Tout le long du récit, on décrit Mémère Bouchard comme « un monument » (ép. 6, 09:14). À l'époque représentée, les personnes très âgées, telles que Mémère Bouchard, n'étaient pas aussi nombreuses qu'au point d'ancre. Elle est donc décrite comme quelqu'un d'exceptionnel, une personne qui « [a] toughé » (ép. 18, 07:04). Le curé Chouinard a ceci à dire au notaire à propos d'elle : « M^{me} Bouchard, l'aïeule de Juliette, est une de mes plus vieilles paroissiennes. Elle a plus de 92 ans. Et elle conserve une lucidité tout à fait remarquable » (ép. 6, 08:42). Ce que confirme Juliette : « Mémère

³⁴ Thierry Nootens, *op. cit.*, 2006, p. 233.

Bouchard est encore ben capable » (ép. 6, 08:53). Tout comme Cyrille Savary, elle est en fin de vie : « Je serai pas toujours icitte, chère. Tu le sais bien, Rose-Anna. J'ai fait plus que mon temps. Mon règne achève » (ép. 129, 36:09). Par contre, cette « fin de règne » est assez longue (contrairement à Cyrille Savary). En fait, l'état de santé de Mémère Bouchard ne change pas tout le long du récit. Ce qui lui donne un air intemporel, comme si elle était figée dans le temps : Mémère est vieille et elle l'a toujours été, d'aussi loin qu'on puisse se rappeler. Donc, sachant que « son règne achève » et que ce « monument » a été témoin de nombreuses choses pendant sa longue existence, ses proches écoutent ce qu'elle a à dire : « Je me sens soulagée d'entendre vos paroles, Mémère. Vous parlez toujours bien sagement » (ép. 59, 04:23), « Vous êtes toujours de bon conseil, Mémère » (ép. 59, 05:42). On considère sa vision des choses : « Comme de raison, elle a connu des affaires bien plus loin que toi pis moi. Ça fait que je l'écoute, tu sais, des fois. Quand je peux pas me faire une idée par moi-même » (ép. 50, 20:47). Elle a connu tellement de choses que ses « sages paroles » et ses « bons conseils » sont dépourvus de préjugés : « Tu peux me le dire, ma petite-fille, même si c'est bien intime. Une vieille comme moi, ça a pas mal vu tout ce qu'il y a à voir, chère » (ép. 21, 06:57). En somme, Mémère Bouchard a vu beaucoup de choses et elle en parle sagement. Et son legs dans tout ça ? Que transmet Mémère à ses descendants ?

1.3.2 Fonction de passeur d'histoires, de passeur d'Histoire

Mémère Bouchard accomplit la fonction de passeur d'histoires. La valeur de ce personnage n'est pas seulement d'avoir été témoin de toutes ces choses, mais aussi, et

surtout, de pouvoir en témoigner. Ce qui nous intéresse ici, c'est la transmission de la mémoire familiale.

On sait le rôle particulier des femmes dans la gestion des relations de parenté. Ce sont elles qui s'occupent d'organiser la sociabilité familiale, d'assurer la circulation des informations et des nouvelles des uns et des autres, et qui échangent des services. La vitalité du réseau de parenté repose très largement sur leurs épaules. Notre étude montre qu'elles ont aussi la charge de la mémoire familiale³⁵.

Tandis que la génération pivot s'affaire à composer avec le présent, la vieillesse et la jeunesse se retrouvent à discuter du passé et de l'avenir. « [L]a transmission s'opère volontiers selon le principe des générations alternées, directement de grands-parents à petits-enfants³⁶ ». La transmission de la mémoire est même « une composante essentielle de la relation entre les grands-parents et les petits-enfants³⁷ ». Donc, si les femmes jouent un rôle important dans la « charge » de la mémoire familiale et que la transmission de cette mémoire s'opère « volontiers » de la vieillesse à la jeunesse, nous nous pencherons particulièrement sur le rôle de Mémère Bouchard en tant que grand-mère (et arrière-grand-mère). Dans *Les femmes au tournant du siècle*, Denise Lemieux et Lucie Mercier traitent du « temps des grands-mères ». En nous attardant sur la relation entre Mémère Bouchard et Juliette, nous constatons, tout comme l'ont fait Lemieux et Mercier dans leur étude, qu'il s'agit surtout de la « transmission d'une expérience par des grands-mères modernes qui ont connu des mondes disparus³⁸ ». Lors de sa seule visite à Québec à la toute fin du récit, une sorte de déficit à combler avant sa mort, Mémère Bouchard se remémore sa jeunesse et confie ceci à Juliette :

³⁵ Jean-Hugues Déchaux, *op. cit.*, p. 144.

³⁶ *Ibid.*, p. 145.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 352.

nous autres, dans notre temps, nos mères nous habillaient dans des poches de farine blanchies au lessi pis taillées à notre convenance. C'était du bon *stuff*, c'était pas toujours déchiré. Pis on portait des souliers de bœufs, comme on disait. Pis mon frère qui est mort asteure, il avait 12 ans, pis c'est lui qui faisait déjà les souliers pour toute la famille. Pis il avait jamais appris. Un jour, la mère lui a dit « c'est toi qui fais les souliers », pis il les a faits, c'est tout. C'était pas plus malin que ça. Mais c'est dur à croire aujourd'hui. Mais toi, toi, tu me crois, chère ? —Je vous crois, Mémère. —Bon. Quand je serai plus là, pis que mon règne sera fini, tu le répèteras en disant que c'est de moi que tu tiens ça. Pis que moi, je l'ai vu. —Je le dirai, Mémère (ép. 128, 27:32).

Mémère parle d'un temps qui n'est plus, qui est difficile à imaginer pour la jeunesse.

Elle souhaite tout de même que ses histoires soient transmises aux générations suivantes.

Que sa réalité soit racontée. Voilà le legs de Mémère Bouchard.

En plus de transmettre la petite histoire familiale, Mémère Bouchard accomplit aussi la fonction de passeur d'Histoire. Au début de la quatrième saison, Juliette visite le curé Chouinard pour lui parler de son projet : elle souhaite organiser une grande fête pour les 100 ans de Mémère Bouchard. Le curé trouve d'abord que Juliette voit trop grand et que Mémère Bouchard, une femme bien ordinaire, ne mérite peut-être pas tous ces honneurs, mais il réalise ensuite qu'avoir 100 ans en 1928, c'est avoir été témoin de bien des événements déterminants de notre histoire :

Elle a vécu, M. le curé. [...] Vous trouvez pas que c'est assez ? Elle a vu bien des choses. Elle est bien plus vieille que le Canada. —Tu veux dire que la Confédération. Oui, évidemment, si elle va avoir 100 ans, elle est née en 1828. Elle avait même l'âge de raison au moment de la Rébellion de nos pauvres patriotes. Elle a peut-être vu Papineau. —Peut-être bien. [...] Mais elle a déjà vu les Anglais. Quand elle était bien petite. Un jour, elle nous a raconté ça. Ça fait longtemps, mais je m'en souviens. Son père naviguait. Il avait son propre bateau pis c'était tard l'automne. Il faisait frette pis il neigeait. Ils s'étaient réfugiés chez de la famille, à Contrecoeur. En attendant que le mauvais temps passe. [...] Ils ont vu passer des soldats anglais, bien des soldats, qui s'en allaient à Saint-Denis (ép. 79, 02:23).

Bien que, comme Juliette le souligne, le simple fait d'« avoir vécu » aussi longtemps est digne de célébrations, pouvoir témoigner d'un événement historique l'est encore plus. « Ah ! que de souvenirs, que de richesses enfouies dans la tête de M^{me} Bouchard. Tout un patrimoine encore vivant, un livre d'histoire, en chair et en os » (ép. 96, 08:20), dit le curé lors de la messe en l'honneur de Mémère Bouchard, juste avant les célébrations de son centenaire. Mais si Mémère Bouchard agit comme un agent de liaison entre le passé et le présent, quel est son rapport à l'avenir ?

1.3.3 « Un exemple de persistance dans le présent, de fidélité dans le passé et de foi en l'avenir »

Selon le curé Chouinard, Mémère Bouchard est « un exemple de persistance dans le présent, de fidélité dans le passé et de foi en l'avenir » (ép. 96, 09:58). Bien qu'elle appartienne à un monde qui n'est plus, Mémère Bouchard n'est pas passéiste. Elle vit, au jour le jour. Contrairement au notaire Fournier, elle ne vit pas dans le passé :

Pauvre Cyprien, mais quand va-t-il donc comprendre ? Je ne suis pas d'accord avec tout ce qui se fait à notre époque, mais je sais bien qu'il y a des choses qui changent, que le futur sera bien différent du passé. Qu'on le veuille ou non. Mais Cyprien se fait une gloire personnelle de résister à tout ce qui est nouveau. C'est pourtant un homme intelligent (ép. 88, 10:42).

Ben Fournier dit que son « père, le notaire Cyprien Fournier, ronchonne parce qu'il voit peu à peu disparaître un passé auquel il attache une importance quasi absolue » (ép. 101, 13:19). Mémère Bouchard, elle, n'est pas contre le changement. En fait, elle a vu le monde changer plusieurs fois au cours de sa longue vie. Il est vrai que le monde n'a jamais changé aussi radicalement qu'au début du 20^e siècle, mais elle est quand même plus réceptive au monde moderne que l'est le notaire Fournier. En un mot, elle est plus

moderne que lui, qui est pourtant son cadet d'une quarantaine d'années. Sa « foi en l'avenir » est manifeste : « C'est votre descendance, Mémère. La cinquième génération. —Tu vois, ma petite-fille, je pense qu'on a fait pas pire » (ép. 41, 13:36). Lors de sa visite à Québec, Mémère Bouchard souhaite voir la buanderie où travaille Antoinette, qui en est la patronne. Avant de monter l'escalier qui mène au bureau, elle dit : « Passe devant, chère. Pis montre-moi le chemin. Pis toi, passe derrière. Comme ça, tu me pousseras dans le dos si j'ai de la misère à monter jusqu'en-haut » (ép. 128, 07:12). Elle demande à Antoinette, de la génération montante, de la guider et à Rose-Anna, de la génération pivot, de l'aider à suivre si elle a de la difficulté. La métaphore de l'escalier, représentant la suite des générations, est un symbole très fort. Et Mémère Bouchard assume totalement sa place dans le continuum : la vieillesse, soutenue par la génération pivot, qui suit la jeunesse.

Conclusion

Le présent chapitre visait à brosser le portrait de l'héritage des ancêtres dans *Le Temps d'une paix*. Pour ce faire, nous avons d'abord vu que la « présence » des personnages « sans visage » permet d'affirmer que dans le passé du *Temps d'une paix*, la reproduction sociale à l'identique est la tendance lourde, mais qu'il existe tout de même une possibilité d'ascension sociale. Puis la succession de Cyrille Savary nous a permis de démontrer qu'un testament est une loi qui impose aux héritiers une vision de la descendance et qui peut garantir certaines protections contre un héritier imprudent, voire un prodigue. Enfin, Mémère Bouchard, l'ancêtre contemporaine, nous a permis de

démontrer que le legs ne se fait pas seulement par testament. Mémère transmet son expérience du passé au présent. Maintenant que nous nous sommes penché sur l'héritage des ancêtres, il faut nous demander ce que la génération pivot fait de cet héritage, comment elle exerce son autorité en tant que génération « au pouvoir » et ce qu'elle compte transmettre aux générations suivantes.

CHAPITRE 2

Entre passé et avenir, le pouvoir au présent : le règne de la génération pivot

Maintenant que nous avons sondé les relations intergénérationnelles des origines du *Temps d'une paix* et que nous savons en quoi consiste l'héritage des ancêtres, nous allons nous pencher sur le présent, sur l'époque représentée.

Au-delà de ces temps de transition particulièrement visibles lorsqu'ils sont mis en relief par des rituels, la plupart des sociétés ont une notion de la périodisation basée sur l'âge, celle-ci fut-elle aussi élémentaire que l'opposition entre les jeunes et les vieux. Cette périodisation suppose l'existence d'un système hiérarchique entre les groupes ainsi délimités³⁹.

Le présent chapitre portera sur le « règne » de la génération pivot⁴⁰, la génération intermédiaire entre la jeunesse et la vieillesse, toutes deux économiquement dépendantes. Nous traiterons donc des chefs de famille, de ceux qui dirigent leur famille, véritable entreprise. Nous analyserons d'abord les droits et devoirs des chefs de famille ; nous nous pencherons ensuite sur le cas de Raoul et Juliette, les jeunes parents qui se retrouvent dans la génération pivot peu de temps après la naissance de leur premier enfant ; et, finalement, nous aborderons le cas du curé Chouinard que nous pouvons considérer comme le père de la famille paroissiale.

³⁹ *Ibid.*, p. 19.

⁴⁰ L'expression « génération pivot » nous vient d'André Masson, *op. cit.*

2.1 Les chefs de famille

Dans *Histoire de Charlevoix*, Normand Perron et Serge Gauthier définissent ainsi la famille charlevoisienne typique :

Habiter un rang, c'est adopter un mode de vie. La cellule familiale s'impose au cœur de la vie paysanne. Les paysans charlevoisiens vivent ainsi au milieu d'une famille homogène comprenant un père, une mère et un bon nombre d'enfants (en moyenne autour de dix et souvent plus) où les grands-parents demeurent jusqu'à leur mort ainsi que les membres de la famille qui sont restés célibataires ou qui sont malades ou handicapés. Dans ce contexte, la famille s'avère une petite entreprise tournée vers l'autosuffisance de ses membres⁴¹.

Tel qu'indiqué au chapitre précédent, les chefs de famille du *Temps d'une paix* sont, à l'exception du notaire Fournier, les derniers descendants d'une lignée axée sur la reproduction à l'identique. Ils ne sont toutefois pas les derniers maillons de la chaîne des générations. Ils ont des enfants et ils sont à la tête de leur famille. Nous verrons ici en quoi consiste le pouvoir dans le récit et comment il est exercé. Si les chefs de famille, dans *Le Temps d'une paix*, ont des droits sur les autres membres de la famille, ils ont aussi des devoirs à leur égard. Ils doivent transmettre ce qui leur a été transmis et ils doivent établir « leur suite ».

2.1.1 Autorité

Nous pencher sur les chefs de famille, c'est nous pencher sur la hiérarchie qui existe entre les membres de la famille.

La société préindustrielle reposait sur trois bases : la famille, l'agriculture et une structure sociale rigide et hiérarchisée. C'est la famille patriarcale, plutôt que

⁴¹ Normand Perron et Serge Gauthier, *Histoire de Charlevoix*, Sainte-Foy, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 2000, p. 195.

l'individu, qui était au centre des relations sociales et économiques, et des codes définissaient, en les mettant au premier plan, les droits et les obligations de la cellule familiale⁴².

Chez les cultivateurs, chez les habitants, le « chef de l'exploitation⁴³ » est aussi le chef de famille. « En milieu agricole, il faut voir les relations familiales et les relations de travail dans une structure unitaire⁴⁴ ». Le chef de famille doit veiller au bon roulement de l'exploitation familiale. Il doit gérer le bien commun : assurer la survie de la famille et, si possible, améliorer l'exploitation, améliorer leur sort. Chantal Collard souligne le fait que « les parents gèrent leur famille nombreuse un peu comme si elle était une entreprise⁴⁵ ». La survie de l'entreprise, c'est la survie de la famille. Les décisions du patron quant à l'orientation de l'entreprise ne sont cependant pas toujours populaires auprès de la famille. Les chefs de famille dans *Le Temps d'une paix* doivent souvent affirmer et imposer leur vision des choses.

L'exercice du pouvoir : obéissance et discipline

Nous ne nous pencherons pas sur l'autorité telle quelle, ce qui n'est pas notre objectif, mais bien sur les traces de celle-ci, sur les preuves, dans le récit, qu'il existe une relation hiérarchique entre les membres d'une famille, entre les générations. L'autorité du chef de famille, dans le récit, est perceptible de deux façons : par l'affirmation de ladite autorité par le chef lui-même (et sa reconnaissance par ceux qui

⁴² John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 49.

⁴³ Gérard Bouchard, *op. cit.*, 1983, p. 43. Chantal Collard, Béatrice Craig et Diane Gervais aussi abordent ce double rôle de chef d'exploitation et de la famille.

⁴⁴ Diane Gervais, « Succession et cycle familial dans le comté de Verchères, 1870-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 1, 1996, p. 72.

⁴⁵ Chantal Collard, *op. cit.*, p. 73.

lui sont soumis), d'une part, et, d'autre part, par la discipline qu'il doit parfois imposer. Dans *Le Temps d'une paix*, il n'y a pas d'ambiguïté sur l'identité des chefs de famille⁴⁶. Dans chacune des familles représentées dans *Le Temps d'une paix*, le père de famille affirme son autorité différemment et si certains enfants n'obéissent pas toujours aux volontés du chef, ils le font en connaissance de cause. Ils ne nient pas l'autorité, ils s'y opposent.

Voyons d'abord comment s'exerce le pouvoir de la génération pivot chez les Saint-Cyr. Rose-Anna est chef de famille. Elle est désignée comme étant « la patronne » (ép. 124, 16:49) tant par Valérien Lavoie, fils cadet de Joseph-Arthur et homme engagé de Rose-Anna, que par ses enfants : « sur la terre icitte, le boss, c'est vous, la mère, pis personne d'autre » (ép. 126, 42:37). L'autorité de Rose-Anna n'est pas seulement reconnue par les jeunes, elle l'est aussi par Mémère Bouchard : « Il faut un boss icitte comme ailleurs. Pis icitte, le boss, c'est elle, cher » (ép. 47, 04:15).

Les épouses contribuent essentiellement aux travaux de l'exploitation familiale. Dans le cas de femmes d'agriculteurs, elles prennent soin des animaux et apportent leur aide dans le temps des récoltes, des sucres ou des anguilles. Elles s'occupent également des jardins potagers. Parfois aussi, au cours des absences maritales, elles doivent assumer seules avec leurs enfants la relève de l'exploitation familiale⁴⁷.

La participation de la femme aux travaux de l'exploitation familiale lui permet une certaine autonomie. De plus, en l'absence du père de famille, c'est la mère qui commande. Béatrice Craig aborde la question de la veuve : « [...] droit français [...]

⁴⁶ Nous utiliserons les expressions « père de famille » et « chef de famille » comme des synonymes puisque même Rose-Anna, la seule femme à être chef de famille dans *Le Temps d'une paix*, s'identifie de la sorte : « Oubliez pas, les filles, que c'est moi le père de famille » (ép. 21, 13:33).

⁴⁷ Chantal Collard, *op. cit.*, p. 61.

reconnaissait la participation économique des femmes à l'enrichissement du ménage, et considérait que cette participation était égale à celle du mari ; il donnait aux veuves une chance d'accéder à l'indépendance économique⁴⁸. » Étant veuve, Rose-Anna assume l'intérim, de son défunt Antoine et elle insiste sur les droits qu'elle a sur ses enfants. Un événement en particulier illustre bien cette situation. Au printemps, Valérien n'est toujours pas de retour des chantiers, où il a passé l'hiver, et Rose-Anna a besoin d'un homme pour les travaux de la terre. Elle compte « reprendre » son garçon Lionel⁴⁹ qui travaille au village, au garage J.A. Lavoie. Elle ira jusqu'à impliquer le curé Chouinard dans sa démarche, pour faire valoir son droit sur son fils.

L'arrangement concernant Lionel conclu entre Joseph-Arthur et Rose-Anna est l'une des intrigues imbriquées⁵⁰ de la première saison du *Temps d'une paix*. Dès le début, Lionel est associé aux progrès et à la mécanique. Il est introduit dans le récit alors qu'il répare un moteur (ép. 1, 00:55). Dans le premier épisode du *Temps d'une paix* (« Rose-Anna dit non »), le curé Chouinard, qui sert d'intermédiaire entre ses

⁴⁸ Béatrice Craig, « La femme face à la transmission des patrimoines au 19^e siècle : droit coutumes et pratiques », dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy, *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, 18^e-20^e siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, p. 235.

⁴⁹ L'expression « mon/son garçon Lionel » revient tout le long du récit. L'expression est évidemment souvent utilisée par Rose-Anna lorsqu'elle parle de son fils unique, mais elle est aussi abondamment utilisée par Juliette et Antoinette, qui taquinent leur petit frère en l'appelant ainsi. Tous les membres de la famille Saint-Cyr sont conscients de la position privilégiée qu'occupe le fils unique de la famille.

⁵⁰ Dans un texte sur le téléroman comme genre, Annie Méar se penche sur sa morphologie. La structure en imbrication d'un téléroman comprend les épisodes qui « ne rend[ent] compte que d'une partie seulement d'une des intrigues » (Annie Méar *et alii*, « Le téléroman, genre hybride : réalité et fiction à la télévision », *Études littéraires*, vol. 14, n° 2, 1981, p. 298). Dans ce type de structure, « le continuum est donc forgé par le tramage de plusieurs intrigues développées simultanément et non pas successivement comme dans la structure [en succession] » (*Ibid.*, p. 298), qui comprend les épisodes qui « présente(nt) une intrigue résolue et apporte(nt) tous les éléments nécessaires à la compréhension de celle-ci » (*Ibid.*, p. 297).

paroissiens et les familles bourgeoises qui viennent passer les vacances dans la paroisse, croit qu'il pourrait trouver un emploi à Lionel :

J'avais pensé à Lionel... —Ah, lui, je peux pas, j'en ai besoin si je veux hiverner. Pour quoi faire ? —Il a du talent pour la mécanique. Je connais un villégiateur qui cherche un chauffeur pour tout l'été. —Il a pas d'instruction pour ça ! —Il a du goût pour ces affaires-là. Et puis, écoute, Rose-Anna. On est au 20^e siècle. C'est le siècle du progrès (ép. 1, 16:49).

Lionel est très en colère quand il apprend que sa mère a refusé cette offre en son nom :

Non ! Non, la mère, ça marchera pas comme ça. Je vais y voir. —T'as beau être grand pis fort comme père et mère, je peux encore te parler, mon garçon. Assis-toi. [...] Lionel, je t'ai dit de t'assoir —Il me semble, la mère, que vous auriez pu m'en parler avant de refuser pour moi. —Qu'est-ce que ça aurait donné de plus. Il aurait fallu que tu dises non. Pis là, comme ça, le curé a pas perdu son temps. —[...] Maman, vous le savez que j'aime ça les patentes. J'ai quasiment fini de raboudiner le moteur que le père Desgagné avait jeté sur la grève, rapport qu'il pensait qu'il avait fait son temps. Il part, mais il arrête tout de suite. Je vous le dis que je vais la trouver la patente qui arrêtera plus (ép. 2, 00:04).

Lionel a du talent pour la mécanique, mais il ne peut pas travailler dans ce domaine puisqu'il est retenu par sa mère qui a besoin de lui sur sa terre :

ici sur la terre, nous autres, il faut se suffire en tout. Pour le manger, le chauffage pis l'habillement. Juliette pis moi, on va faire une cenne ou deux en travaillant chez le notaire Fournier, pendant les vacances, comme engagères. Avec le salaire de Juliette pis le grand ménage, celui d'avant pis celui d'après, on va peut-être avoir 20 piastres. Avec ça, il faut faire tout notre hiver. —Raison de plus pour que je gagne moi aussi. Ça en fera plus pour hiverner. [...] —[...] Avec ce 20 piastres-là, mon petit garçon, bien c'est bon en autant que le foin est rentré, pis que le blé pis l'avoine sont battus, pis que les cochons pis les poules sont engrangés et pis faut faire boucherie pis tout le barda des conserves pis des confitures autrement, s'il fallait acheter tout ça, on serait morts avant la Toussaint (ép. 2, 02:10).

Lionel est prisonnier de la terre familiale : « [f]aut un homme sur la terre » (ép. 6, 20:08). Mais le progrès technologique et les emplois disponibles attirent un bon nombre

de jeunes gens qui quittent les paroisses rurales pour s'installer dans les villes. Si Rose-Anna peut encore forcer son unique fils à rester sur la terre, ce n'est qu'une question de temps avant qu'il se rebelle. Joseph-Arthur met Rose-Anna en garde contre cette éventualité :

Bien non, Rose-Anna, il va pas te désobéir. C'est un bon garçon, Lionel, obéissant. Mais ça lui enlève pas ses goûts pour autant. Il reste, mais à reculons. C'est pas naturel d'avancer à reculons. Un jour, quand tu le fais *backer* trop, il finit par ruer dans le bacul. Il perd patience. Parce que la nature l'a pas fait pour aller de même. Penses-y. Lionel a quasiment un don pour ramancher les moteurs, les engins, tout ce qui grouille à *steam* ou bien au *gaz*. Penses-y (ép. 2, 11:17).

De son côté, Joseph-Arthur aimerait bien que Lionel travaille pour lui. C'est en discutant avec le curé Chouinard que l'idée de l'arrangement lui vient à l'esprit :

je peux pas faire chauffer mon camion neuf par un étranger de la paroisse, par n'importe quel venu. C'est de quoi un camion de même. Avec Lionel, j'aurais confiance. Et puis, Rose-Anna, elle aurait Valérien. Elle a pas le droit de le faire travailler, mais ils l'ont jamais achalée avec ça. Une pauvre veuve (ép. 5, 08:08).

Mais Rose-Anna reste sur sa position : il faut un homme sur la terre. De plus, elle souhaite que son fils unique, son garçon Lionel prenne un jour la relève sur la terre familiale : « [I]a terre, je te la garde [...], Lionel, en souvenir de ton père » (ép. 6, 22:20). Joseph-Arthur, aussi entêté que Rose-Anna, n'abandonnera pas son idée de mettre les talents de Lionel à son service. Il compte reprendre l'atelier du vieux forgeron, qui quitte la paroisse, pour en faire un garage où il offrira aussi les services de forgeron. Il aura besoin d'un bon mécanicien :

Mais veux-tu bien me dire où tu vas prendre le génie qu'il te faut pour bien faire tout cet ouvrage-là. —J'ai pensé... Lionel, le garçon à Rose-Anna. Il a un don pour les engins, un don naturel. Je suis sûr que s'il s'essayait, avec un petit peu de pratique, il maîtriserait ça bien vite. —Mais Rose-Anna veut pas. —Je vais lui

parler, une fois de plus. Pis cette fois-là, elle devrait comprendre le bon sens. Si elle veut garder l'estime de son garçon, comme de raison (ép. 8, 03:18).

Cette idée plaît beaucoup à Lionel, mais il a besoin de la permission de sa mère : « On s'est accordés, M. Lavoie pis moi. Il reste plus rien que vous à dire votre mot. Moi, je trouve ça dans le plus que parfait. Qu'est-ce que vous en dites, vous, m'man ? » (ép. 10, 10:50). Rose-Anna n'apprécie pas du tout les tractations de Joseph-Arthur auprès de son garçon Lionel : « je pensais pas que t'avais le cœur assez noir, Joseph-Arthur, pour m'enlever mon seul garçon, mon seul soutien, mon bâton de vieillesse » (ép. 10, 13:18). Joseph-Arthur réussira tout de même à lui faire entendre raison :

Raisonne-toi un petit brin. C'est la meilleure chose qui peut t'arriver. Lionel, il aime ça les engins, les patentés. Il serait parti un jour, pis peut-être bien loin. Ou bedon il serait resté pis il serait peut-être devenu un bon-à rien, un ivrogne, un sans allure comme ton beau-frère Zidore [...]. Là, il va gagner sa vie honorablement. Il va pensionner avec toi, mais il fera pas un habitant comme son père (ép. 10, 14:38).

C'est ainsi que Rose-Anna accepte finalement de laisser son seul fils aller travailler au garage de Joseph-Arthur Lavoie, au village. Mais cet arrangement n'est pas irrévocable. L'absence de Valérien au printemps viendra tout remettre en question.

Au tout début de l'épisode 34 (« Le retour de Valérien »), nous apprenons que Rose-Anna a l'intention de reprendre son fils sur sa terre. Lionel est inquiet. Il demande à Joseph-Arthur quelles sont ses intentions : « Pis vous ? Vous avez rien dit ? Allez-vous laisser faire ça ? » (ép. 34, 00:06). Joseph-Arthur, en tant que père de famille, doit respecter les droits d'un autre père de famille, il doit respecter les droits que Rose-Anna a sur son fils :

L'affaire est bien délicate. D'abord, ta mère, c'est ta mère. Ça veut tout dire. Pis t'as pas 21 ans. Tu dois obéissance à tes parents. Ton père est mort, mais ta mère est bien en vie, pour ça il y a pas de doute. En plus, elle est mal prise. Il faut un homme sur la terre. Pour faire les gros travaux, en tout cas. [...] Icitte, c'est une paroisse de cultivateurs. La terre, c'est bien important. Pis toi, t'es seul fils de cultivateur. Oublie pas ça. Même le gouvernement a pas pu aller contre ça pendant la guerre. T'as été exempté, toi Lionel, de la conscription à cause de ça. Pour le monde de par-icitte, ton devoir, c'est d'aider ta mère. Même si les gens sont pas contre les automobiles pis les garages, ça pourrait me faire du tort de te garder icitte quand ta mère a besoin de toi. Ça fait que, veut veut pas, c'est Rose-Anna qui a le dernier mot, même si moi, ça ferait plus mon affaire de te garder icitte (ép. 34, 00:13).

Il faut un homme sur la terre et le devoir de Lionel, c'est d'être cet homme-là. Mais il ne compte pas rentrer à la maison sans résister, au moins un peu : « C'est bien mon idée de faire à ma tête le plus que je peux. Je suis votre exemple, m'man » (ép. 34, 04:48). La résistance de Lionel sera vaine. Rose-Anna connaît ses droits et elle compte bien les faire respecter. Elle se rend au presbytère pour obtenir l'appui du curé, qui ne peut pas faire autrement que de lui donner raison, mais non sans la mettre en garde des conséquences :

Rose-Anna ! Il me semblait que c'était une affaire toute arrangée, ça. Pis là, tu viens tout remettre en question. —[...] J'ai plus besoin de Lionel que Joseph-Arthur en a besoin. Pis Lionel, c'est mon garçon ou bien c'est le garçon de Joseph-Arthur ? —Seigneur ! C'est le tien, dans le sens que c'est toi qui l'as mis au monde. —C'est ça que je dis. C'est le mien, pis il va faire ce que je vais lui dire. —Bien sûr qu'il va faire ce que tu vas lui dire parce que Lionel, c'est un bon fils. Pis c'est un fils accommodant. Mais là, je commence à trouver que tu tires un peu raide sur les cordeaux. S'il rue dans le bacul, viens pas te plaindre à personne d'autre qu'à toi-même (ép. 34, 06:36).

Rose-Anna va donc chercher son fils au garage pour le ramener à la maison. Lionel ne peut plus faire à sa tête. Il rentre à la maison, résigné : « [j]e suis paré à commencer, m'man. Dites-moi quoi faire, je vais le faire. C'est vous le boss » (ép. 34, 18:48).

Heureusement pour Lionel, son retour à la ferme familiale sera de courte durée. En allant fendre du bois, il trouve Valérien, étendu dans le bois. Dès l'épisode suivant, c'est le retour à la normale. Lionel travaille au garage de Joseph-Arthur et Valérien travaille sur la terre de Rose-Anna. Mais que serait-il arrivé si Valérien n'était pas revenu ? « Si j'étais pas revenu, moi, Ma'am Rose-Anna, Lionel, vous l'auriez pas gardé icitte tout l'été contre son gré ? —Beau dommage ! Il aurait fallu qu'il obéisse à sa mère. Il a des devoirs envers moi, mon garçon, pis envers son père, même s'il est défunt » (ép. 35, 02:23). Les pères de famille ont des droits sur leurs enfants. Et si ces droits ne sont pas respectés par les enfants ? Si un enfant conteste ou ne respecte pas l'autorité du parent, quel genre de discipline imposent les chefs de famille dans *Le Temps d'une paix* ?

Antoinette Saint-Cyr est l'aînée des enfants de Rose-Anna. Elle n'est pas heureuse sur la terre. Elle veut partir :

Je m'en vais. Pis il y a rien pour me faire changer d'idée. Je m'en vais travailler pour les Davis à Québec. C'est pas le bout du monde. Je viendrai vous voir de temps en temps. Vous le savez que j'aime pas ça la culture. C'est mieux de même. Vous dites rien ? —Tu m'as dit ce que t'avais à me dire, tu m'as dit ton idée. Elle est faite. J'ai rien à dire. T'es pas attachée à un piquet. T'es libre. Mais moi itou, je suis libre. Je t'empêcherai pas de partir, mais si tu veux ma bénédiction en plus, ça, jamais. T'es libre, ma fille, mais tu me feras jamais dire le contraire de mon idée, jamais (ép. 18, 03:31).

Le départ d'Antoinette est cependant reporté de deux semaines. Elle décide toutefois d'agir comme si elle était réellement partie, trop orgueilleuse pour retourner chez sa mère après une difficile « déclaration d'indépendance ». Elle se cache au garage de Joseph-Arthur et compte y rester jusqu'à son départ pour Québec. Quand elle l'apprend, Rose-Anna va chercher sa fille et la ramène à la maison :

Toi, ma fille, prends tes cliques pis tes claques pis marche à la maison. —Écoutez, sa mère... —Tu vas en manger une, ma fille. Je suis encore capable. Pis c'est ta mère qui te parle, c'est pas personne d'autre. Si tu penses que tu vas faire placoter dans toute la paroisse, ma fille, en restant icitte, bien tu te trompes, Antoinette. Pis si t'as peur de me parler, marche à la maison, on va y voir. Mais sors d'icitte au plus coupant avant que je te sorte par la peau du cou. [...] Parce que ma fille [...] est pas encore partie pour la ville. Pis elle reste chez sa mère comme une fille honnête (ép. 20, 17:26).

Rose-Anna est prête à accepter le départ et l'indépendance d'Antoinette, mais tant qu'elle n'est pas partie, elle est sous la juridiction de sa mère. Le chef de famille doit intervenir et sévir. Les enfants des chefs de famille ont « beau être grand[s] pis fort[s] comme père et mère » (ép. 2, 00:09), ils ne sont pas à l'abri de la discipline du chef.

Les chefs de famille doivent aussi imposer leurs décisions. Dans le dernier épisode du *Temps d'une paix* (« Des excuses pour Rose-Anna »), Rose-Anna s'est enfermée dans sa chambre et refuse d'en sortir. Joseph-Arthur a dit publiquement qu'elle parlait à travers son chapeau et Rose-Anna, humiliée, ne quittera sa chambre que pour recevoir des excuses sur le perron de l'église après la messe. Cette situation a des conséquences sur le bon roulement de l'exploitation familiale. L'entêtement de Rose-Anna empêche la famille de s'acquitter d'une tâche très importante : aider Joseph-Arthur à faire les foins. Lionel, Juliette et Antoinette se liguent et tentent de raisonner leur mère :

Ça a pas de bon sens. Vous pouvez pas faire ça à M. Lavoie. —Les excuses d'abord. — Il est aussi entêté que vous l'êtes. Le beau temps durera pas si longtemps. —C'est des enfantillages. Il y a une *job* à faire. Faut la faire, c'est tout. —Les moissons, c'est sacré. M. Lavoie nous a aidés. C'est à notre tour, astheure. M. le curé le dit souvent : c'est un devoir sacré pour le cultivateur de moissonner le blé de la terre. —C'est de l'avoine. —Oh ! vous jouez sur les mots là. —Demande-lui donc, à Joseph-Arthur Lavoie, ma fille, s'il joue pas sur les mots, lui. [...] —Je vous dis que c'est un bel exemple pour les enfants. —[...] C'est une

grève, c'est une vraie grève ce que vous faites là. — Icitte, c'est moi qui est boss. Si c'est une grève, c'est une grève de boss. — Bon bien, moi, j'en ai assez, j'ai d'autres chats à fouetter. La mère, vous êtes pas raisonnable (ép. 135, 07:51).

Les enfants n'ont pas réussi à convaincre le chef de famille de revenir sur sa décision, même s'ils sont tous persuadés que leur mère a tort. « Moi, la mère, je la respecte, mais je peux pas voir comme elle. [...] [S]i l'avoine reste sur le champ, c'est aussi une offense. Ce que le bon Dieu nous donne, faut le respecter. Pis surtout quand on a travaillé pour » (ép. 135, 10:55). Mais ce désaccord ne mènera pas à la désobéissance. La famille Saint-Cyr ne participera à la corvée chez les Lavoie qu'à condition que Joseph-Arthur fasse des excuses publiques à Rose-Anna, ce qu'il fera.

Le patriarcat bourgeois : M^{me} Cyprien Fournier

Nous ne pouvions pas analyser l'autorité du père de famille sans aborder la soumission de la mère. Les enfants ne sont pas les seuls à devoir se soumettre à l'autorité du chef, du père de famille. De tous les personnages féminins du *Temps d'une paix*, Marie-Thérèse, « M^{me} Cyprien Fournier, la femme du notaire » (ép. 117, 29:37), est de loin celle qui est le plus explicitement dominée par son mari⁵¹. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le notaire Fournier est un personnage très traditionaliste qui aime qu'on respecte la hiérarchie sociale et l'ordre établi. Dès l'introduction du notaire et de sa dame, nous constatons la dynamique qui existe dans leur couple : le mari domine complètement sa femme.

Le notaire Fournier voit un véritable culte au passé et condamne tout ce qui est moderne. Il n'aime pas le père Noël :

⁵¹ Nous excluons ici les personnages « sans visage » comme Vaillance et la mère de Noëlla dont la domination du mari n'est que discours rapporté.

Alors, comme ça, mon cher papa, t'aimes pas *Santa Clause* ? —Tu pourrais au moins dire le père Noël, Benoît. Je ne peux être d'accord. Qu'est-ce que tu veux. C'est une coutume américaine qui est en train de supplanter nos belles traditions parce que les étrennes, ça se donne au jour de l'An (Spécial des Fêtes, 38:17).

Il n'aime pas l'art moderne : « Moi, je n'aime que les Grecs et les Romains. [...] Ce fut le sommet de l'art, jeune homme. Depuis, on n'a fait que répéter. Enfin, quand on a pu » (ép. 104, 27:42). Il n'aime pas le téléphone :

Je ne comprends pas. Le téléphone, c'est commode... —Trop ! Cette commodité cache un piège. —Tu me surprends, Cyprien. Marie-Thérèse a beau être loin de toi, tu peux lui parler quand tu veux, non ? C'est une amélioration, il me semble. —C'est une dangereuse illusion. Ma femme et moi, nous avons l'illusion que le téléphone nous rapproche. En réalité, nous sommes éloignés l'un de l'autre. Nous ne partageons plus le même lit. Crois-moi, c'est comme ça que les catastrophes commencent (ép. 39, 11:19).

Le notaire Fournier, par sa façon d'être et par ses opinions, a quelque chose d'anachronique, tant pour le téléspectateur du point d'ancrage que pour les personnages : « Des fois, papa, on dirait que vous⁵² le faites exprès pour paraître plus ancien que vous l'êtes vraiment » (ép. 8, 21:10). Ben Fournier est tourné vers l'avenir. Il considère que son « père n'a pas à être manipulé pour avoir des idées anciennes. Elles lui viennent naturellement » (ép. 129, 13:31). Le notaire tient à la famille patriarcale. Il tient à son rôle de père de famille, à son rôle de chef de famille :

Mais tu sais comment je suis. J'ai le sens des responsabilités. —On ne peut rien te reprocher, Cyprien. —C'est vrai. On peut rien te reprocher, mon cher papa. C'en est presque monotone. —Alex ! —Tu préférerais sans doute que je courre la galipote. Que je laisse le soin de ma famille à l'assistance publique. Non, j'ai le sens des responsabilités, moi. Et je n'en ai pas honte, au contraire, j'en suis très fier. C'est pourquoi je vous accompagne. —Maman et moi, on pouvait très bien se

⁵² Alexandrine et Benoît sont les seuls à tutoyer leurs parents, en excluant les personnages d'enfants. Si, dans la présente citation, ainsi qu'à deux ou trois autres reprises au cours du récit, Benoît vouvoie son père, c'est peut-être dû à une maladresse de Jean-René Ouellet, qui l'incarne.

débrouiller seules. La Malbaie, c'est pas le bout du monde. —La distance n'a rien à voir là-dedans. C'est une question de principe. Ma femme et ma fille ne sont pas pour voyager toutes seules à bord d'un train, voyons, un endroit public. C'est bien assez que nous allons devoir vivre sous des toits différents pendant quelque temps. C'est une concession assez importante de ma part. —Deux toits différents, mais tu trouves pas que tu exagères, papa ? Maman et moi, nous allons habiter sous notre toit à La Malbaie et toi, tu vas habiter sous notre toit à Québec. C'est tout. —Admettons que j'exagère. Ça prouve simplement l'importance que j'attache à la famille. Quand j'ai épousé ta mère, Alexandrine, j'ai pris, en tant que mari, charge d'elle et de nos enfants à venir. Et j'ai toujours respecté cet engagement. —Tu as toujours été un bon mari, Cyprien. Et Alex le sait. Seulement, elle aime te taquiner. Elle est tellement jeune. —Raison de plus pour que je sois présent, justement. Je tiens à m'assurer que vous serez bien installées. [...] Et je suis quand même le chef de famille. —Personne prétend le contraire. —Bien, je suis heureux de te l'entendre dire (ép. 36, 04:18).

Le notaire considère que le mari, le père de famille, est le chef de famille, soit, mais il considère surtout que la mère de famille, et la femme en général, lui est inférieure. Sa position quant au suffrage féminin, qu'il affirme dans l'épisode 7 (« Le notaire Fournier et les femmes »), illustre bien cela :

Moi, je trouve que ce qu'il y a de délicat dans cette question, c'est le fait d'encourager les femmes, peut-être, à voter d'une autre manière que leur mari. C'est inconcevable. Et, de plus, je dirais que c'est dangereux pour la famille. Enfin, est-ce que vous me voyez, vous l'abbé, en train de voter bleu alors que Marie-Thérèse voterait rouge ? Voyons, c'est complètement ridicule. Qu'est-ce que diraient mes amis. Sans compter que, pour mes affaires, ce serait désastreux. Non mais, comment faire confiance à un homme s'il n'arrive même pas à convertir sa propre femme à ses idées. Non. Voter, à mon avis, c'est d'abord et avant tout exprimer le point de vue de la famille. Et c'est le rôle du mari qui est le mieux pourvu pour le faire. Donc, donner le droit de vote aux femmes, c'est faire double emploi et, par conséquent, c'est une perte de temps et d'énergie (ép. 7, 02:51).

M^{me} Fournier est totalement soumise à son mari. Elle acquiesce à tout ce qu'il dit. Si le gouvernement fédéral devait accorder le droit de vote aux femmes, « les femmes devraient boycotter les élections. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait comprendre à ma femme. N'est-ce pas, Marie-Thérèse ? —Oui, Cyprien. Mon mari m'a tout expliqué, M.

le curé » (ép. 6, 07:31). Cette subordination explicite de M^{me} Fournier⁵³ est récurrente tout le long du *Temps d'une paix* : « Adressez-vous donc toujours directement à moi. Ce sera beaucoup plus simple. De toute manière, Marie-Thérèse ne fait jamais rien sans me consulter » (ép. 85, 20:30). M^{me} Fournier se retrouve dans une situation similaire à celle de ses enfants : soumise à l'autorité du chef de famille. Le notaire la considère comme une mineure et il lui reproche, à plusieurs reprises, son immaturité : « Il y a des moments où je trouve que tu manques vraiment de maturité. Non mais, vraiment » (ép. 38, 03:31). Elle ne peut même pas se rabattre sur une juridiction qui lui est propre, telle que l'éducation de ses enfants, sans que le notaire, son mari, ne lui fasse des reproches :

Mais j'en ai eus des bébés, Juliette. Pis Benoît et Alexandrine sont encore tannants, des fois. —C'est parce que tu les as beaucoup trop gâtés, Marie-Thérèse. Mais si, mais si. Moi, si j'ai un conseil à vous donner, ma petite Juliette, c'est de commencer dès le berceau à leur donner le sens des responsabilités. Parce que l'obéissance, ça s'apprend. C'est pas une vertu qui vient comme ça, naturellement (ép. 71, 08:30).

Vers la fin du récit, Alexandrine annonce à sa famille qu'elle et Amédée, son mari, ont l'intention de divorcer. Le notaire, hors de lui, blâme l'éducation que Marie-Thérèse a donnée à « sa fille » :

Alexandrine, je t'en prie, restons calme. Cette nouvelle est assez triste pour qu'on ne l'assombrisse pas davantage par des paroles agressives. Et toi aussi, Cyprien, essaie d'être raisonnable. —Raisonnables ? Notre fille nous déshonore devant tous nos amis. C'est moi qui suis déraisonnable ? Décidément, je ne te comprends pas, Marie-Thérèse. Tu as toujours été d'une indulgence incompréhensible avec ta fille. Tu as toujours encouragé ses idées extravagantes derrière mon dos. Bien tu vois le résultat aujourd'hui. Ta fille a raté son mariage (ép. 108, 04:09, nous soulignons).

⁵³ Fait à noter, nous ignorons son nom de fille. L'identité qu'elle a prise en se mariant est sa seule identité, dans le récit.

Cette désaffiliation entre le notaire et sa fille illustre bien la gravité du scandale. La rébellion d'Alexandrine, sa façon de revendiquer et de défendre ses idées, est une réaction à ses deux parents, tant sa mère, qu'elle trouve « tellement soumise » (ép. 28, 12:42), que son père, et « toutes ses idées anciennes, ses préjugés contre tout ce qui est nouveau, moderne » (ép. 122, 12:03). Elle se plaint de devoir plier devant l'autorité de son père, mais elle plaint davantage le sort de sa mère :

Je t'écoute. J'en profite. C'est pas à la maison que j'apprendrais tout ce que tu me racontes. Mes lectures sont scrupuleusement surveillées. Mon pauvre papa le notaire s'imagine que l'ordre du monde va s'écrouler si les femmes lisent autre chose qu'un livre de recettes. Pauvre papa. Pauvre maman (ép. 65, 09:05).

Alex, en agissant de la sorte, souhaite tenir tête à son père, mais elle souhaite également honorer sa mère.

Il faudra attendre l'épisode 134 (« Rose-Anna boude », avant-dernier épisode du *Temps d'une paix*) avant que Marie-Thérèse Fournier dise franchement à son mari qu'elle n'est pas d'accord avec lui : « Marie-Thérèse, est-ce que tu deviens folle ? Qu'est-ce qui te prend ? — Il me prend que j'en ai assez. Je vais voir Alexandrine, qui, elle au moins, a un mérite, c'est de ne pas toujours avoir raison. Bonne soirée. — Benoît, ta mère est folle » (ép. 134, 41:31).

Dans les familles plus modestes, « l'autorité toute-puissante du père et du mari⁵⁴ » est plus nuancée. Dans leur étude, Lemieux et Mercier soulignent que « c'est dans les familles bourgeoises et dans les familles à l'aise que le climat patriarcal semble

⁵⁴ Renée Joyal, « L'évolution des modes de contrôle de l'autorité parentale et son impact sur les relations entre parents et enfants dans la société québécoise », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° hors série (hiver 1993), p. 76.

surtout présent bien qu'on trouve des types de patriarches en milieu rural⁵⁵. » Elle ajoutent qu'« en milieu rural où les situations sont plus diversifiées, la mère y exer[ce] la discipline quotidienne, surtout en l'absence de son mari⁵⁶. » Rose-Anna est le père de famille (par intérim) parce qu'elle est veuve, mais elle l'a été à plusieurs reprises avant la mort d'Antoine Saint-Cyr, qui n'« a jamais manqué un chantier de sa vie d'homme » (ép. 129, 37:42). Le récit nous permet toutefois de croire que l'autorité d'Antoine n'était pas toute-puissante, même quand il était à la maison. Joseph-Arthur se demande si Rose-Anna n'« aurai[t] pas mieux fait de faire une maîtresse d'école que de [s]e marier. Pauvre Antoine, il a dû passer en dessous de la table plus souvent qu'à son tour » (ép. 16, 13:03). Bien que prescrite par la loi, cette « toute-puissance » se partageait parfois de façon délibérée avec l'épouse, avec la mère de famille, surtout dans les milieux modestes où les femmes jouaient un rôle très important dans l'économie familiale. Dans son texte « Les milieux sociaux dans le roman canadien français contemporain », Jean-Charles Falardeau traite de la place qu'occupe la famille :

Une puissance tenace, celle de la famille, guide l'action de la plupart de nos romans. Tantôt latente ou obscure, tantôt manifeste, toujours exigeante, cette puissance modèle le caractère des personnages, dispose les éléments de leur destin, détermine les conditions de leurs drames. En certains cas, la famille est elle-même le personnage central d'une histoire⁵⁷.

Dans le téléroman québécois, la famille est un élément central. Falardeau différencie les familles patricentriques des familles matricentriques, ces familles où le personnage principal est soit le père, soit la mère. La question à se poser est la suivante : qui est le

⁵⁵ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 230.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 243.

⁵⁷ Jean-Charles Falardeau, « Les milieux sociaux dans le roman canadien français contemporain », *Recherche sociographiques*, vol. 5, n° 1-2, 1964, p. 127.

« chef de la tribu⁵⁸ » ? Les familles analysées par Falardeau sont toutes urbaines et les familles dominées par le père sont de milieux aisés tandis que les familles ouvrières sont dominées par la mère. Dans les familles matricentriques, « non seulement la mère est le personnage central, mais elle *est* toute la famille⁵⁹. » Véronique Nguyen-Duy abonde dans le même sens que Falardeau : « Dans les téléromans québécois donc, la figure symbolique centrale est celle de la mère, ce qui correspond bien à l'espace symbolique privilégié qu'est la cuisine⁶⁰. » Il y a une opposition claire entre le salon et la cuisine dans *Le Temps d'une paix*. Il y a le « despotisme de cuisine⁶¹ » de Rose-Anna, qui n'est pas sans rappeler celui de la mère Plouffe, et il y a le salon des Fournier, où trône le notaire, le patriarche. Enfin, cuisine ou salon, « l'espace symbolique privilégié par tel ou tel type de productions n'est pas un élément anodin puisqu'il induit un certain rapport au monde⁶². » Bien qu'il y ait l'opposition claire entre la cuisine de Rose-Anna et le salon des Fournier, une opposition entre la dynamique des sociabilités des deux milieux dans *Le Temps d'une paix*, il y a aussi la cuisine des Lavoie et celle des Desrosiers où les pères de famille, Joseph-Arthur et Siméon dominant. Deux cuisines qui sont beaucoup moins présentes dans le récit.

Maintenant que nous avons vu qui sont les chefs de famille et comment ils assument et exercent leur autorité, nous devons maintenant nous pencher sur leurs devoirs en tant que génération pivot dans la chaîne des générations. Que doivent-ils

⁵⁸ Robert Charbonneau, *Fontile*, Montréal, Éd. de l'Arbre, 1945 cité dans *Ibid.*, p. 128.

⁵⁹ Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p. 129.

⁶⁰ Véronique Nguyen-Duy, *op. cit.*, p. 142.

⁶¹ Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p. 131.

⁶² Véronique Nguyen-Duy, *op. cit.*, p. 141.

transmettre ? Doivent-ils établir leurs enfants, tous leurs enfants ? Et quelles sont leurs responsabilités à l'égard des aînés ?

2.1.2 Transmission et succession

La génération pivot a des droits sur ceux qui sont soumis à son autorité, mais elle a aussi des devoirs.

Dans un monde harmonieux, sinon idyllique, chaque génération apparaît résolument solidaire de ses aînées et de ses cadettes, comme maillon d'une même chaîne transgénérationnelle appelée, en régime permanent, à se reproduire indéfiniment pour le bien de toutes⁶³.

André Masson explique :

La chaîne générationnelle a le statut d'un « bien collectif » dont chaque génération entend tirer profit. Chacune collabore en position pivot non pas tant par altruisme mais parce qu'elle constitue seulement un maillon qui ne se suffit pas à lui-même : dans son propre intérêt, elle accepte de se retrouver enchaînée, vouée à la coopération. Obéissant à la logique solidaire, les générations souscrivent à un « quasi-contrat d'association » qui les lie les unes aux autres pour le bien de chacun⁶⁴.

Nous verrons donc en quoi consistent les transferts de la génération pivot aux autres générations.

Éducation (normes, valeurs)

Les parents doivent élever leurs enfants. Ils doivent leur montrer ce que des adultes doivent savoir :

⁶³ André Masson, *op. cit.*, p. 380.

⁶⁴ *Ibid.*

La famille traditionnelle était, on le sait, la cellule de base de la vie sociale du Canada français. C'était le lieu du travail, du loisir, d'un grand nombre d'activités. Du coup, le père avait des rôles multiples : par exemple, c'est lui qui présidait à l'apprentissage des fils, et l'école ne lui faisait guère concurrence sur ce point⁶⁵.

Les enfants apprennent à faire l'ouvrage de la ferme. C'est un savoir-être que les enfants acquièrent :

Dans le monde traditionnel [...], l'agriculture n'est pas une profession au sens moderne du terme, mais un état. Être « paysan » ce n'est pas seulement posséder un savoir-faire — lequel, du reste, n'est pas véritablement censé s'apprendre au sens scolaire du terme —, c'est d'abord et avant tout, un mode de vie. Le savoir-faire résulte d'une imitation familiale, et l'apparence d'un consensus culturel⁶⁶.

Les garçons apprennent à être des hommes en suivant l'exemple de leur père et les filles apprennent à être des femmes en suivant l'exemple de leur mère. Lemieux et Mercier consacrent un chapitre entier à « la maternité, un temps long de la vie d'adulte⁶⁷ ». Il s'agit « d'un rôle qui, envisagé dans son déroulement, prend l'allure d'une véritable carrière⁶⁸. » Il n'y a toutefois que très peu de traces de ce rôle dans *Le Temps d'une paix*. Les enfants de la génération pivot sont déjà adultes au début du récit. Ils sont « grand[s] comme père et mère » (ép. 57, 01:08). Ils sont « en âge de se marier bientôt » (ép. 57, 01:15). Si les traces de l'éducation des enfants sont rares dans *Le Temps d'une paix*, il y a quelques preuves que ce devoir de la génération pivot a bel et bien été accompli. Rose-Anna dit que sa fille Juliette « sait tout ce qu'une femme devrait savoir et [...] [qu']elle est bien à sa place » (ép. 1, 15:32). Bref, elle est bien élevée. Puis, quand Rose-Anna, troublée par le départ de sa fille Antoinette, se tourne vers le curé Chouinard pour

⁶⁵ Fernand Dumont, « Le père et l'héritage », *Interprétation*, vol. 3, n° 1-2, janvier-juin 1969, p. 12.

⁶⁶ Georges Augustins, « Deux conceptions de la légitimité des métiers », dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy, *op. cit.*, p. 352.

⁶⁷ Voir le chapitre 7 : Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 217.

⁶⁸ *Ibid.*

obtenir son aide, ce dernier lui dit ceci : « elle s'en va pas dans un lieu de perdition. [...] On n'a pas de craintes à avoir pour ta fille. [...] À part de ça, tu lui as donné une excellente éducation. C'est une bonne chrétienne et une bonne travaillante » (ép. 18, 13:58). En somme, même si cette éducation des enfants est confinée aux trous blancs du récit, elle a bel et bien eu lieu.

Établir sa suite

La génération pivot a la responsabilité d'établir sa suite. Elle doit bien marier ses filles, se trouver un fils successeur qui prendra la relève de l'exploitation familiale, « sa suite sur la terre » (ép. 24, 10:16), et participer à l'établissement des autres fils. L'établissement est l'enjeu principal de la reproduction sociale des familles. Il s'agit d'un défi assez important avant la naissance de la société salariale moderne, où le devoir de la génération pivot sera plus axé sur la capacité de la jeunesse de gagner sa vie, de voler de ses propres ailes. À l'époque représentée, les familles sont nombreuses et le bien familial est difficilement divisible :

Au sein des populations agricoles, les modes de transmission des patrimoines cherchent à satisfaire deux aspirations contradictoires : d'une part, le désir de pourvoir à l'établissement du plus grand nombre d'enfants possible, idéalement, de tous les enfants ; d'autre part, le souci de ne pas fragmenter les patrimoines fonciers au point de créer des unités qui seraient incapables de faire vivre une famille⁶⁹.

De plus, Gérard Bouchard souligne qu'au 20^e siècle, « le système de transmission s'amenda, se ferma, s'employa moins à établir qu'à exclure⁷⁰. » La génération pivot ne

⁶⁹ Béatrice Craig, « La transmission des patrimoines fonciers dans le Haut-Saint-Jean au 19^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n° 2, 1991, p. 208.

⁷⁰ Gérard Bouchard, *op. cit.*, 1983, p. 40.

peut placer tous ses enfants sur sa terre. De la reproduction à l'identique au multiple d'un système ouvert, on passe à la reproduction dans la différence, avec une reproduction à l'identique, si possible, d'un système clos. Nous nous intéresserons particulièrement aux actions posées par la génération pivot qui sont en lien avec la reproduction familiale. Ces actions « qui, à chaque génération, préparaient le destin de la suivante⁷¹. »

Si les stratégies pour y parvenir ne sont pas toutes les mêmes d'une famille à une autre, le but de la reproduction sociale, lui, est plutôt commun : placer ses enfants dans la hiérarchie sociale. Le système de transmission qu'est la famille est, selon Gérard Bouchard, « défini comme étant l'aptitude à constituer et à transporter d'une génération à une autre un capital affecté à l'établissement des descendants, c'est-à-dire à leur insertion dans les hiérarchies sociales⁷². » Il faut les placer le mieux possible. Dans *Le Temps d'une paix*, l'établissement des enfants est une obligation explicite. Yvon, successeur de Joseph-Arthur, pense à fonder une famille : « j'y pense bien gros, M^{me} Saint-Cyr. Asteure que je suis sorti de l'armée, pis que le père va m'aider à m'établir, mais faudrait que je me greye d'une créature à mon goût » (ép. 11, 21:36). Ce devoir de la génération pivot semble s'inscrire dans l'ordre naturel des choses. Et cet ordre se perpétue sur plus de deux générations. Quand il apprend que Juliette est enceinte d'un autre, Yvon pense à sa suite : « c'est pas facile, rapport que c'est l'aîné. C'est lui qui va prendre ma suite plus tard. Si on a d'autres enfants, c'est à bien y penser » (ép. 23,

⁷¹ Gérard Bouchard, *op. cit.*, 1996, p. 8.

⁷² Gérard Bouchard, *op. cit.*, 1983, p. 36.

13:35). Il ne pense cependant pas seulement à sa succession, il pense aussi, et surtout, à celle de son père :

je pouvais pas me faire à l'idée. À cause des autres enfants qui viendraient par la suite, qui auraient été les miens en propre. Pis j'aurais été tout seul avec Juliette à savoir que le plus vieux était pas de mon sang. [...] Pis le père, j'aurais pas pu lui cacher la vérité à la longue. Lui qui aurait toujours pensé que ce jeune flot-là était venu au monde pour être sa suite sur la terre. Il aurait fallu que je lui dise ou sinon je me serais mis à haïr Juliette. Pour sûr, d'une manière ou d'une autre, c'est une affaire qui aurait pourri (ép. 24, 09:48).

Le curé Chouinard le félicite d'avoir : « profondément compris ce qu'est et ce que doit être la paternité » (ép. 24, 09:48). Le père de famille a le devoir de protéger le lignage. La vision d'Yvon laisse toutefois entendre que l'aîné est automatiquement le successeur de son père. Diane Gervais a relevé une toute autre tendance :

Il est en effet remarquablement fréquent de retrouver le successeur parmi les derniers fils à se marier. Dans les deux tiers des cas, le successeur est choisi dans la deuxième moitié de la fratrie. La tendance est nette et confirme les dires des témoins interrogés quant à la logique du choix du successeur : celui qui aura le bien est généralement le fils qui se mariera vers le moment où le père souhaite prendre sa retraite⁷³.

Pour sa part, Gérard Bouchard souligne que « le choix du père se portait ordinairement sur un fils qui avait démontré de l'intérêt et des aptitudes pour la gestion de l'exploitation. C'était aussi un enfant avec lequel il s'entendait bien, donnée qui prenait toute son importance dans la perspective de la cohabitation⁷⁴ ». Il ajoute qu'« il était utile d'attendre que la maison se vide un peu pour faire place au nouveau couple et à ses

⁷³ Diane Gervais, *op. cit.*, p. 76.

⁷⁴ Gérard Bouchard, *op. cit.*, 1996, p. 205.

enfants⁷⁵. » Joseph-Arthur et Yvon Lavoie s'enlignent donc pour vivre une longue cohabitation.

C'est Joseph-Arthur qui poussera son fil aîné vers Marie-des-Neiges Desrosiers, la fille de Siméon Desrosiers : « Yvon, c'est un garçon qui est bien gêné. Il est long à dégeler, plus long que la rivière, mais, sans vouloir parler pour lui, je peux te dire qu'il t'haït pas » (ép. 30, 09:02). Cela ne plaît pas du tout à Yvon : « De quoi vous vous mêlez, le père, de parler de même. Je suis assez grand pour m'occuper de mes affaires » (ép. 30, 09:37). Mais Joseph-Arthur croit que son fils est encore bloqué à cause de son histoire avec Juliette :

Juliette, c'était une créature bien attrayante, mais ça avait pas de bien. Ça fait que t'as perdu le plaisir de la chair, comme dit M. le curé, mais pas plus. Marie-des-Neiges, avec le moulin à son père, c'est plus qu'une douillette bien chaude. C'est un baptême de bon parti (ép. 32, 09:09).

Le jeune ménage cohabitera avec Joseph-Arthur jusqu'à la toute fin du récit.

Si les parents ont le devoir d'établir leurs enfants, les enfants, eux, ont le droit de refuser l'héritage. Il y a un défaut de transmission chez les Saint-Cyr. Rose-Anna n'a que sa terre à léguer, mais personne n'en veut. L'héritage est un « opérateur de continuité entre le passé et le présent⁷⁶ ». Mais Rose-Anna ne pourra pas léguer l'héritage de ses parents à ses enfants. L'héritage n'a pas d'avenir. Personne ne veut du « vieux bien ».

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Anne Gotman, *op. cit.*, p. 4.

Voyons d'abord en quoi consiste l'établissement des filles de Rose-Anna. Dans la même année, Antoinette déclare son indépendance, et part pour la ville, et Juliette se marie rapidement à un parti inespéré, qui ne l'a pas « marié[e] [...] à cause de sa dot » (ép. 28, 02:09). Rose-Anna vit difficilement le « phénomène du nid vide⁷⁷ » : « Depuis que mes filles sont parties d'icitte, je me sens comme une poule qui a couvé des œufs de canard. Je vois mes poussins qui s'amusent sur l'étang, pis moi, je m'énerve sur le bord de l'eau en faisant une folle de moi » (ép. 38, 20:45). En plus du départ de ses filles pour la ville, Rose-Anna doit accepter le fait que son seul fils refuse de prendre sa suite, que Lionel ne « fera pas un habitant comme son père » (ép. 10, 15:13), ce qui ne sera pas facile du tout. Même si cette interruption de la transmission du vieux bien peut sembler lointaine, il arrive que certains travaux de la ferme lui rappellent cette réalité. La troisième saison commence en plein été 1921. Lionel travaille au garage de Joseph-Arthur depuis environ deux ans. C'est la corvée des foins chez Rose-Anna et elle est d'une humeur massacrante :

Veux-tu bien me dire qu'est-ce qu'elle a. Elle est bien à pic, ta mère. Elle a pas dérougi depuis que les foins sont commencés. —C'est toujours de même quand il faut qu'elle demande de l'aide. C'est une humiliation pour elle de pas pouvoir faire les foins par elle-même, à quémander l'assistance des voisins. —On n'est pas des étrangers. Toi, Lionel, t'es son garçon pis Valérien pis moi, on est quasiment de la famille. —Je sais bien, mais elle m'en veut de pas prendre la suite du père. C'est plus fort qu'elle. Pis le temps arrange pas les choses. Au contraire, on dirait » (ép. 51, 01:36).

Rose-Anna n'abandonne pas l'idée que son fils prenne un jour la relève de la terre familiale. Si elle laisse facilement partir ses filles, il n'en sera pas de même pour son seul fils :

⁷⁷ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 349.

c'est parce que c'était pas son garçon Lionel, tu sauras. Parce qu'à moi, elle a jamais donné plus de lousse qu'il faut. Pis oublie pas que dans sa tête, c'est moi qui doit prendre sa suite sur la terre, même si moi, j'aime mieux travailler dans la mécanique. Ça fait qu'à mon idée, ma mère, elle me laissera jamais jeunesser avec une autre qu'une fille de cultivateur (ép. 56, 04:01).

Lionel apporte une nuance importante dans la succession des générations sur la terre familiale : « c'est moi qui *doit* prendre la suite du père ». Pour Rose-Anna, tôt ou tard, Lionel devra faire son devoir. L'idée du devoir du « seul fils de cultivateur⁷⁸ » sera aussi défendue par Juliette :

Il y a bien une roche par-ci par-là, mais c'est une bonne terre. Ton défunt père, Juliette, l'avait bien travaillée. Mais là, elle est laissée un peu à la démanche, rapport que ta mère, avec un homme engagé, elle peut pas faire autant qu'avec Antoine. C'est bien dommage. —Il y a Lionel. C'est lui, le garçon. C'est à lui à faire son devoir (ép. 46, 10:43).

Son mari, Raoul, ne partage pas du tout cette vision des choses : « Voyons Juliette, tu sais bien que Lionel a pas de goût pour la culture. D'ailleurs, s'il a du talent pour la mécanique, qu'il en profite. Il y a plus d'avenir de ce côté-là que sur une terre. On est au 20^e siècle, faudrait pas l'oublier, le siècle de la machine » (ép. 46, 11:08). Il s'agit là d'un bel exemple de la confrontation des mentalités, de la confrontation entre ville et campagne, entre tradition et modernité. Mais il y a une autre possibilité de sauver de ce devoir pour Lionel, soit que sa mère se remarie :

Je me demande si ma mère pense à se remarier des fois. Asteure que Juliette est mariée en ville, pis qu'Antoinette veut plus vivre par-icitte, ce serait pas une mauvaise idée pour elle, et pour moi, son seul garçon. Pis si elle tombait en amour avec un étrange, un homme de la ville, peut-être bien qu'elle vendrait la terre. Ce serait pas mauvais pour elle, ni pour moi non plus. Être seul fils de cultivateur, c'est moins avantageux en temps de paix que ce l'était pendant la guerre (ép. 41, 16:34).

⁷⁸ L'expression revient à plusieurs reprises.

Rose-Anna tient sa ferme à bouts de bras pendant quelques années, puis, en 1929, elle décide de vendre sa terre : « Je suis tannée. C'est tout » (ép. 104, 39:37). Rose-Anna a pris cette décision sans en parler à ses enfants, qui ne veulent pas prendre la relève de toute façon :

Mais tes enfants, Lionel, Antoinette, Juliette, sont-ils au courant ? —[...] La terre, ça les intéresse plus bien gros, si tu veux mon idée. Je leur dirai quand ça adonnera. —Tu l'as pas dit à tes enfants ! Même pas à Lionel ? Ah bien là, tu me surprends bien gros. Ça dépasse l'entendement. Tu l'as même pas dit à Lionel, ton seul garçon. —La terre est à moi. C'est moi qui décide. Mes enfants auront leur part quand je mourrai (ép. 104, 38:31).

Tout ce que Rose-Anna a comme capital pour établir ses enfants, c'est sa terre. Personne n'en veut, mais elle compte bien léguer quelque chose quand même. Mais, si Rose-Anna ne peut pas placer au moins un de ses enfants sur sa terre, il y a d'autres pères de famille dans la paroisse, dont Joseph-Arthur Lavoie, qui aimeraient bien acquérir cette terre pour y établir un fils :

La mère, elle vendra pas. —Je compterais pas là-dessus, Lionel. L'écrêteau [...] est assez gros pour qu'on le lise du chemin. Et puis, dans la paroisse, il y en a qui veulent placer leur garçon. Moi-même, si jamais Valérien voulait s'établir, je serais prêt à faire des sacrifices. —Valérien ! [...] —[...] [S]i jamais Valérien pouvait envisager de devenir le maître à son tour, à condition qu'il trouve une femme travaillante, ce serait une autre paire de manches. Tu trouves pas, Lionel ? —Oui, Valérien le maître de la ferme, bien j'avais pas pensé à ça. [...] — Naturellement, j'aimerais encore mieux que la terre reste entre les mains des Saint-Cyr (ép. 107, 04:52).

L'impossibilité d'établir un fils sur sa terre pour l'un peut devenir une opportunité pour l'autre. Le devoir d'un père de famille ne se limite cependant pas à l'établissement des enfants. Le père de famille est aussi un filet de sûreté pour les enfants adultes.

Le krach boursier de 1929 a des conséquences jusque dans la petite paroisse charlevoisienne de Rose-Anna. Siméon Desrosiers a perdu des contrats et doit faire quelques mises à pied. Yvon Lavoie perd son emploi au moulin. Conséquemment, Joseph-Arthur doit renvoyer Lionel : « moi, j'ai mon garçon sur les bras. Pis il va falloir que je lui trouve de l'ouvrage. [...] C'est bien malheureux, mon Lionel, mais je peux pas laisser mon propre garçon dans la rue. Surtout quand c'est mon adversaire politique qui l'a mis dehors » (ép. 114, 32:22). Non seulement Joseph-Arthur se sent obligé de prendre son fils Yvon au garage, « Yvon peut pas être chômeur » (ép. 114, 33:12), mais il a l'intention de laisser le garage ouvert tout l'hiver en plus, « même si j'y vais de ma poche, compris ? » (ép. 115, 00:25). Il en fait une question d'honneur : « [i]l ne sera pas dit que le garçon de Joseph-Arthur Lavoie a pas de job. Il me semble que c'est pas malaisé à comprendre ça. C'est pas pensable que moi, Joseph-Arthur Lavoie, je sois pas capable de trouver de l'ouvrage à mon propre garçon. » (ép. 115, 00:33). Joseph-Arthur a plus de moyens que d'autres pères de famille de la paroisse. Il souhaite conserver certaines apparences qui vont bien au-delà de simplement supporter son fils adulte pendant le chômage. Yvon est contre l'entêtement de son père. Quand Lionel se présente au garage et lui demande s'il est content d'avoir du travail, Yvon réagit vivement : « [j]e l'ai pas demandée moi, la job. C'est le père qui a tout décidé » (ép. 115, 05:52). Lionel lui annonce qu'il passera l'hiver dans les chantiers : « toi, Yvon, t'as ton père pour te *backer* en cas de difficultés. Moi, j'ai juste ma mère. Pis la mère, à part la terre, elle a pas d'autres biens, rien pantoute. Ça fait que moi, il faut que je me mette de l'argent de côté, en cas » (ép. 115, 06:51). Le filet de sûreté des parents n'est qu'un dernier recours.

Yvon ne souhaite pas être un fardeau pour son père et part lui aussi pour les chantiers, pour honorer son père :

Je veux faire savoir à tout le monde que c'est pas parce que mon père peut pas me trouver une job que je m'en vais dans les chantiers. La preuve, c'est que j'en ai une ici, au garage. C'est pour lui faire honneur. En lui montrant que moi-même je suis capable de m'en trouver une, tout seul, par moi-même (ép. 115, 23:43).

Si le rôle du chef de famille, c'est de « *backer* [ses enfants] en cas de difficultés », selon ses moyens, le rôle du chef de famille émergent est de prouver son autonomie. Nous y reviendrons au prochain chapitre.

Prendre soin des ainés

En plus de la jeunesse, la génération pivot doit aussi s'occuper de la vieillesse. Dans tout le système des personnages, Mémère Bouchard est la seule qui fait l'expérience de cette catégorie de dépendance économique. *Le Temps d'une paix* met en scène un monde traditionnel dans lequel tout le monde est appelé à jouer le même rôle dans la vie, à différentes époques. « Le procédé envisage implicitement une situation de régime permanent, où les générations successives sont appelées à connaître des sorts semblables, à suivre des trajectoires de vie similaires⁷⁹. » La jeunesse accède au pouvoir en devenant la génération pivot, remplaçant ainsi la vieillesse qui était naguère au pouvoir. La génération pivot sera à son tour la vieillesse, un jour. Bien que l'époque représentée en soit une de changements technologiques et sociaux, les familles représentées dans *Le Temps d'une paix* sont encore bien ancrées dans les traditions. Selon Masson, la génération pivot est liée à deux contrats implicites : l'espérance de

⁷⁹ André Masson, *op. cit.*, p. 32.

soutien à la vieillesse contre une éducation pour les enfants et le remboursement d'une éducation contre un soutien à la vieillesse pour les parents. Nous nous pencherons donc sur la charge que constitue Mémère Bouchard.

Voyons d'abord le parcours de l'aînée du *Temps d'une paix*. Mémère Bouchard est introduite dans le récit lorsque Zidore demande à Rose-Anna de la prendre en charge pendant quelque temps :

C'est rapport à Mémère. —Voyons, elle est pas malade au moins ? —Elle est même pas malade, la vieille... [...] Non, Mémère est bien correcte. C'est Vaillance qui est pas bien. Le docteur lui a dit de se ménager. Neuf enfants, c'est bien du ménage. [...] Je suis venu te voir pour te demander si tu la garderais pas pendant un petit bout de temps [...]. Ça donnerait un bien gros coup de main à Vaillance (ép. 5, 10:39).

Rose-Anna accepte de s'occuper de Mémère Bouchard. Cette dernière habite chez Zidore depuis quinze ans, « depuis que Pépère Bouchard a défunté » (ép. 6, 02:01), mais elle a aussi séjourné chez les Saint-Cyr :

Je me demandais si tu te souviendrais de ça, Zidore. Mémère, du temps d'Antoine, on s'en est occupé autant qu'il le fallait. Mais depuis qu'il est mort, c'est Vaillance qui l'a plus eue. Mais c'est bien naturel. Vaillance, c'est la vraie petite-fille de Mémère Bouchard. Elles sont du même sang. Moi, c'est seulement par Antoine. Là, je suis veuve et Vaillance, elle a un homme à la maison, elle, toi (ép. 6, 02:08).

Mémère passera l'été 1919, presque toute la première saison du *Temps d'une paix* chez Rose-Anna avant que Zidore n'aborde la question de la garde de Mémère à nouveau :

Tu sais comme moi que les vacances des gens de la ville achèvent. Ça fait que tes filles vont revenir icitte. Ça fait que Vaillance fait dire que si tu peux plus garder Mémère, elle est bien parée à la garder, elle. Moi, je te fais rien que le message parce que si c'était rien que de moi, la vieille guibou, je m'en passerais bien. [...] C'est bien pour faire plaisir à Vaillance qu'on va la garder à la maison, pis respecter les commandements du bon Dieu. —Je sais pas si c'est toi ou Mémère

qui se fait le plus gros paquet d'indulgences dans l'affaire. [...] Sais-tu, Zidore, moi, je l'aime bien, Mémère. Ça fait que tu pourras dire à Vaillance que je peux la garder encore un petit bout de temps, tout le temps qui faudra (ép. 18, 08:44).

Donc, « garder Mémère » est un « commandement du bon Dieu ». « “Père et mère tu honoreras”. [...] Simplement ça. Et ça en dit gros » (ép. 68, 09:12), dit le curé Chouinard. Mais Mémère a survécu à ses enfants. Rose-Anna et Zidore alternent donc la garde de Mémère Bouchard pendant une petite période. Au « Printemps 1920 » (titre de l'épisode 25, premier épisode de la deuxième saison), Zidore veut que Rose-Anna reprenne Mémère, mais Rose-Anna refuse :

Je la prendrai pas, Mémère, dimanche. Je sais que ça va la décevoir parce que son purgatoire sur terre, c'est de t'endurer. Mais je peux pas l'accompoder. C'est tout. —[...] Tu dois avoir des considérations bien sérieuses pour refuser l'asile à une vieille de son âge. Surtout que c'est la première fois que tu dis non (ép. 25, 17:32).

Rose-Anna refuse de prendre Mémère parce qu'elle attend des nouvelles de sa fille Juliette qui accouchera bientôt d'un « petit sept mois ». Rose-Anna finira par s'arranger. Elle décide de garder Mémère, pour de bon :

Mémère Bouchard, vous allez rester avec nous autres. Lionel, il va rester avec vous pis il va surveiller la ferme. Moi, il va falloir que j'aille à Québec. Vous savez pourquoi. —Ah, j'ai tout compris ça, ma petite fille. Pis je suis bien contente. Je voudrais pas aller finir mon règne chez Zidore. J'aimerais mieux icitte. —Finir votre règne ? Vous y pensez pas. Quand le petit de ma fille va commencer son règne à lui. Mémère ! —Ah ! Bien, dans ce cas-là, je vais *tougher* jusqu'à l'été, pour lui voir la face à ce petit sacrifiant-là (ép. 27, 20:11).

Mémère Bouchard n'est pas qu'une parente en visite. Elle fait partie de la famille. Lorsque Raoul et Juliette viennent présenter leur fille aux gens de la paroisse, Mémère Bouchard ne souhaite pas être un fardeau pour la famille. Elle ne veut pas prendre la place des plus jeunes, mais Rose-Anna voit cela autrement :

T'aurais dû m'envoyer chez Zidore pendant la visite de ta fille pis de ton gendre, chère. Comme ça, t'aurais eu ma chambre pour toi toute seule. —Mémère, ça fait 20 fois que je vous le dis. Là, je suis tannée de le répéter. Il y a pas d'embarras. [...] C'est-tu clair, ça ? C'est pas parce qu'un petit enfant naît qu'on va mettre l'aïeule à la porte. On n'est pas des animaux (ép. 41, 12:46).

Rose-Anna, en tant que chef de famille, n'a pas l'intention de négliger ses obligations à l'égard de Mémère Bouchard.

Si la vieillesse qui vit sous le toit du chef de famille doit se soumettre à son autorité, tout comme la jeunesse, la vieillesse jouit parfois d'une certaine marge de manœuvre. Concernant les dons entre vifs, Diane Gervais aborde cette ambiguïté de l'autorité sur les aînés :

La donation entraîne une inversion des responsabilités et des charges. Le fils donataire, devenu en droit propriétaire du bien, devient chef de famille, c'est-à-dire que ses frères et sœurs qui vivent sous son toit lui sont subordonnés. Par contre, ses rapports avec ses parents demeurent ambigus, car il est difficile pour les parents d'abdiquer leur autorité du jour au lendemain⁸⁰.

Bien que Mémère Bouchard n'ait jamais été le chef de famille, elle le dit ouvertement quand elle n'est pas d'accord avec Rose-Anna. Quand Rose-Anna va chercher Lionel au garage de Joseph-Arthur pour le ramener sur sa terre, Mémère Bouchard considère que Rose-Anna va trop loin en gardant son garçon de force alors qu'elle sait qu'il n'est pas heureux sur la terre :

Va falloir que saint Antoine fasse quelque chose, chère, parce que la fare lui traîne à terre au petit, hein Rose-Anna ? —Je sais ça, Mémère. —Bien dans ce cas-là, si tu sais tout, je vais me fermer la margoulette, chère. Mais je vais allumer un lampion par exemple. [...] Tête de pioche ! (ép. 34, 19:52)

⁸⁰ Diane Gervais, *op. cit.*, p. 81.

Mémère Bouchard n'est pas le chef de famille, ni même l'ex-chef de famille, mais elle a le droit de critiquer certaines décisions de Rose-Anna. Quand Lionel cache à sa mère le fait qu'il fréquente Noëlla et qu'il a l'intention de la marier, Rose-Anna n'attend que la première occasion pour tirer les vers du nez de son fils. Mémère se permet de mettre son grain de sel :

manquablement que c'est Lionel qui va venir les reconduire. Ça fait que ce sera une occasion pour toi de voir ton garçon, Rose-Anna, chère. —Oui, j'ai bien des choses à lui dire à mon garçon. J'ai bien hâte de le voir. —C'est ton droit, chère. Pis je suis certaine que tu vas trouver une manière aimable pour lui dire tout ce que t'as à lui dire (ép. 69, 07:10).

Elle connaît bien le droit qu'une mère a sur son garçon, « C'est ton droit, chère », mais elle connaît aussi le sien sur le chef de famille. Mémère Bouchard a le droit de faire des commentaires parfois assez directs :

T'es donc bien malendurante, chère. As-tu mangé de la vache enragée ? —Ah ! comme ça vous me trouvez malendurante ? Eh bien tant pis ! J'ai pas de raison d'être autrement. —Tu devrais te remarier, chère. C'est ça qui serait raisonnable. Pis ça ferait du bien à tes humeurs. Tu serais moins malendurante. Un homme, tu sais, c'est bon pour ça (ép. 104, 02:24).

Ces devoirs des pères de famille ne sont pas des obligations incontournables. Dans un monde idéal, tous les chefs de famille remplissent leurs obligations envers leurs enfants et leurs vieux parents, s'il y en a. Mais il existe de mauvais pères de famille. Dans *Le Temps d'une paix*, il y en a deux qui nous permettront de voir ces obligations *a contrario*, qui nous permettront de souligner le rôle « standard » d'un père de famille, en négatif. La déviance nous renvoie immanquablement vers la normalité.

2.1.3 Les mauvais pères de famille : deux pères démissionnaires

Dans le système des personnages, il y a deux pères de famille qui renoncent à leur rôle. Ils démissionnent de leur « poste » de chef de famille. Nicéphore abandonne sa famille dans la misère et Zidore place ses enfants après la mort de sa femme Vaillance.

Nicéphore Leclerc

De tous les pères de famille du *Temps d'une paix*, Nicéphore Leclerc est de loin le pire. Il est introduit dans le récit quand Valérien, qui « connai[t] une place dépareillée pour se déniaiser quand on a besoin de ça » (ép. 52, 14:29), organise une virée à Québec. C'est dans cette « mauvaise place » (ép. 113, 30:29) que Lionel rencontre Noëlla Leclerc. *A priori*, le téléspectateur ignore tout de l'identité de cette jeune femme. Tout ce qu'il sait, c'est qu'elle est une prostituée, que Lionel la connaît et qu'elle se prénomme Noëlla. C'est la misère qui l'a poussée à travailler dans cet endroit. Lionel décide qu'elle ne retournera pas où il l'a rencontrée. Il entreprend ensuite une quête de quelques épisodes qui consiste à trouver un logis à Noëlla, tout en préservant son honneur et celui de Noëlla.

Lionel essaie d'abord du côté de chez sa sœur Antoinette qui demeure à Québec. Il lui raconte qu'il a rencontré leur petite-cousine, par hasard. L'identité de Noëlla est révélée : « Noëlla Leclerc, notre petite-cousine. [...] Une des filles à Nicéphore Leclerc, celui qu'on appelait Nick, le frère à Mononc' Zidore qui reste à Québec » (ép. 54, 19:03). Il s'agit aussi de la première mention de Nicéphore Leclerc. L'introduction de ce personnage nous donne d'emblée sa valeur comme père de famille : « Il a sacré son camp à Montréal il y a une couple d'années, pis il a plus jamais donné de ses nouvelles.

Sa mère est morte itou. Six mois après que Mononc' Nick est parti » (ép. 54, 19:31). Nicéphore Leclerc a abandonné sa famille dans la misère, et sa femme, la mère de Noëlla, en est même morte. Il a déserté son « poste » de chef de famille, après avoir été un père ivrogne et violent. Après avoir envisagé de laisser Noëlla chez sa sœur Antoinette, qui n'a ni les moyens ni la place pour l'héberger, Lionel rentre dans sa paroisse et ramène Noëlla avec lui. Avec l'aide de Valérien, ils la cacheront dans la vieille cabane à sucre de Rose-Anna, dans le bois. Lionel envisage de demander à Zidore de se charger de sa nièce Noëlla. Valérien ne croit pas que cette démarche sera fructueuse : « J'avais pensé que ce serait bien naturel que son oncle s'en occupe pour commencer. —Zidore ? Mais es-tu fou toi, Lionel ? Zidore, il s'occupe même pas de sa propre famille. Il est en train de faire mourir Vaillance à force d'ouvrage » (ép. 56, 13:36). C'est effectivement Valérien qui avait raison :

Mononc', moi, j'avais pensé que vous pourriez la [Noëlla] prendre à la maison. — Es-tu viré fou, mon neveu ? J'ai pas les moyens de faire la charité publique, moi. J'ai une femme pis huit enfants à faire vivre. —Justement, Noëlla, elle pourrait aider ma tante Vaillance avec les enfants pis le ménage. Ça vous coûterait rien. Seulement la nourriture. —Non. C'est déjà trop. Faudrait quand même pas que je donne des caprices à Vaillance pis qu'elle prenne des mauvais plis. Non. Non. Noëlla est à Québec. Bien qu'elle y reste (ép. 57, 13:21).

Déçu, mais pas vraiment surpris, de la réponse de Zidore, Lionel se tourne vers Siméon Desrosiers. La défunte mère de Noëlla était la sœur de Marie-Rose Desrosiers. Lionel sait que Siméon est « un homme bien religieux » (ép. 59, 12:04) et qu'il ne sera pas fermé à la charité chrétienne. Et il a eu raison :

moi, Siméon Desrosiers, j'ai pas idée de laisser la parenté dans la misère, même s'ils sont de la fesse gauche, comme on dit. Pis qu'ils sont honorables, comme de raison. —Honorable... oui, comme de raison. La prochaine fois que je vais à

Québec, M. Desrosiers, je vais essayer de la retrouver, Noëlla. Pis, si je la retrouve, allez-vous vous en occuper ? —Ce serait pas catholique de laisser faire ça de même. C'est notre devoir de s'occuper de nos parents dans la misère (ép. 58, 21:10).

Lionel aura une occasion de retourner à Québec, une livraison importante pour Joseph-Arthur, pour ensuite revenir dans la paroisse, avec Noëlla. L'honneur de tout le monde est sauf, et Lionel a trouvé un « Un toit pour Noëlla » (titre de l'épisode 61). Siméon, en guise de gratitude, permet à Lionel de fréquenter sa nièce : « Tu pourras toujours revenir, les bons soirs, si ça fait ton affaire » (ép. 61, 22:45). Suite à cet admirable acte de charité chrétienne, Lionel reçoit même les louanges du curé Chouinard :

Lionel, mon fils, ton curé est fier de toi. Je te félicite. [...] Siméon Desrosiers m'a tout raconté. [...] Comment tu t'es dévoué pour retrouver sa nièce disparue, la pauvre Noëlla, orpheline de sa mère et que son père a abandonnée dans la grande ville. [...] C'est pour ça que j'ai pas pu résister à la tentation de venir te dire ma fierté devant ton geste et combien je suis heureux de te compter parmi mes citoyens, mes paroissiens (ép. 64, 08:47).

Le curé Chouinard ignore évidemment tout des activités de Noëlla en ville, tout comme Siméon d'ailleurs. Lionel et Valérien sont les seuls à savoir le secret de Noëlla. Et ils n'en parleront jamais. Lionel a donc trouvé un nouveau père, Siméon Desrosiers, à celle qui deviendra sa femme.

Nicéphore Leclerc sera un personnage « sans visage » pendant 56 épisodes, pendant trois ans. La première mention de ce personnage a lieu dans l'épisode 54 (« Lionel et Noëlla », diffusé le 17 novembre 1982), mais sa première apparition n'aura lieu qu'au 109^e épisode (« Noëlla est en état de choc », diffusé le 20 novembre 1985), quand Juliette, Alexandrine, M^{me} Fournier et Valérien le rencontrent par hasard pendant leurs « visites de charité » (ép. 109, 00:33). Il est saoul, grossier et violent : « Quand il a

bu, il est pas montrable » (ép. 109, 12:13), dit la femme qui était avec lui. Tel que nous l'avons vu jusqu'à présent, Nicéphore n'était qu'histoires rapportées, il n'était qu'une mauvaise réputation. Quand il réapparaît, le téléspectateur peut confirmer l'idée qu'il s'était faite de ce personnage, tout comme Valérien : « En tout cas, si je me fie à ce que j'ai entendu dire à son sujet, il est pas moins malin qu'il l'était dans le temps » (ép. 109, 22:36). À ce stade-ci du récit, Noëlla est amnésique, suite à l'agression d'un contrebandier lors de l'épisode 98 (« Drame à la ferme de Rose-Anna »). Juliette et Antoinette croient que Noëlla pourrait peut-être retrouver la mémoire si elle revoyait son père. Lionel tentera vainement de raisonner Nicéphore, qui renie sa fille : « Noëlla ? — Noëlla, ma femme. Noëlla, ça vous dit rien ce nom-là ? —Je sais pas de qui tu veux parler » (ép. 110, 11:16). C'est Rose-Anna, accompagnée de Zidore, qui réussira. C'est la perspective d'être grand-père, un jour, qui atteint Nicéphore :

Je suis venue te dire rien qu'une chose, Nicéphore. Rien qu'une. Au cas où tu l'aurais oublié, t'as une fille qui s'appelle Noëlla. —Sors d'icitte, toi... —Pis Noëlla, elle est mariée avec mon garçon Lionel. Pis c'est une bien bonne femme. Pis Lionel, mon gars, il l'aime bien gros. Ils ont pas d'enfants, pas encore, mais manquablement qu'un jour ils vont en avoir. Pis là moi, Rose-Anna Saint-Cyr, je serai leur grand-mère. Et pis toi, Nicéphore, [...] tu seras leur grand-père. C'est vrai que tu le veuilles ou pas. Tu seras leur grand-père, Nicéphore Leclerc, leur grand-père. Pis ça, tu peux pas changer ça (ép. 111, 14:58).

Il se présentera chez les Saint-Cyr à la fin de l'épisode suivant. « Je suis venu te voir » (ép. 112, 43:51), dit-il à sa fille, d'un air triste. Le malaise de Noëlla est évident. Pendant tout l'épisode 113, Nicéphore trouble la paix dans la paroisse. Noëlla décide d'aller parler à son père. Il lui demande qui l'envoie : « C'est personne. Je suis venue toute seule. J'ai pas besoin que personne me dise de venir vous voir. Vous êtes mon père après tout » (ép. 113, 27:50). S'attendant à ce qu'elle lui fasse la morale, Nicéphore lui dit de

faire ce qu'elle a à faire, vite : « Envoie, ma fille, décharge-toi le cœur. C'est pour ça que je suis revenu, mais fais ça vite parce que, tu le sais, moi, j'ai jamais été patient » (ép. 113, 28:36). La présence de Nicéphore dans la paroisse, sa visite à sa fille Noëlla, est une tentative de réparation. Étant l'individu qu'il est, cette tentative a des effets secondaires. Il trouble la communauté. Noëlla lui dit ce qu'elle a à lui dire :

J'ai pas grand-chose à vous dire, à part que vous êtes mon père pis que la religion dit de vous honorer, même si... Vous comprenez ce que je veux dire ? [...] Quand la mère est morte, je suis restée toute seule [...] Pour gagner ma vie, je suis allée avec les hommes. Mon mari, je l'ai connu dans une mauvaise place. Personne sait ça. Pis Lionel, il en parle jamais. Je vous le dis à vous parce que vous êtes mon père, pis que vous êtes le seul père que j'ai. [...] Je le sais que ça a dû être bien difficile pour vous de venir. Je vous en suis bien reconnaissante, mais c'est assez. Essayez pas de faire un père pour moi, il est trop tard, pis j'en n'ai plus besoin. Pis pour vous, ce serait trop difficile. Pis vous le savez, quand c'est difficile, ça vous porte à boire. On se verra de temps en temps pis je penserai à vous. Je vous haïs plus asteure, mais je vous demande pas de réparer. Ça serait trop dur pour vous (ép. 113, 29:15).

Après cette réconciliation avec Noëlla, Nicéphore quitte la paroisse sans faire d'histoire et rentre à Québec : « Ma fille est venue me voir. Elle a bien parlé. C'est tout. C'est une bonne femme, Lionel. Prends-en bien soin » (ép. 113, 41:02). Nicéphore Leclerc a démissionné comme père. Il tente, maladroitement, de réparer les pots cassés avec sa fille Noëlla. Mais le temps d'être père de famille pour Nicéphore Leclerc est bel et bien révolu. Il pourra toutefois se reprendre en étant un bon grand-père, une nouvelle perspective qui le mis sur la voie de la rédemption intergénérationnelle.

En plus d'avoir subi les conséquences d'un père ivrogne et violent, et d'avoir été abandonnée dans la misère, Noëlla doit subir les conséquences sociales qui viennent avec son lien filial : « Outre la dilapidation des revenus, l'inactivité et l'agressivité, il

arrive que les discours tenus sur l’ivrognerie évoquent scandales et déshonneur. Au-delà de ses conséquences financières et personnelles, la déviance affecte aussi la réputation du déviant et de ses proches⁸¹. » Siméon confie ceci à Lionel lors du premier séjour de Nicéphore dans la paroisse : « C’est pas honorable pour personne d’être apparenté à un énergumène aussi dépareillé que celui-là » (ép. 113, 35:19). C’est bien pire d’être lié à cet individu que de simplement subir ses frasques publiques. Au lendemain d’une veillée de Pâques chez les Lavoie, veillée à laquelle participait Nicéphore, Noëlla sent le besoin de s’excuser auprès de Rose-Anna :

Belle-mère, je voudrais vous faire des excuses pour hier soir. De la manière que mon père a agi, j’ai bien honte. —T’as pas à t’excuser, ma petite fille. On choisit pas ses parents. On choisit pas ses enfants non plus. Tout ce qu’on choisit, c’est son mari ou bien sa femme. C’est selon. Et pis toi, t’as bien choisi. Mon garçon Lionel, il est dépareillé. Et pis toi, j’ai rien à te reprocher. C’est ça qui compte. —Oui. C’est ça qui compte (ép. 126, 32:52).

Le lien filial peut nuire à l’individu. Cela peut être une tare. Dans le présent cas, dire du mal de Nicéphore pourrait faire du mal à Noëlla : « Ta mère, Lionel, je m’en souviens pas bien gros. Je pense que mon père pis elle... —Sans vouloir t’offenser, je pense que ton père pis tout le monde... C’est pour ça qu’il est parti en ville, je pense bien. Il s’entendait pas avec personne » (ép. 61, 12:38).

Zidore Leclerc

Quant à Zidore, sa démission n’est pas aussi condamnable que l’abandon de sa famille. Bien au contraire, cette démission est même socialement acceptée. Zidore, nous l’avons vu au chapitre précédent, n’est pas très bon avec sa femme, Vaillance. Il ne la

⁸¹ Thierry Nootens, *op. cit.*, 2007, p. 23.

bat pas comme la mère de Noëlla l'a été, mais il la fait mourir « à force d'ouvrage » (ép. 56, 13:46), comme le dit Valérien. Zidore Leclerc, père de famille, affirme son autorité de chef de famille à plus d'une reprise : « Ça a même pas le nombril sec, ces créatures-là, pis ça veut se mêler de donner des leçons à des hommes comme moi, Zidore Leclerc, un père de famille. Ma femme, si je m'en occupais pas, on n'aurait pas huit enfants. Des maris comme moi, ça traîne pas les chemins » (ép. 74, 12:21). Lors de l'épisode 75 (« La préparation des noces »), Juliette et Alexandrine font une tournée des maisons de la paroisse afin de discuter du suffrage féminin avec les femmes et leur rappeler qu'elles ont le droit de voter aux élections fédérales qui viennent. Zidore n'apprécie pas du tout l'initiative des deux jeunes femmes. Il y voit une tentative de miner son autorité. Le jour de la tournée, Zidore organise un blocus pour empêcher sa nièce et la fille du notaire de parler à Vaillance : « t'as pas le droit de lui mettre des idées folles dans la tête. C'est moi son mari. C'est pas toi. [...] [I]citte, c'est moi qui commande. C'est moi le maître, Zidore Leclerc. Bout de ciarge ! On va pas se laisser mener par des créatures » (ép. 75, 12:08). Zidore est le chef de famille, mais la mort de Vaillance changera tout.

Entre les épisodes 76 (« Le double mariage », dernier épisode de la troisième saison) et 77 (« Pollution sonore au village », premier épisode de la quatrième saison), il y a une ellipse de sept ans. Nous passons de l'été 1921 à l'automne 1928. Nous apprenons que Zidore est maintenant veuf :

Une si bonne femme, si dévouée, à l'ouvrage d'une étoile à l'autre. Je me demande ce que j'ai fait au bon Dieu pour qu'il me l'enlève. Une femme dépareillée, obéissante, jamais un mot plus haut que l'autre. Il s'en fait plus de même. Le bon Dieu a cassé le moule. —Je te comprends, Zidore, mais prends sur toi. Ça fait presque trois ans que Vaillance est morte. Tu devrais peut-être commencer par enlever le crêpe que t'as au bras. La paroisse a compris depuis

longtemps que t'avais bien de la peine, Zidore, mais trois ans, Zidore, tu sais, c'est trois ans. Pis t'es pas tout seul. T'as tes enfants. —Ils sont bien placés. Des bons orphelinats, de qualité. Ils sont bien élevés. De ça, je suis fier. Mais je m'ennuie de la vieille sans bon sens. Une personne de son âge, c'est bien réconfortant, c'est pas comme les jeunes d'aujourd'hui (ép. 80, 03:26).

Le fait que Zidore ait placé tous ses enfants à l'orphelinat, comme s'il s'en était débarrassé, peut paraître comme une action répréhensible aux yeux du téléspectateur du point d'ancrage, et encore plus aux yeux du téléspectateur des années 2010. Cependant, ni Rose-Anna, ni les autres personnages du *Temps d'une paix* ne condamnent cette action de Zidore, père de famille. Chantal Collard aborde la question des orphelins dans Charlevoix :

Outre les doubles orphelins, ce sont la plupart du temps les orphelins de mère qui sont confiés à d'autres familles, surtout s'il n'y a pas de sœur aînée ou de tante célibataire capable de s'occuper de la maisonnée, ou que le père ne se remarie pas dans les deux années qui suivent le décès de sa femme. De ce côté, le veuf a peu de marge de manœuvre : sa situation économique lui permet rarement d'engager une servante, et, même si tel était le cas, le curé interviendrait bien vite en lui disant : « Marie-la ou place tes enfants »⁸².

Collard précise qu'« on ne couvre pas d'opprobre un parent qui doit se défaire de l'un ou l'autre de ses enfants⁸³ ». Zidore a donc agi en bon père de famille. Il a placé ses enfants « dans des bons orphelinats, de qualité ». Ici, la production aurait probablement pu se permettre une maladresse historique, une impropreté anachronique, que le téléspectateur du point d'ancrage n'aurait peut-être pas détectée. Le veuvage masculin ne se vit pas de la même façon que le veuvage féminin. Les veuves gardent leur progéniture auprès d'elles. Elles en ont besoin. Ainsi, Rose-Anna, après la mort d'Antoine, continue d'élever ses enfants, de jouer son rôle de mère tout en assurant l'intérim à titre de père

⁸² Chantal Collard, *op. cit.*, p. 110.

⁸³ *Ibid.*, p. 112.

de famille, tandis que Zidore doit placer ses enfants. « Certes, le veuvage des hommes bouleverse profondément la vie familiale et [...] il entraîne divers modes de placement des enfants dans la parenté ou les institutions⁸⁴. »

La démission de Zidore n'est donc pas dans le placement de ses enfants. Le téléspectateur apprend que Vaillance est morte depuis trois ans et que Zidore aimeraient bien reprendre Mémère Bouchard avec lui dans la même conversation. Zidore prétend qu'il s'ennuie de Mémère, « [s]urtout depuis la mort de [s]a pauvre Vaillance » (ép. 80, 03:21). « Tu sais que depuis sa mort j'ai trouvé ça bien dur. Là, j'aimerais bien ça la reprendre, Mémère » (ép. 80, 04:55). Rose-Anna est évidemment sceptique face aux réels motifs de Zidore concernant Mémère Bouchard. Elle lui demande comment il compte s'occuper d'elle sans femme à la maison. Il lui répond ceci : « Il y a mon ainée. Il faut que je la reprenne. Elle est trop vieille, asteure. Ils veulent pas la garder. J'ai pensé qu'elle pourrait s'occuper de Mémère pis de moi itou, comme de raison » (ép. 80, 05:14). Il ne sera jamais plus question des enfants de Zidore. C'est en cela que réside la démission de Zidore en tant que père de famille. Ses enfants ne sont pas seulement confinés aux trous blancs du récit, comme à l'époque où leur mère vivait encore. Nous n'avions pas accès à cette maison. Tout ce à quoi nous avions accès sur la famille de Zidore, c'est ce que les personnages en disaient. Lors de la quatrième saison, au début de laquelle nous apprenons la mort de Vaillance ainsi que la fin du séjour à l'orphelinat de la fille ainée de Zidore, nous avons accès à la maison des Leclerc. Zidore y vit seul et y cache de l'alcool de contrebande. La porte est barricadée. Il ne sera jamais plus question de ses enfants pour le restant du récit. Zidore Leclerc était un père de famille. Il a placé

⁸⁴ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 339.

ses enfants après la mort de sa femme, Vaillance, comme un bon père de famille pour ensuite ne jamais donner suite à cela. Dans *Le Temps d'une paix*, Zidore était un mauvais père de famille pour ensuite ne plus être père du tout.

2.1.4 Entre l'héritage des ancêtres et le legs aux descendants

La génération pivot n'est pas une simple courroie de transmission qui ne fait que relayer ce qu'elle a hérité de la génération précédente à la génération suivante. Placé entre passé et avenir, le pivot n'est pas passif. Il est actif. Entre l'héritage des ancêtres et le legs aux descendants, la génération pivot fait des choix :

Le verbe « hériter » est à l'opposé du verbe « léguer ». Donner par disposition testamentaire marque une volonté explicite, un choix, une action. L'héritage, à l'inverse du legs, ne suppose aucun désir, ne traduit aucune intention à notre égard. Le droit se charge de faire circuler des biens qui, sinon, seraient à l'abandon. Ils sont attribués, par défaut, aux héritiers légaux qu'un notaire peut déterminer ou rechercher⁸⁵.

Même si la génération pivot tente de léguer le mode de vie des ancêtres aux descendants, elle est tout de même active. Les temps changent. La génération pivot réactualise la culture à léguer. L'image du père dans la fiction, le rôle qu'il y joue et la place qu'il y occupe, tout cela n'est pas insignifiant dans notre analyse. L'image du père est « le signe essentiel de la présence du passé dans le présent de l'homme ; [...] le signe aussi, par conséquent, de la remise en question des traditions et des héritages⁸⁶. » Même dans la reproduction du même, le « [p]assage du flambeau d'une génération à l'autre⁸⁷ » s'accompagne forcément d'une certaine rupture propre à toutes les générations. L'idée

⁸⁵ Lydia Flem, *op. cit.*, p. 21.

⁸⁶ Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 11.

⁸⁷ Brigitte Camdessus, « Conclusion », dans Bernard Prieur (dir.), *op. cit.*, p. 137.

de génération est « une notion faite de frontières et d'écart, qui érige les divisions du monde symbolique. L'idée de rupture est largement perçue comme ce qui fonde la notion de génération et serait [...] l'élément principal supportant l'évolution historique, sociale, culturelle⁸⁸. » La rupture entre les générations s'accompagne aussi d'une continuité. Le rôle social de la paternité « ne se ramène pas simplement à la différence de génération. Il suppose, chez le père, la responsabilité de modèles culturels et d'une conception de la vie qu'il lui faut transmettre comme un héritage⁸⁹. » Le père de famille transmet l'héritage des ancêtres, mais il transmet aussi les acquis. C'est la rupture-continuité : je me souviens, mais désormais. La génération pivot a une influence importante sur la mémoire familiale. Elle a un pouvoir de sélection :

C'est la mémoire familiale qui va sélectionner les savoirs, privilégier certains souvenirs qui défendent les valeurs autorisées, dynamiser des croyances et en occulter d'autres, maintenir ou abolir des traditions, des rites grâce en particulier à ceux qui font fonction de passeurs de mémoire [...]⁹⁰.

La transmission de la mémoire familiale est « un processus dont la finalité n'est pas le passé mais la gestion de l'avenir⁹¹ ». Cette transmission n'est toutefois pas sans résistance. Il y a des défauts de transmission. Rose-Anna a beau essayer d'inculquer l'amour de la terre à ses enfants, elle n'y parvient pas. Joseph-Arthur, pour sa part, n'arrive pas à faire accepter ses idées politiques, l'héritage politique familial, à son fils Yvon. Dans *Le Temps d'une paix*, les chefs de famille essaient de transmettre un mode de vie dont ils ont hérité des ancêtres, mais ce mode de vie est rejeté par les jeunes qui

⁸⁸ Anne Caumartin, « La dissidence comme esthétique d'affiliation », dans Anne Caumartin et Martine-Emmanuelle Lapointe (dir.), « Filiations intellectuelles dans la littérature québécoise », *@nyses* [en ligne], 2007, p. 18.

⁸⁹ Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 16.

⁹⁰ Yveline Rey, *op. cit.*, p. 128.

⁹¹ *Ibid.*, p. 123-124.

ne voient pas l'avenir de la même façon que leurs parents. Le fait que la génération pivot soit plus une continuité qu'une rupture avec les générations précédentes permet de constater à quel point leurs enfants sont du côté de la rupture.

2.2 Raoul et Juliette, les jeunes parents

Dans la hiérarchie intergénérationnelle présentée dans *Le Temps d'une paix*, le couple que forment Raoul et Juliette est un cas sur lequel il faut nous pencher. S'ils ne sont pas les seuls jeunes parents du récit (Yvon et Marie-des-Neiges Lavoie ainsi que Lionel et Noëlla Saint-Cyr auront aussi des enfants pendant *Le Temps d'une paix*), ce sont les seuls qui deviennent chefs de famille. Il s'agit du seul couple de jeunes parents à accéder à la génération pivot. De plus, leur mariage est un exemple d'ascension sociale. Juliette Saint-Cyr, fille de Rôse-Anna, deviendra Juliette Savary et intégrera la riche et prestigieuse famille de Cyrille Savary, le père de Raoul. Cette double ascension, sociale et générationnelle, nous permettra d'observer les rouages hiérarchiques de deux structures (sociale et familiale) qui subiront d'intenses mutations dans les années qui suivront l'époque représentée, changements sociaux dont de nombreux téléspectateurs ont été témoins. Par ailleurs, même s'ils ne sont pas les seuls jeunes parents, il n'y a que leurs interactions avec leurs enfants qui ne sont pas confinées aux trous blancs du récit. Il n'y a que ce couple qui nous permette d'analyser les relations intergénérationnelles entre les jeunes enfants et leurs parents, les chefs de famille.

2.2.1 Ascension sociale : « T'es passée d'une terre de crève-faim [...] à un château de la haute-ville de Québec »

Thierry Nootens rappelle que le

concept de reproduction sociale renvoie aux attentes et aux gestes reliés à la perpétuation des familles, au maintien de leur rang dans la société, à la recherche d'une promotion sociale (si possible), entre autres choses par l'installation réussie d'enfants. Ce sont là des objectifs dont l'atteinte est difficile à prévoir, bien sûr, mais tout de même désirée⁹².

La promotion sociale d'une famille passe donc par le mariage des enfants. Le mariage est certainement la transition la plus importante, la plus fondatrice, à l'époque représentée. Dans leur étude sur les cycles de la vie des *Femmes au tournant du siècle*, Lemieux et Mercier soulignent que « [d]ans une perspective axée sur le temps social, on étudie les stratifications d'âge à travers les séquences de rôles, les transitions et les normes qui accompagnent des étapes spécifiques du cycle de vie⁹³. » Le cas de Raoul et Juliette est particulièrement révélateur de ce que ce rituel, ce rite de passage, a de conventionnel, mais aussi de ce qu'il peut avoir d'atypique.

Juliette Saint-Cyr est « fille à marier » (ép. 15, 19:52). Les étapes de la vie d'une femme (« petite fille », « fille à marier » et « mère de mes enfants ») sont toutes constituées d'apprentissages visant à préparer la fille à l'étape suivante, à préparer la fille à devenir une femme. Selon Lemieux et Mercier,

[p]our connaître la vie d'adulte, il faut examiner les apprentissages de la jeunesse, de cette période de la vie où s'effectue l'entrée dans le monde des adultes avec ses

⁹² Thierry Nootens, *op. cit.*, 2005, p. 229.

⁹³ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 22.

composantes de formation et d'accès à l'univers du travail, de départ de la maison familiale et de création d'un couple⁹⁴.

Au tout début du *Temps d'une paix*, la première relation intergénérationnelle introduite dans le récit est la relation Rose-Anna/Juliette, une relation mère/fille (à marier). Il est donc intéressant de nous pencher sur la préparation au passage du flambeau. Le mariage de la fille, encadré par la mère, fera de la fille une mère.

À l'époque, le mariage, c'est bien plus que la cérémonie à l'église. Pour les filles, le mariage est la finalité ultime, le fondement de leur identité sociale (mère, épouse, etc.). Et il y a tout ce qui vient avant. En principe, on ne marie pas son enfant à n'importe qui.

La demoiselle doit multiplier les relations sociales pour trouver un prétendant, sans jamais se départir de cette réserve et de cette conduite irréprochable exigée des candidates au mariage. Ces objectifs contradictoires expliquent sans doute le caractère fortement ritualisé des rencontres et des modèles de fréquentation⁹⁵.

Juliette reçoit des prétendants qui viennent « accrocher [leur] fanal » (ép. 4, 02:28), sous l'œil attentif de sa mère. Il faut « chaperonner les jeunes » (ép. 59, 11:08) pendant ces fréquentations prénuptiales. Son choix n'est pas encore fait. Au début du récit, nous apprenons que Juliette Saint-Cyr et Yvon Lavoie « jeunessaient » avant que ce dernier ne parte pour la guerre, deux années auparavant. De retour dans la paroisse, Yvon veut savoir si leur relation ira plus loin : « j'aimerais ça savoir si ça peut aboutir. —Je peux rien te dire à moitié, Yvon. C'est tout l'un ou c'est tout l'autre. Ça va être oui ou bien ça va être non. Pas peut-être » (ép. 4, 01:41). Comme le dit Yvon, « là, elle est à personne.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 67.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 109.

Elle fait son idée » (ép. 15, 05:19). C'est elle qui choisira son futur mari. Rose-Anna n'interviendra pas dans le choix de sa fille : « ce sera à Juliette à décider, pas à moi » (ép. 1, 14:17).

Si quelques mères essayent bien d'arranger le mariage de leurs enfants en faisant des suggestions de candidats, elles abandonnent en général vite si leurs enfants ne manifestent pas d'intérêt pour les personnes en question. Tous admettent que l'engagement matrimonial doit être librement consenti et qu'il vaut mieux rester célibataire que de contracter une mauvaise union. Dans la majorité des cas, d'ailleurs, les parents n'interviennent que pour donner leur avis sur des fréquentations déjà en cours, ce qu'ils font d'habitude de façon assez franche. Leur veto a d'ailleurs souvent assez de poids pour faire échouer des unions projetées qu'ils jugent inappropriées⁹⁶.

Rose-Anna n'est pas contre la candidature d'Yvon. Si les enfants choisissent leur futur(e) époux(se), ce sont les parents qui marient leurs enfants. Ainsi, si Juliette choisit Yvon, c'est Joseph-Arthur qui fera la « grande demande » à Rose-Anna, chef de la famille Saint-Cyr :

J'ai rien contre Yvon. C'est un bon garçon capable de servir une femme à son bonheur. Pis je veux bien, en l'absence de mon défunt, te donner la main de ma fille. Mais ce qui est plus important, c'est qu'elle se donne à lui de son plein gré. C'est eux autres qui se marient, Joseph-Arthur, c'est pas nous autres. Mais tu peux venir faire ta demande comme c'est la coutume, pis comme c'est ton devoir de père (ép. 22, 11:22).

Mais Juliette n'est pas prête à prendre une décision aussi importante : « Le mariage, c'est pour la vie. Ça se défait pas pour un caprice » (ép. 4, 02:56). Elle propose tout de même à Yvon de tenter sa chance comme prétendant : « t'as beau venir accrocher ton fanal les bons soirs. Je t'ai jamais refusé quand t'es venu. J'en ai refusé d'autres » (ép. 4, 02:28). À défaut d'une promesse de fiançailles, Yvon doit se contenter de « veille[r] les

⁹⁶ Chantal Collard, *op. cit.*, p. 128.

bons soirs » (ép. 15, 03:30), en espérant qu'elle le choisisse. Il peut aussi en choisir une autre :

je veux rien t'imposer. Si tu penses que tu veux pas perdre de temps, pis que t'aimes mieux t'établir tout de suite, c'est toi qui sais ça, t'as beau en choisir une autre. Il y a des filles dépareillées dans la paroisse qui demanderaient pas mieux que d'entrer dans la famille de Joseph-Arthur Lavoie. Pis il y a bien des parents qui seraient fiers que ça arrive à leur fille (ép. 4, 01:56).

Si Yvon n'est pas seul dans la course, il semble qu'il en soit le favori. Yvon est un bon parti. Lionel, qui souhaite qu'une de ses sœurs se marie et reprenne la terre familiale, déplore le traitement que Juliette fait subir à Yvon :

Il faut un homme sur la terre. C'est quasiment rien que ça que j'entends. On dirait que l'homme sur la terre, il y a rien que moi pour le faire. Il y en a d'autres, pis des bien plus capables que moi. Seulement, faudrait que mes sœurs se décident, Juliette en tout cas, parce qu'Antoinette, de la manière qu'elle s'y prend pour gagner un homme, elle va rester à l'enclos longtemps. Mais Yvon, ça, c'est un bon homme. Ça fait trop longtemps que Juliette lui fait manger de l'avoine. Il va finir par se tanner (ép. 6, 20:08).

Ainsi, Juliette Saint-Cyr aurait donc, logiquement, dû épouser Yvon Lavoie, mais, contre toute attente, elle épousera plutôt Raoul Savary, fils d'un riche avocat de Québec.

Au cours de l'été 1919, Juliette travaille comme servante à la maison de campagne des Fournier. C'est là qu'elle rencontre le lieutenant Raoul Savary, un ami de Ben Fournier. Un jour, incommodé par une blessure de guerre, Raoul décide de ne pas accompagner les Fournier dans une excursion à Tadoussac. Seuls, Raoul et Juliette ont une aventure. Alors qu'elle est attendue chez sa mère pour souper, Juliette demande à Raoul de l'accompagner. À part, elle chuchotera à sa mère, dans la cuisine : « Laissez-moi être heureuse. À l'automne, je me marierai, si vous voulez, avec n'importe qui »

(ép. 17, 22:52). Jusqu'à « La fin des vacances » (titre de l'épisode 19), Juliette ira rejoindre Raoul dans sa chambre lorsque tout le monde est couché. Cette relation « illicite » est une négation de l'avenir, une aventure sans lendemain. Ils en sont d'ailleurs conscients : « Dis rien. C'est bien mieux de même. Ce que je voulais, je l'ai eu pis je savais que ça durerait pas plus longtemps que ça. Dors. Demain, c'est le barda du départ. Il y a bien de l'ouvrage » (ép. 19, 19:59). Elle nie momentanément l'avenir au profit d'un bonheur immédiat, mais éphémère. Les conséquences de ce présent sans lendemain en feront, ironiquement, un mariage.

Après le départ des « gens de la ville », Juliette, de retour à la ferme de sa mère, a des nausées. Il ne faut pas beaucoup de temps avant que Rose-Anna se fasse une idée sur l'origine de ces maux. Quand Juliette a une faiblesse et s'évanouit dans le champ de patates, Rose-Anna se met à soupçonner quelque chose : « Il y a peut-être un petit Jésus qui s'en vient » (ép. 22, 05:19). Elle tirera les vers du nez de Juliette le soir même : « C'est à soir qu'on se parle, entre mère et fille » (ép. 22, 18:33). En fait, Rose-Anna souhaite surtout savoir si Yvon est le père de l'enfant à naître. Selon Rose-Anna, un homme a le droit de savoir s'il a transmis la vie. Le lendemain de cette discussion mère-fille, Rose-Anna, qui, en quarante ans, n'était jamais sortie de sa paroisse, se rend à Québec pour rencontrer Cyrille Savary.

Ce sont Cyrille Savary et Rose-Anna Saint-Cyr, les parents de Raoul et Juliette, les véritables responsables du mariage. Sans leur intervention, cette histoire d'amour se serait limitée à une aventure sans lendemain, l'éphémère présent du passé. En annonçant à Cyrille qu'il allait être grand-père, Rose-Anna ne faisait qu'obéir à sa conscience. Elle

voulait simplement l'informer de ce fait important, sans s'attendre à quoi que ce soit en retour.

Si vous me croyez pas, c'est votre droit. Je suis pas venue icitte pour quémander quelque chose. Je suis juste venue faire mon devoir [...]. Moi, je figure que celui qui donne la vie est en droit de le savoir. [...] Juliette est trop gênée pour le dire à votre garçon, rapport qu'ils avaient pas le droit de le faire cette enfant-là. Moi, j'ai pour mon dire qu'asteure qu'ils l'ont parti, c'est plus le temps de faire des ci pis des ça. Je viens rien vous demander, pis je viens rien vous enlever. Je viens juste vous dire une vérité que vous êtes en droit de savoir. Asteure, faites votre devoir de père. Moi, j'ai fait le mien. (ép. 23, 21:11)

Elle n'a fait que son « devoir de père ». Elle était loin de s'imaginer la suite des choses.

Elle était loin de s'imaginer en quoi consisterait le « devoir de père » de Cyrille Savary.

Cyrille Savary connaît son fils, ce jeune soldat qui a vu la mort de près et qui veut vivre. Il croit qu'il a fait « une bêtise » (ép. 23, 06:04) et il en discute avec son ami, l'abbé Anselme Savard. « Je pense qu'il a fait un petit à une fille pendant les vacances. —C'est lui que te l'a dit ? —Personne me l'a dit, mais il y a cette femme qui veut me voir. Elle a une fille que Raoul connaît » (ép. 23, 06:11). L'abbé Savard lui répond franchement :

T'as peur que ça soit pas vrai. [...] Tu prends tes rêves pour des réalités. [...] T'es pas raisonnable. Tu pars en peur avec une simple supposition. T'as pas de preuve. Tu rêves tout éveillé. T'arranges les choses à ta façon, dans ta chambre. T'accuses une pauvre fille que tu connais même pas d'avoir commis le péché d'impureté, parce que t'as peur de mourir sans descendance » (ép. 23, 06:40).

Cyrille Savary, obsédé par sa peur de mourir sans descendance, le prend donc plutôt bien quand Rose-Anna lui apprend la nouvelle : « vous allez être grand-père » (ép. 23, 20:30). C'est plutôt l'idée qu'un autre que lui soit grand-père de cet enfant qui le catastrophe : « Et tout à coup que la jeune fille épouserait un garçon de sa paroisse pour

cacher sa faute. Tu te rends compte, Anselme ? Quelqu'un d'autre qui serait le grand-père de cet enfant-là à ma place. Mais c'est impensable » (ép. 23, 08:42). Après la visite de Rose-Anna, il n'y nul doute dans l'esprit de Cyrille : « Juliette est enceinte de Raoul. C'est clair comme de l'eau de roche » (ép. 24, 01:05). « [L]e pas suivant » (ép. 24, 01:13), c'est d'en parler avec son fils : « Si Raoul confirme ce que nous savons, et le contraire m'étonnerait, il n'aura pas d'autre choix que de faire devoir d'honnête homme » (ép. 24, 01:27). Avec l'aide de l'abbé Savard, Cyrille tente de convaincre Raoul d'épouser la mère de son enfant. Il dit à Raoul que « donner à cet enfant, qui est le [s]ien, ce à quoi il a droit, c'est une bonne façon de commencer la paix » (ép. 24, 02:57). L'abbé Savard soutient la position de son ami :

Ton père a raison, Raoul. Du moment que tu reconnais être le père de cet enfant-là, tu peux quand même pas l'abandonner. Ah, je veux pas dire qu'il serait malheureux, mais sa mère seule, même si elle travaille jour et nuit, peut quand même pas lui procurer les soins et l'éducation qu'il est en droit d'attendre dans notre milieu. Tu comprends ? Songe aussi aux difficultés qui attendent un enfant qui est pas reconnu par son père (ép. 24, 03:15).

Avant de céder aux arguments de son père et de l'abbé Savard, Raoul fait une dernière tentative :

Vous savez, papa, c'est quand même rien qu'une fille de la campagne. —C'est-à-dire ? Je trouve que tu choisis bien mal ton exemple. Ta mère, Raoul, souviens-toi, venait de bien loin. De bien creux, comme on dit. Ça ne l'a pas empêchée de t'élever. Et de faire de toi l'homme que tu es, et de moi aussi, l'homme que je suis devenu. Donne la même chance à la mère de ton enfant. Tu ne le regretteras pas. —Je pense que vous avez raison, papa. Je vais écrire à Juliette. Le plus tôt sera le mieux. Et puis, je ferai ce que l'abbé me dira de faire » (ép. 24, 04:34).

La question des classes sociales n'est donc pas très importante aux yeux de Cyrille Savary. Ce qui importe, c'est que son fils se comporte en « honnête homme » et, surtout,

qu'il lui donne une descendance avant sa mort : « Raoul, je ne peux pas te dire tout le plaisir que tu me fais. Je suis fier de toi, Raoul. Tu t'es conduit en homme et ce qui aurait pu être le déshonneur d'une famille va devenir le grand bonheur d'un grand-père, moi, Cyrille Savary. Je me sens reprendre vie » (ép. 26, 12:57). Nous pourrions spéculer sur la façon dont aurait agi Cyrille Savary s'il n'avait pas été malade, ou s'il avait déjà été grand-père, mais nous devons nous limiter au récit. Dans *Le Temps d'une paix*, cette mésalliance, la seule du récit, obtient non seulement l'aval de Cyrille Savary (socialement supérieur), mais il en est même l'architecte. L'abbé Savard sera dépêché chez Rose-Anna pour remettre une lettre de Raoul à Juliette. La « grande demande » se fera par téléphone, Cyrille Savary étant cloué dans un fauteuil roulant.

M^{me} Saint-Cyr ? Cyrille Savary. Heureux de vous entendre. Excusez-moi de ne pas être auprès de vous pour cette occasion, mais je vous assure que, malgré la distance qui nous sépare, je respecte, croyez-moi, tout le décorum qui s'attache à une si touchante cérémonie. Madame, accordez-vous à mon fils la main de votre fille Juliette ? —Oui, oui, je pense bien, mais je pense que vous devriez lui parler à elle » (ép. 24, 17:41).

En donnant le choix à sa fille, Rose-Anna est conséquente avec la position qu'elle avait adoptée quand Yvon Lavoie était le prétendant favori. Pourvu qu'elle accepte le prétendant, la décision finale revient à sa fille, même s'il s'agit d'un aussi bon parti que Raoul Savary. Avant de recevoir la lettre de Raoul, Juliette s'était résignée à être fille-mère : « J'ai pas besoin de personne. Je prends exemple sur vous, m'man. Vous vous êtes toujours suffi à vous-même. Moi itou, je suis capable » (ép. 24, 13:25). Sans ce mariage, il n'y aurait eu ni ascension sociale (plutôt déchéance : une fille-mère n'a plus de réputation, elle n'est plus bonne à marier), ni ascension générationnelle, puisqu'elle aurait été fille-mère.

Juliette Saint-Cyr, fille de Rose-Anna, « une habitante de 6^e rang » (ép. 134, 10:53), devient Juliette Savary, la femme de Raoul et, surtout, la bru de Cyrille Savary. Entre la fin de la première saison et le début de la deuxième, il y a une ellipse de quelques mois, le temps de la grossesse de Juliette. Elle habite maintenant chez les Savary, depuis son mariage, et elle tente de s'adapter à son nouveau milieu. Sa présence n'est toutefois pas considérée comme « normale ». Elle dérange les conventions auxquelles certains tiennent plus que d'autres. Parmi ceux qui sont dérangés par cette situation, il y a le notaire Fournier qui le fait savoir à son ami Cyrille Savary :

Ton fils fait un enfant à la bonne de ma femme. Ton fils répare sa faute en épousant la bonne. Ce qui fait que du jour au lendemain la bonne entre dans notre cercle de relations, elle devient même l'amie de ma fille Alexandrine. Bon, bon, très bien, très bien. Marie-Thérèse et moi agissons comme si tout cela était parfaitement normal. Nous sommes même prêts à répéter à qui veut bien l'entendre que cet enfant qui va naître est un prématûré. Parfait ! Je suis même le premier à reconnaître que Juliette est une jeune femme très intelligente, qu'elle a même fait des progrès remarquables depuis son mariage. Mais quand la belle-mère Rose-Anna vient ici me donner des nouvelles de sa fille Antoinette, qui est bonne chez nos amis Davis, tu avoueras que ça, vraiment, ça dépasse les bornes (ép. 29, 04:28).

Le silence est intéressant ici. Plutôt que de justifier ou de condamner la situation, on fait « comme si tout cela était parfaitement normal ». Le notaire a changé d'attitude à l'égard de Juliette depuis son mariage. De « ma petite Juliette » en la tutoyant, il passe à « M^{me} Savary » en la vouvoyant. Si le notaire camoufle son malaise, son fils, Ben, lui, partage volontiers son opinion :

T'as fait du progrès depuis que tu lavais la vaisselle dans la cuisine de ma mère. Je te félicite même. —Tu penses m'humilier. Je le sais que pour toi, je vais toujours rester une petite servante. Mais c'est pas toi qui es mon mari. C'est Raoul. Pis, lui, il m'aime comme je suis. Mon beau-père avec, il m'aime comme je suis. Pis ta sœur Alexandrine, pis ton père, pis ta mère. Il y a rien que toi, Ben Fournier, pour

m'étriver avec ça. C'est toujours bien pas une maladie d'être née à la campagne. —Excuse-moi, je voulais pas t'insulter. Moi, je vois les choses comme elles sont, pas plus, pas moins. J'ai les deux pieds sur terre, moi. Varloper les nuages, c'est pas mon genre. Ça fait qu'il faut pas m'en vouloir d'appeler les choses par leur nom. En affaire, la poésie, ça pardonne pas, tu comprends (ép. 28, 07:59).

Selon lui, « [q]uand en six semaines une fille est capable de passer de servante à maîtresse de maison, moi, tu me feras pas dire qu'elle est naïve pis innocente comme l'agneau qui vient de naître, *no sir, not me* » (ép. 50, 05:36). La position de Ben Fournier n'est cependant pas une prise de position en faveur d'une hiérarchie sociale hermétique. Ben, homme éminemment moderne, préfère la promotion sociale issue du travail. Il aura une préférence pour Antoinette, la sœur de Juliette : « Elle est bien *smatte*, Antoinette. Je l'aime bien mieux que sa sœur Juliette. Antoinette, au moins, elle est *straight*. On sait toujours ce qu'elle pense. Pis elle joue pas à l'oie blanche comme l'autre. En tout cas, c'est mon idée. T'es pas obligé d'acheter ça » (ép. 50, 06:46). Il la prend même sous son aile : « La réussite d'Antoinette, j'en fais une affaire personnelle » (ép. 127, 02:02). Nous y reviendrons au prochain chapitre. En somme, le mariage de Raoul et Juliette, cette mésalliance, crée un certain malaise dans le milieu aisé des Savary. Ils n'ont rien à gagner dans cette union, à part satisfaire l'obsession de la descendance de Cyrille Savary. Il ne s'agit pas là d'un gain en capital social. En contrepartie, chez les Saint-Cyr, et dans leur milieu paysan en général, on considère que Juliette a bien frappé. Rose-Anna est très impressionnée par la présence du premier ministre Taschereau à l'inauguration de la *Buanderie du progrès* : « C'est aussi haut que ce qu'on peut trouver dans la province de Québec après le cardinal. C'est pour vous dire que mon gendre Raoul, il est bien placé. C'est bien simple, Mémère, des fois, j'en reviens pas. —Ah ! Juliette, elle a bien frappé » (ép. 67, 16:45). Même si tous s'entendent pour dire que

Juliette « a fait un si beau mariage » (ép. 50, 18:54), qu'elle est maintenant « une dame de la ville » (ép. 26, 09:28), il existe tout de même un certain malaise dans ce milieu aussi. Joseph-Arthur n'est plus certain de pouvoir continuer à tutoyer Juliette :

Êtes-vous fâché contre moi, M. Lavoie ? —Moi ? Jamais de la vie ! Pourquoi ça ? —Bien, de coutume, vous me dites « tu » pis vous m'appelez Juliette. Là, vous êtes tout de cérémonie pis vous me dites « vous », comme à une étrange. —Ah ! c'est bien mélangeant des fois. Quand je te vois installée icitte à la place du notaire Fournier pis sa dame, je trouve ça... Je trouve pas le mot pour le dire » (ép. 78, 01:24).

Lors d'une visite à sa sœur, Antoinette constate à quel point Juliette et elle ne vivent plus dans le même monde. Cyrille, voulant être gentil avec la sœur de sa bru, dit à Antoinette qu'elle devrait peut-être se faire installer le téléphone. Il spécifie qu'il s'agirait d'un cadeau de sa part. Antoinette refuse : « J'ai mon orgueil. Je tiens ça de ma mère, vous comprenez » (ép. 35, 17:53). Cyrille comprend et n'insiste pas. Après qu'il se soit retiré dans sa chambre, Juliette reproche à sa sœur de ne pas avoir accepté l'offre de son beau-père. Elle lui dit que c'est une dépense insignifiante pour lui et que, après tout, il faut suivre le progrès, comme dit Raoul. Antoinette est dépassée par les paroles de Juliette :

Ce que je comprends, c'est que t'as plus les deux pieds sur la terre, Juliette. T'es passée directement d'une terre de crève-faim, comme celle de maman, à un château de la haute-ville de Québec. Seulement, c'est un accident, un miracle. Appelle ça comme tu voudras. Mais c'est pas comme ça que ça se passe pour les autres. C'est pas comme ça que ça se passe pour moi. Le téléphone, c'est pas pour les travaillants. On gagne pas assez cher. C'est juste pour manger pis se chauffer l'hiver. [...] Raoul a beau parler du progrès, j'y crois pas. C'est comme pour le reste. Quand t'as pas d'argent, le progrès, c'est pas pour toi non plus (ép. 35, 19:33).

L'ascension sociale de Juliette, cet accident, ce miracle, est une réussite. Le notaire Fournier trouve que Raoul « a fait de sa femme une personne exemplaire. Non,

mais c'est vrai. Juliette est une réussite, si l'on tient compte de l'éducation qu'elle a reçue » (ép. 106, 31:08). Ben Fournier propose même à Antoinette de suivre l'exemple de sa sœur Juliette :

Je me sens bien mal à l'aise d'aller là. —T'as pas le choix, Antoinette. C'est une occasion de faire des connaissances, en dehors de ton milieu. De te déniaiser, comme tu dirais. Tiens, pense à ta sœur Juliette. Elle a réussi à faire oublier d'où elle venait. —Tu penses que le monde a oublié que c'était la servante chez tes parents ? —Non, tout le monde s'en souvient, mais il y a plus personne qui oserait en parler. C'est ça qui est fort. Tu peux faire de même (ép. 127, 02:41).

Rose-Anna, elle, plutôt que de penser au milieu d'où vient Juliette et au milieu où elle est rendue, pense à où elle aurait pu être. Sans Cyrille Savary, Juliette aurait été « une fille perdue au lieu d'une dame de Québec » (ép. 50, 19:03).

2.2.2 Ascension générationnelle : indépendance vis-à-vis des parents

Si ce mariage a permis à Juliette de changer de milieu, il lui a aussi permis accéder à son indépendance par rapport à Rose-Anna, à l'égard du chef de famille. Dans Charlevoix, à l'époque représentée, « [l]a règle de résidence est habituellement virilocale, c'est-à-dire que l'épouse va résider chez son mari⁹⁷ ». Il s'agit là d'une conséquence de l'établissement des fils sur une terre. La femme va vivre avec son mari, soit chez lui ou chez son père, après son mariage. Elle change de nom, elle adopte celui du mari, elle passe de fille à femme, de mademoiselle à madame. Bref, elle change d'identité en intégrant une autre famille. Rose-Anna remarque cette rupture : « Il me semble qu'asteure c'est pas pareil. C'est ma propre fille, mais elle vient chez sa mère en visite. Tu comprends ? » (ép. 38, 19:07). Avec le mariage, il y a un changement de chef

⁹⁷ *Ibid.*, p. 79.

qui s'opère. La jeune épouse, naguère soumise à l'autorité de son père, se retrouvera dorénavant soumise à son mari. Siméon dit ceci à Marie-des-Neiges et Noëlla, sa nièce qu'il a recueillie chez lui, avant le double mariage : « Moi, je vais profiter des derniers moments qu'il nous reste avant que le sacrement du mariage vous donne à vos maris » (ép. 76, 03:35). Mais la jeune épouse doit aussi se soumettre à son beau-père s'il est encore le chef de famille, s'il est encore dans la génération pivot. Dans *Le Temps d'une paix*, il y a quatre mariages : Raoul Savary/Juliette Saint-Cyr, Yvon Lavoie/Marie-des-Neiges Desrosiers, Lionel Saint-Cyr/Noëlla Leclerc et Amédée Belleau/Alexandrine Fournier. À l'exception d'Alexandrine, cas sur lequel nous reviendrons dans le prochain chapitre, les nouvelles épouses vont toutes vivre dans la famille de leur mari. Ce faisant, elles deviennent indépendantes, en quelque sorte, de leur famille d'origine.

Attablés dans la cuisine de Rose-Anna, Juliette surprend tout le monde en annonçant qu'elle et Alexandrine travailleront pour les élections. La femme du député Casgrain leur a demandé d'aller parler du droit de vote aux femmes dans les rangs de la paroisse. Cette annonce crée un malaise. Les hommes quittent la pièce et laissent Juliette et Rose-Anna seules. Quand la fille demande à sa mère si elle a des reproches à lui faire, la mère répond : « J'ai rien dit, ma petite fille. T'es mère de famille asteure. Tu peux faire à ton idée » (ép. 54, 17:01). À l'approche des élections fédérales, Siméon et Joseph-Arthur, deux adversaires politiques, veulent marier leurs enfants avant les élections, avant que la question de l'allégeance politique familiale ne crée des problèmes :

Siméon pis moi, on s'est accordés pour marier Yvon pis Marie-des-Neiges avant les élections. —Bien, pour bien dire, avant la campagne électorale, avant que le

salissage commence pour de bon. —On n'est pas du même bord, mais on voit du même œil le bonheur de nos enfants. Comme ça, en étant mariée, Marie-des-Neiges, si elle veut voter du bord d'Yvon, bien elle pourra le faire sans offenser son père. —Elle votera rouge, si elle veut, moi, ça me regarde plus asteure. —Pis personne critiquera parce que c'est bien normal qu'une femme vote du bord de son mari, même si elle est pas du bord de son père (ép. 71, 10:08).

Quant à Noëlla, abandonnée par son père, la question de l'indépendance familiale ne se pose pas vraiment. Voyons plutôt ce qui différencie Juliette des deux autres jeunes épouses.

Juliette, contrairement à Marie-des-Neiges et Noëlla, ne sera soumise à l'autorité de son beau-père que pendant une très courte période de temps. On annonce la mort de Cyrille Savary lors de l'épisode 46 (diffusé le 24 mars 1982), soit 20 épisodes après que le téléspectateur ait vu Juliette dans la résidence des Savary pour la première fois, lors de l'épisode 26 (diffusé le 4 novembre 1981). 20 épisodes sur 136, c'est 14,5 % du récit. Du point de vue du téléspectateur, Cyrille Savary a été le chef de la famille à laquelle appartenait Juliette pendant un peu moins de cinq mois. C'est une brève période au cours des six années qui séparent le premier épisode du dernier. À la mort de Cyrille Savary, Raoul et Juliette se retrouvent dans la génération pivot. Ils obtiennent une promotion générationnelle, en quelque sorte. La brièveté de la cohabitation du jeune ménage avec le chef de famille n'est toutefois pas la seule chose qui différencie Juliette de Marie-des-Neiges et Noëlla. En intégrant la famille Savary, Juliette se retrouve sous la gouverne de son beau-père, Cyrille Savary, mais l'autorité de ce dernier se résume essentiellement à sa bienveillance. Marie-des-Neiges et Noëlla sont littéralement aux ordres de Joseph-Arthur, pour la première, et Rose-Anna, pour la seconde. La relation entre Juliette et son beau-père est uniquement positive. Il la prend dans sa famille, la sachant enceinte. Il

l'aide à s'adapter à son nouveau milieu : « Je me rends compte à quel point tu peux te trouver seule par moments, au milieu de nous autres, loin de ta famille, de tes amis, de ton milieu. Je comprends, ma petite fille » (ép. 26, 21:14). Puis, à sa mort, il laisse une rente annuelle de 2 000 \$ pour « que sa bru ait une certaine indépendance financière » (ép. 48, 08:53). Dans le milieu de Rose-Anna, on dit que Cyrille « a été bien bon pour [Juliette]. La prendre dans sa famille, c'est tout un honneur » (ép. 48, 00:45). C'est donc le brassard au bras et en robe de deuil que Raoul et Juliette se retrouvent dans la génération pivot, à la tête de leur jeune famille.

2.2.3 L'éducation de jeunes enfants

Bien que Raoul et Juliette ne soient pas les seuls parents de jeunes enfants (Yvon et Marie-des-Neiges en ont plusieurs tandis que Lionel et Noëlla ont un bébé vers la fin du récit), ils sont les seuls dont le récit expose ce que c'est qu'être parents de jeunes enfants. Les seules interactions parents/jeunes enfants du *Temps d'une paix* sont celles de Raoul, Juliette et leurs enfants, Jeanne d'Arc et Tonio. La maternité est un long cycle dans la vie d'une femme à l'époque représentée. « Une fois les enfants mis au monde, encore faut-il les élever⁹⁸ ». Il faut leur inculquer ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Il faut leur transmettre ce qu'ils doivent savoir pour vivre en société. Pourtant, les interactions entre parents et jeunes enfants n'existent que chez les Savary, elles n'occupent pas une place très importante dans le récit. *Le Temps d'une paix* n'est pas un récit sur l'éducation de jeunes enfants. La parentalité n'est pas abordée dans sa quotidienneté. La famille n'y est pas représentée au jour le jour, mais plutôt de façon

⁹⁸ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 217.

prolongée : « C'est notre avenir qui est dans cette *business*. L'avenir de notre petite fille et de tous les nombreux enfants que nous aurons. Amen » (ép. 65, 16:58). La parentalité a toutefois une importance capitale pour Raoul et Juliette, qui, n'eût été de la conception « illicite » d'un enfant, ne se seraient jamais mariés. Juliette, plutôt qu'être une dame de Québec, aurait probablement marié Yvon Lavoie. Quant à Raoul, sans Jeanne d'Arc, il aurait hérité de la fortune de son père, qu'il aurait vraisemblablement perdue lors du krach de 1929. Dans *Le Temps d'une paix*, les enfants sont inscrits dans une logique temporelle à long terme. Ils appartiennent à l'avenir.

2.3 Le curé Chouinard

Analyser un récit d'époque issu de l'imaginaire québécois et ne pas aborder le curé serait une aberration. Si la société se centralise autour de la famille patriarcale, la communauté, elle, se rassemble autour de la paroisse, et c'est le curé qui en est le chef. Donc, comme l'écrivait Jean-Charles Falardeau dans un texte sur le roman canadien-français, « impossible de ne pas nous arrêter [...] au prêtre⁹⁹. » La paroisse est une grande famille et le curé en est le chef. Il est le père des pères de famille.

⁹⁹ Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p. 137.

2.3.1 Le père des pères de famille : l'autorité du curé

La paroisse est une structure sociale. Il s'agit d'un cadre de vie dont le curé est « le régulateur et l'organisateur des activités sociales et des pratiques locales¹⁰⁰. »

Falardeau souligne son importance :

En général, les prêtres qui circulent dans nos romans sont surtout porteurs d'un statut social et nantis de priviléges de toutes sortes. Ils sont respectés ou raillés, écoutés ou contredits, selon qu'on accepte ou qu'on rejette les formes traditionnelles d'autorité et le style ecclésiastique de contrôle social dont ils sont les véhicules¹⁰¹.

Le Temps d'une paix n'est pas un récit où la place de l'Église dans la société est remise en question. Bien au contraire, la place qu'occupe le curé Chouinard dans la vie de ses paroissiens est plutôt dans l'ordre naturel des choses. C'est lui le chef de la communauté. Personne ne remet cela en question. Il est le père de la famille paroissiale, le père des pères de famille. Pas un seul de ces derniers n'est à l'abri de l'autorité du curé. Il arrive parfois que le curé Chouinard soit obligé de se servir de sa soutane pour calmer un de ses paroissiens. Par exemple, quand le curé annonce à Rose-Anna que Joseph-Arthur reprendra Valérien s'il obtient son pardon, Rose-Anna se fâche et se met à imaginer un complot entre Joseph-Arthur Lavoie et le curé Chouinard pour la déposséder de ses terres :

As-tu fini de t'époumoner là ? As-tu fini de lancer des accusations à tort et à travers ? De parler à travers ton chapeau ? De renier tes amis ? En as-tu trop, des amis, pour les insulter comme tu viens de le faire ? [...] Écoute, j'ai enduré tes sparages tant que j'ai pu parce qu'on parlait entre amis, mais si tu recommences, tu vas avoir affaire à ma soutane. —Non, c'est pas nécessaire, M. le curé (ép. 3, 17:33).

¹⁰⁰ Normand Perron et Serge Gauthier, *op. cit.*, p. 204.

¹⁰¹ Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p. 137.

L'autorité du curé vient de sa soutane. « Une soutane, c'est pesant » (ép. 3, 04:07), mais il arrive parfois que, en affirmant son autorité, le curé se sente un peu à l'étroit dans sa soutane, qui lui impose une certaine retenue :

Assis-toi, Zidore. Tu voudrais quand même pas me forcer à t'assoir. [...] J'aimerais, Isidore, que, pour deux minutes, t'oublies que je suis ton curé. Pour deux minutes, j'aimerais te parler comme un simple citoyen, pour te dire que tes commérages, tes ragotages, tes calomnies pis tes médisances, j'en ai assez. J'en ai assez. Tu m'entends ? Pis je veux que ça finisse. As-tu compris, Zidore Leclerc ? C'est un vrai cancer, une monstruosité. [...] Pis si tu t'améliores pas, pis s'il vient encore à mes oreilles que t'as sali d'autres réputations honorables, il va me rester rien qu'une chose à faire. Oublie pas que notre seigneur Jésus Christ lui-même en personne s'est fâché pis qu'il a chassé les vendeurs du temple, avec un fouet. Bien moi, je prendrai pas le fouet, mais si tu me forces à enlever ma soutane, tu vas t'en souvenir. Quitte à ce que j'aille me confesser à mon évêque après, en personne. C'est ça que je voulais te dire (ép. 21, 19:27).

Avoir affaire à la soutane du curé serait donc moins pire qu'avoir affaire au curé libéré de sa soutane. Par ailleurs, si le curé n'est pas sourd aux plaintes de ses paroissiens concernant d'autres paroissiens, il n'aime pas qu'on lui dise quoi faire. Quand la contrebande pratiquée par Zidore commence à inquiéter les paroissiens, Joseph-Arthur l'apprend à ses dépens :

Vous allez pas attendre que les gangsters de Chicago viennent *runner* la paroisse à notre place. Pis ça sera pas long si vous laissez faire Zidore. Faut que vous en parliez à l'église dans votre sermon, M. le curé. Pis en termes qui laissent pas douter de la gravité de l'offense. Parlez du démon, pis de l'enfer... —Le démon ? L'enfer ? Le feu éternel ? T'as pas d'autres choses à me conseiller, Joseph-Arthur ? Tu pourrais peut-être écrire mon sermon. Et pis dire la messe à ma place, tant qu'à y être. Veux-tu ma soutane ? Parce que parti comme t'es là, je devrais peut-être démissionner en ta faveur. Il semble pas y avoir beaucoup de doute dans ta tête sur ta capacité à remplacer ton curé, à guider nos paroissiens vers le salut éternel (ép. 88, 06:55).

Le curé est à la tête de la communauté, mais sa juridiction n'est pas absolue. Il y a des circonstances où le curé ne peut pas imposer son autorité. Quand une chicane politique

entre les bleus et les rouges vient troubler les célébrations du double mariage, le curé essaie de calmer les esprits et se cogne le nez contre la limite de sa juridiction : « Joseph-Arthur ! —M. le curé, mêlez-vous pas de ça. C'est de la politique. Pis avec tout le respect que je vous dois, c'est pas de vos affaires. Ça regarde Siméon pis moi » (ép. 76, 14:53). Mais, malgré qu'il soit l'autorité dans la communauté, les paroissiens l'aiment bien, le curé Chouinard : « [i]l est bien à la mode, le curé Chouinard » (ép. 77, 19:04), « [i]l sait quand c'est le temps de partir, le curé Chouinard. Il est pas achalant pour empêcher le monde de fêter » (ép. 14, 03:45), « Vous êtes le meilleur curé qu'on n'a jamais eu. On pourrait jamais en trouver de meilleur. Vous êtes dépareillé » (ép. 36, 14:35). Alexandrine Fournier trouve même que le curé Chouinard est « [b]eaucoup moins curé que [son père] » (ép. 68, 12:10), le notaire. Maintenant que nous savons que le curé est le chef de la communauté, nous allons nous pencher sur les responsabilités et les devoirs du curé. Quels services prodigue-t-il ? Que doit-il faire pour être à la hauteur des attentes de ses paroissiens ?

2.3.2 Les devoirs du curé

Le curé Chouinard a des devoirs envers « [s]es citoyens, [s]es paroissiens » (ép. 64, 09:42). Il a évidemment des services religieux à rendre. Il célèbre la messe et il administre les sacrements, mais il se charge aussi des affaires de la paroisse. Parmi ses devoirs, il y en a un que le curé Chouinard n'apprécie pas du tout. Au début de la deuxième saison, il y a eu un dégât d'eau à l'église. Le toit a coulé et a causé des dommages. Les paroissiens organisent une corvée pour réparer leur église, mais non sans créer du souci au curé :

C'est un gros souci pour moi, l'entretien de l'église. C'est la maison du bon Dieu. Pis le bon Dieu, il est cassé. Il a jamais une cenne. Il dépend de la charité de tout un chacun. —C'est bien malin de sa part. Comme ça, il peut faire la différence entre ceux qui ont le cœur sur la main pis les avaricieux. Je nommerai pas personne. —[...] Je les connais aussi bien que toi, pis je trouve ça bien achalant. Joseph-Arthur, je vais te faire une confidence. [...] Je vais te dire quelque chose que j'oserais même pas dire à mon évêque. —Quoi, M. le curé ? [...] —J'aime pas ça quêteer. Demander la charité, j'aime pas ça. Ça me coupe l'appétit. Ça m'empêche de dormir. —C'est donc ça ! Bien, vous êtes mal amanché pour un curé (ép. 36, 12:59).

Ces tâches terrestres du curé ne semblent pas très importantes à côté de la principale mission d'un prêtre : assurer le salut des âmes de sa paroisse. Le curé doit bien définir la limite entre le bien et le mal afin que ses paroissiens restent dans le droit chemin :

Le curé de la paroisse incarne l'autorité morale immédiate, mais il n'est pas élu par les paroissiens. On ne remplace pas le curé comme on remplace un député. Malgré tout, le curé est investi d'une autorité reconnue, ce qui ne veut pas dire que personne ne le conteste. Les questions entourant la pratique religieuse, les mœurs et la bonne conduite des habitants le préoccupent¹⁰².

Du haut de sa chaire, le curé fait son sermon dans lequel il rappelle à ses paroissiens le code social/moral à respecter :

Je profite de l'occasion pour souligner que le commérage fait rage dans le village, par les temps qui courrent. On répète n'importe quoi, n'importe comment sur n'importe qui. On détruit des réputations sans motif. On crée des peurs autour d'événements fictifs. Il faut que ça cesse. La surveillance des bonnes mœurs, c'est mon ouvrage. Ceux qui se croient plus catholiques que le pape n'ont qu'à se bien tenir. Je ne nomme personne, mais si jamais le bien de la paroisse l'exigeait, je n'hésiterai pas à nommer du haut de cette chaire le nom du malfaiteur et à lui faire honte devant tout le monde (ép. 20, 02:19).

La surveillance des bonnes mœurs implique cependant de porter une attention particulière aux contacts avec l'extérieur :

¹⁰² Normand Perron et Serge Gauthier, *op. cit.*, p. 158.

Le contact avec des habitants de l'extérieur représente une source d'inquiétude. Aussi, les bureaux de poste, les quais, les déplacements par goélettes sont à surveiller, au même titre que les villégiateurs et les colporteurs qui véhiculent des valeurs dont il faut se méfier¹⁰³.

Le curé Chouinard agit comme un filtre sur les valeurs qui se rendent jusqu'à sa paroisse. Quand Joseph-Arthur lui annonce qu'il y aura bientôt un chemin pour le transport routier dans la région, le curé s'inquiète des effets négatifs que cela pourrait avoir sur ses paroissiens :

nos belles paroisses vont être envahies par toute sorte de monde. [...] Si c'est pour garder les jeunes dans la paroisse plutôt que de les voir partir pour la ville, je peux pas être contre, même au risque de voir nos belles valeurs traditionnelles attaquées par le matérialisme qui semble vouloir envahir les villes. — Vous êtes là pour ça, M. le curé, protéger le troupeau contre le méchant loup (ép. 3, 00:44).

D'ailleurs, cette route, et tous les véhicules à moteur qui y circuleront, symbole de la modernité qui pénètre la campagne charlevoisienne, apporte de nouveaux problèmes à régler pour le curé.

Le curé Chouinard, et l'Église en général, doit parfois se mettre à jour. Quand Joseph-Arthur veut faire bénir sa pompe à essence et le curé Chouinard ne sait pas quoi répondre :

C'est un pensez-y-bien. Je te dis pas oui, je te dis pas non, mais il faudrait quasiment que je consulte mon évêque. C'est un précédent. Je suis sans directive. [...] [L]e rituel dit rien là-dessus. Je saurais pas quelle prière dire, moi. Pis tant qu'à dire une prière, j'aimerais bien que ce soit la bonne. [...] On le fait pour les bâtisses, pour les ponts, pour les routes, pour les manufactures, pour les pouvoirs d'eau. On devrait pouvoir le faire pour ça aussi. Il s'agit de trouver la bonne prière. [...] Bon bien, je vais le faire. Je vais consulter, s'il le faut, mais tu l'auras ta bénédiction, en public en plus, avec de l'eau bénite et pis tout ce qui convient dans le domaine du raisonnable (ép. 13, 00:05).

¹⁰³ *Ibid.*

Afin de bien jouer son rôle d'autorité morale, le curé doit être à jour avec les nouvelles réalités de la vie moderne, mais la décision ne lui revient pas directement. Il doit consulter son évêque, son supérieur, et relayer la norme convenue à ses paroissiens.

Le curé d'une paroisse rurale charlevoisienne est, dans bien des cas, le seul représentant de l'élite instruite auquel les cultivateurs ont accès. Les conseils qu'on lui demande ne sont pas toujours d'ordre religieux :

Cette paroisse est une paroisse de femmes, m'a-t-on dit plusieurs fois. Lorsque leurs maris sont au loin, ce sont les femmes qui doivent assumer le quotidien et prendre toutes les décisions. À cet égard, le curé est souvent recruté comme agent-conseil sur une variété de questions qui vont bien au-delà de la moralité ou de la religion, car il est le seul représentant local de l'élite instruite¹⁰⁴.

Cet agent-conseil a peut-être les réponses aux questions que se posent les habitants : « Si tu comprends pas, demande au curé. C'est lui qui est connaissant, chère » (ép. 18, 07:31). Mais il n'y a pas que les femmes qui vont vers le curé pour un conseil, les hommes aussi. Joseph-Arthur, qui trouve que le curé Chouinard a « une bien grosse tête, [...] avec bien du génie dedans » (ép. 36, 12:29), demande souvent l'avis du curé. Il arrive aussi que le curé conseille volontairement un de ses paroissiens. Il y a un cas qui nous intéresse particulièrement. Le curé Chouinard adopte temporairement une posture de père-substitut avec Lionel :

Tu sais, à ton âge... [...] [T]'es plus un enfant, Lionel, ni même un adolescent. T'es un homme, un homme fait. [...] [J]’aimerais ça te parler, en homme, d'homme à homme. Si tu acceptes. [...] Parce que j'imagine que tu dois penser de temps en temps à fonder un foyer, à perpétuer le nom des Saint-Cyr, n'est-ce pas ? [...] Et puisque ton père est au ciel, je ressens comme une obligation paternelle de te parler de ces choses-là. De te rappeler à ton devoir de catholique. —Vous êtes bien bon (ép. 64, 11:03).

¹⁰⁴ Chantal Collard, *op. cit.*, p. 62.

Le curé n'est peut-être pas le père d'une famille, mais il a des obligations à l'égard de ses paroissiens, dont il est le chef.

2.3.3 La « descendance » du curé

Les prêtres ne se reproduisent pas de la même façon que les autres pères de famille, mais ils se reproduisent tout de même. C'est dans les séminaires et dans les collèges classiques, « les pépinières de recrutement sacerdotal¹⁰⁵ », qu'est formée la relève. La relation intergénérationnelle qui lie le jeune ecclésiastique au prêtre expérimenté en est une de mentorat, une relation maître/disciple et non une relation père/fils. Dans *Le Temps d'une paix*, il y a un personnage qui est ordonné prêtre : Olivier Fournier, neveu du notaire. Lors de son introduction, au sixième épisode, Olivier est présenté comme « le séminariste » et il porte déjà la soutane. Sa vocation est connue de tous et est même la source d'une grande fierté pour son oncle et sa tante, le notaire Cyprien Fournier et sa femme Marie-Thérèse : « Si tu savais comme ton oncle est heureux de te savoir au séminaire. Il a toujours rêvé d'avoir un religieux ou une religieuse dans la famille, mais tu comprends qu'avec Alexandrine et Benoît » (ép. 6, 13:54). Nous apprenons l'ordination d'Oliver lors de l'épisode 36 (« Un nouveau vicaire ») dans une lettre de Juliette, qui a assisté au sacrement, à sa mère : « C'était la première fois que je voyais l'ordination d'un prêtre. C'était très beau. M. Olivier Fournier, que Lionel appelait toujours “ le petit prêtre ” quand il l'était pas encore, l'est devenu maintenant. Il est prêtre pour vrai » (ép. 36, 00:05). C'est dans les interactions

¹⁰⁵ Camille Roy, *Nos problèmes d'enseignement*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, p. 29. M^{gr} Roy était recteur de l'Université Laval quand cet ouvrage est paru.

entre le curé Chouinard et Olivier que les relations intergénérationnelles entre un prêtre d'expérience et « une jeune vocation » (ép. 46, 07:52) sont réellement perceptibles.

La première fois qu'Olivier et le curé Chouinard se rencontrent, c'est à la maison de campagne des Fournier, un dimanche après la messe. La discussion, sous l'influence d'Alexandrine, aboutit sur l'épineuse question du droit de vote des femmes. Alex est pour. Son père, le notaire, est contre. Sachant son cousin beaucoup plus progressiste que son père, malgré sa soutane, elle lui demande son opinion sur la question :

Toi, Olivier ? T'as rien dit. —Tu ne t'imagines quand même pas qu'il va se ranger de ton bord, non ? —L'Église est éternelle et de son temps. [...] —Qu'est-ce que ça veut dire, cette belle phrase-là, mon neveu. —Que l'Église doit changer en même temps qu'elle dure. Il y a des choses qui changent, mon oncle, et qu'il faut savoir reconnaître parce que le changement, comme tout ce qui est dans l'univers, est création de Dieu (ép. 7, 03:55).

Le curé Chouinard se montre beaucoup plus ouvert à cette vision des choses que le notaire Fournier : « Amen. —Non, non, non, ne vous laissez pas embobiner par ces savantes paroles d'un séminariste, l'abbé » (ép. 7, 04:24). Olivier Fournier est un jeune prêtre moderne et urbain qui voulait pratiquer dans un quartier ouvrier, mais son oncle, le notaire, a d'autres plans pour son neveu.

Le notaire Fournier s'est « permis de [...] trouver un vicaire » (ép. 36, 18:53) au curé Chouinard. Il en discute avec Joseph-Arthur pour savoir s'il prendra bien la nouvelle. Joseph-Arthur le met aussi en garde que la dernière fois que le curé Chouinard a entendu parler d'un vicaire, il s'est fâché. Il dit ensuite au notaire que ce serait à lui de parler au curé :

moi, je peux rien faire. Ce serait à vous de lui parler. —J'entends faire face à la musique, si musique il y a. —Ah ! vous pouvez compter sur une fanfare, M. le notaire. Le curé Chouinard, c'est un homme bien doux, excepté quand la moutarde lui monte au nez. Là, on peut pas faire de prédiction (ép. 36, 20:42).

Le curé Chouinard sera effectivement bouleversé par cette nouvelle :

Joseph-Arthur, tu peux pas imaginer ce qui m'arrive. [...] Je suis un homme fini, Joseph-Arthur. Je suis bon rien que pour l'hospice. [...] [O]n m'[...]impose un [vicaire]. Je te le dis, Joseph-Arthur. Je suis un homme fini. Même l'évêque sait que je suffis plus à la tâche. J'ai honte. » (ép. 37, 01:02)

Mais le curé Chouinard n'est pas le seul à subir l'influence du notaire Fournier auprès du clergé, il y a aussi Olivier : « Mon oncle Cyprien est la rigidité même. Il est plus catholique que le pape, croyez-moi. Il est féru d'autorité. Prenez mon cas : je voulais pratiquer dans un quartier ouvrier, mais il a usé de ses influences pour me faire nommer ici » (ép. 42, 11:09). Le notaire, aussi influent soit-il à Québec, doit « faire face à la musique », comme il le dit lui-même, quand le curé Chouinard se présente chez lui :

Pardonnez-moi. [...] Et maintenant, est-ce que je peux tenter de vous expliquer ? —Avez-vous seulement une explication ? —Oui, je voulais faire une surprise. —Si c'est à moi, je vous félicite. C'est un franc succès. —Non, non, mais ce n'est pas à vous. À ma femme. [...] J'avais pensé lui faire plaisir en lui permettant de voir ce neveu qu'elle adore faire ses premières armes comme soldat du Christ. Enfin, du moins, pour cet été. Et cela, sous la direction d'un curé de votre valeur (ép. 37, 13:29).

La nomination d'Olivier comme vicaire dans la paroisse du curé Chouinard n'est donc pas seulement due à l'orgueil du notaire. Bien sûr, il y a la fierté d'avoir un prêtre (« pour vrai ») dans la famille, mais, au-delà de cela, le notaire Fournier pense à ce que le curé Chouinard a à offrir au jeune prêtre, son neveu. Le curé accepte de jouer ce rôle :

J'accueillerai votre neveu avec toute la chaleur que sa jeune vocation mérite. Je lui enseignerai ce que je sais, qu'il voudra bien apprendre, mais, je vous préviens, je ne saurai le protéger sur tout. Il va frapper des nœuds de temps en temps. On a beau le considérer, vous et moi, comme un enfant de la paroisse, pour la plupart de mes paroissiens, c'est un étranger. Il faudra qu'il se fasse accepter et ça pourrait être plus long qu'un été (ép. 37, 15:30).

Le curé accepte donc de prendre Olivier sous son aile.

La relation entre le jeune vicaire et le curé Chouinard n'occupe pas beaucoup de place dans *Le Temps d'une paix*, mais deux situations en particulier nous intéressent grandement. Il y a d'abord l'accueil que réserve le curé Chouinard à Olivier, son nouveau vicaire :

Vous savez, Olivier, ici, c'est une vie simple, mais rude. Mes paroissiens n'ont pas le temps de se poser des questions sur l'existence de Dieu. Leur foi est vive. [...] Mais, par contre, nos paroissiens demandent de leur prêtre des services précis, au moment de la mort, du mariage, de la naissance, et il ne faut jamais les décevoir. Quel que soit la saison, le temps qu'il fait ou l'heure de la journée. Et vous aurez l'occasion de salir votre soutane plus d'une fois. Et vous serez jugé par nos paroissiens. [...] —Avec vos conseils, M. le curé, j'essaierai de me rendre digne de votre confiance. —Je n'ai qu'un conseil à vous donner, Olivier. Suivez la loi de Dieu, mais écoutez la voix de la raison. Le bon sens, souvenez-vous-en. —Je m'en souviendrai (ép. 38, 04:57).

Il y a transmission d'un savoir-faire et d'un savoir-être qui s'opère, comme chez les autres pères de famille. De plus, le curé Chouinard impose, lui aussi, ses décisions à Olivier. Le curé refuse que son vicaire l'accompagne à la veillée chez Rose-Anna :

Je vous comprends, M. le curé, mais, quand même, je trouve ça dur. —Justement, c'est formateur. Ne pas être esclave du plaisir. —[...] C'est pas un bal au Château Frontenac, c'est une simple veillée de famille. Et Raoul Savary est un ami d'enfance. —Je sais tout ça, l'abbé, je sais tout ça, mais je sais aussi que vous n'êtes pas insensible à la danse [...]. Je veux vous protéger contre la tentation, mais je veux aussi vous protéger contre les racontars de mes paroissiens. Vous n'êtes pas d'ici. Chacun de vos gestes est scruté attentivement. Non. Ce serait une imprudence de ma part de vous amener à la fête chez M^{me} Saint-Cyr. —Je vois, M.

le curé. Vous avez sans doute raison. C'est à moi de faire la preuve que je mérite la confiance des paroissiens. — [...] C'est pourquoi vous allez garder le presbytère cet après-midi pendant que moi je vais aller faire un petit tour de politesse chez cette bonne Rose-Anna [...]. Un curé doit savoir s'effacer au bon moment. Quant à vous, consolez-vous donc en lisant votre bréviaire, qui est plein d'enseignements pour une jeune vocation (ép. 46, 05:44).

La transmission intergénérationnelle d'un prêtre expérimenté à un jeune prêtre dans *Le Temps d'une paix* est parfaitement résumée dans ces deux citations. Peu de temps après cela, Olivier quittera la paroisse du curé Chouinard : « Mon temps achève. L'évêque me rappelle à Québec. On prévoit un grand congrès des unions catholiques l'an prochain. Je vais travailler à son organisation. Ça devrait avoir lieu à Hull, je pense » (ép. 50, 06:18). En tout, Olivier, n'est présent que très peu de temps¹⁰⁶ comme personnage dans le récit et son vicariat ne sera que de douze épisodes¹⁰⁷. Même si le « petit prêtre » est un personnage mineur, il nous permet d'avoir accès à cette facette des relations intergénérationnelles à l'époque représentée, la succession des générations au sein de l'Église.

Conclusion

Le présent chapitre portait donc sur la génération pivot dans *Le Temps d'une paix*. Nous nous sommes d'abord penché sur les chefs de famille, sur leurs droits, mais aussi sur leurs responsabilités. Nous avons vu que, bien que le pouvoir à la tête de la famille s'exerce de manière différente dans les milieux paysans et bourgeois, l'autorité

¹⁰⁶ Il est introduit lors de l'épisode 6 (diffusé le 26 novembre 1980) et sa dernière apparition a lieu lors de l'épisode 50 (diffusé le 5 mai 1982).

¹⁰⁷ Le vicariat d'Olivier débute lors de l'épisode 38 (diffusé le 27 janvier 1982) et le téléspectateur apprend le rappel d'Olivier lors de l'épisode 50 (diffusé le 5 mai 1982), dernière apparition du personnage.

du chef est affirmée et reconnue par tous les personnages. Puis, nous avons analysé les devoirs de transmission qu'ont les chefs de famille. Les générations se succèdent et celles qui coexistent sont liées par un contrat officieux qui leur permet de régner à tour de rôle à la position pivot, à condition qu'elles s'acquittent de ses obligations envers les autres générations. La génération pivot doit élever les enfants, participer à leur établissement et prendre soin des aînés. Nous avons aussi vu que certains chefs de famille refusent leurs obligations. Ensuite, nous avons traité le cas des jeunes parents, Raoul et Juliette, qui deviennent chefs de famille pendant le récit. Nous avons vu le rôle que jouent les parents dans le mariage des enfants. Ce mariage nous a aussi permis de nous pencher sur la question des classes sociales et sur l'éducation de jeunes enfants. Enfin, nous avons analysé le cas du curé Chouinard. Bien qu'il ne cadre pas tout à fait dans la logique de la génération pivot, il est la figure d'autorité dans la communauté et il a des devoirs envers ses paroissiens. De plus, la présence d'Olivier Fournier, le « petit prêtre », nous a permis d'aborder la question des relations intergénérationnelles d'un autre angle, de celui de la relation maître/apprenti. Et la génération suivante dans tout cela ? Comment les enfants des chefs de famille voient-ils leurs obligations envers leurs enfants ? Comment se vit la cohabitation entre le jeune couple marié et le chef de famille ? Et les affranchis, Ben, Alexandrine, Antoinette et Valérien ? Comment vivent-ils leur indépendance ? Comment l'ont-ils acquise, cette indépendance ? Le prochain chapitre portera sur les héritiers du *Temps d'une paix*.

CHAPITRE 3

Pour la suite du monde : les héritiers du *Temps d'une paix*

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé la génération pivot. Nous nous sommes penché sur ses droits et sur ses responsabilités envers la jeunesse et envers la vieillesse, mais aussi sur ce pouvoir de sélection qu'a la génération pivot. Ce droit de regard sur ce qui se transmettra à la génération suivante. Dans *Le Temps d'une paix*, être de la génération pivot se vit dans le présent. Ses membres se souviennent du passé et ils pensent à l'avenir, mais ces deux époques ne leur appartiennent pas. Ils tentent bien évidemment d'influencer l'avenir, mais cette influence a une limite. L'avenir appartient aux héritiers. Nous nous intéressons ici à cette génération qui attend son tour, à ces personnages dont l'avenir se trouve hors du cadre du récit. Dans le présent chapitre, nous analyserons la génération des héritiers du *Temps d'une paix*. Nous les avons divisés en trois groupes. Nous verrons d'abord les pères de famille émergents, Yvon Lavoie et Lionel Saint-Cyr, qui vivent une cohabitation parfois problématique avec leur parent veuf ; nous verrons ensuite les affranchis, Ben et Alexandrine Fournier, Antoinette Saint-Cyr et Valérien Lavoie, ceux qui se sont retirés de la structure hiérarchique familiale sans grande rupture ; et, enfin, nous nous pencherons sur la jeunesse du *Temps d'une paix*, sur la jeunesse en général, mais aussi sur ceux qui naissent pendant le récit.

3.1 Les pères de famille émergents

Parmi les héritiers du *Temps d'une paix*, Yvon et Lionel occupent une place particulière. Ce sont des pères de famille émergents, des pères qui ne sont pas chefs de

famille. Avec leur femme, ils habitent la maison de leur parent veuf. Ce sont deux fils-pères, fils d'abord et pères ensuite, qui doivent mettre fin au cycle de reproduction à l'identique qu'on tente de leur imposer pour devenir des pères-fils, pères d'abord et fils ensuite.

3.1.1 Cohabitation intergénérationnelle

À partir de la quatrième saison, dès l'épisode 77 (« Pollution sonore au village », diffusé le 26 octobre 1983), Yvon Lavoie et Lionel Saint-Cyr sont des hommes mariés. Sept ans se sont écoulés depuis l'épisode précédent (« Le double mariage », diffusé le 20 avril 1983). Nous sommes maintenant en 1928. Tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, à l'époque représentée, la tendance observée est virilocale. Les épouses vont vivre dans la maison de leur mari. Certains jeunes ménages ne cohabitent avec les vieux parents du mari qu'en attendant de pouvoir s'établir dans leur propre maison. C'est le cas de Marie-Rose Desrosiers, la mère de Marie-des-Neiges : « Moi, quand j'étais jeune mariée, je suis restée un petit bout de temps chez le père de Siméon, avec Siméon, comme de raison. Avant qu'on se bâtisse » (ép. 128, 23:44). Mais, dans le cas des successeurs, la cohabitation durait jusqu'à la mort :

À la veille du mariage de leur successeur, le ménage composé des parents et de leurs enfants est dit « simple » puisqu'il ne comprend qu'un seul noyau conjugal. Lorsque le successeur se marie, jusqu'au décès du premier mourant des parents, le même ménage est classé « multifamilial », c'est-à-dire dans la catégorie des ménages composés de deux noyaux conjugaux apparentés. Après le décès d'un parent, le ménage sera classé dans les « ménages à famille élargie », formés d'un couple, de leurs enfants et d'un parent veuf. Après le décès du parent veuf, le ménage redevient « simple »¹⁰⁸.

¹⁰⁸ Diane Gervais, *op. cit.*, p. 77.

Dans *Le Temps d'une paix*, il n'y a pas de ménage multifamilial. Des quatre mariages qui ont lieu pendant le récit, trois couples vont habiter la maison du parent veuf du mari. Le mariage de Raoul et Juliette a mené à une très brève cohabitation. Yvon et Marie-des-Neiges habitent la maison de Joseph-Arthur. Lionel et Noëlla habitent celle de Rose-Anna. Nous avons donc ici la même structure de « ménage à famille élargie », mais pas la même structure hiérarchique, selon le sexe du parent veuf.

Bref passage au pouvoir de Lionel

Chez les Saint-Cyr, le mariage de Lionel et Noëlla a considérablement changé la structure hiérarchique. Lionel a mis beaucoup de temps, et d'efforts, à faire comprendre à sa mère qu'il ne prendrait pas sa suite sur la terre. Rose-Anna est donc inquiète quand elle apprend que son seul garçon a l'intention de se marier. Lionel surprend sa mère et ses sœurs, Antoinette et Juliette, en annonçant qu'il compte demeurer sur la ferme : « t'es le dernier qui reste à la maison. —Si tu te maries, la mère, elle va rester toute seule icitte. —Pourquoi faire ? Noëlla, elle aime ça, la terre. On va venir rester icitte. —Mais si seulement tu m'avais dit ça avant, Lionel » (ép. 72, 20:24). Après le mariage, Rose-Anna accueille sa bru dans sa maison : « T'es chez vous asteure, ma petite fille. C'est ta maison à toi itou, Noëlla » (ép. 76, 17:01). Puis, elle passe le flambeau à son fils : « C'est toi l'homme de la maison asteure, Lionel » (ép. 76, 17:19). Lionel devient le chef de famille et de l'exploitation.

Quand le téléspectateur retrouve la famille Saint-Cyr, en octobre 1983, il constate que sept ans se sont écoulés. Rose-Anna n'est plus le chef : « Moi, j'ai rien à dire là-dessus. C'est toi qui es l'homme de la maison asteure. Tu sais ce que c'est que t'as à

faire » (ép. 77, 19:49). C'est maintenant Lionel qui mène et qui prend les décisions, dont certaines causent des soucis à bien des gens. Au cours de la quatrième saison, Lionel est impliqué dans la contrebande de l'alcool. Il transporte « des patates » pour son oncle Zidore. Avec ces voyages, qui sont faits en alternance par Lionel et Valérien, les travaux de la ferme sont négligés :

tu sais pas où est Valérien, ton propre garçon ? —Je crois bien qu'il devrait être icitte. À mon idée, il doit être encore à Québec. —C'est bien malcommode, tu sauras. Pis, c'est pas bien utile d'avoir un homme engagé qui est à Québec, au lieu d'être icitte. [...] —Tu m'apprends rien. Seulement, c'est pas moi qui mène. — Bien moi non plus. C'est Lionel (ép. 81, 00:55).

Quand Joseph-Arthur laisse entendre qu'il n'y a peut-être pas que des patates dans le camion, Rose-Anna l'interrompt : « Dis-moi-le pas, Joseph-Arthur. Je veux pas le savoir. C'est Lionel qui est le maître icitte asteure. Il doit savoir ce qu'il a à faire. [...] Moi, je suis rien que sa mère » (ép. 81, 01:31). Mais, quand il y aura des dommages collatéraux, les membres de la famille Saint-Cyr vont commencer à faire de l'ingérence dans les affaires de Lionel. Quand Valérien rentre chez les Saint-Cyr, après avoir été battu par des bandits, son état crée beaucoup d'émoi. Rose-Anna prend conscience du réel danger qui guette ceux qui, comme son fils, sont impliqués dans cette affaire. Les langues se délient. Antoinette critique les choix de son petit frère : « Tu sais comment Lionel peut être varlopeux de nuages des fois, pis pas voir venir les avaries quand il y en a » (ép. 83, 11:51). Lionel ignore les commentaires de ses sœurs. Mais quand Rose-Anna commence à se mêler de ses affaires, ce sera une autre histoire. Rose-Anna ne peut plus faire la sourde oreille à tout ce qu'on dit sur les voyages de son fils et de Valérien : « Paraîtrait que ce que tu fais avec Valérien pour ce vaurien à Zidore, ce serait de

l'ouvrage de bandit, de bandit de grand chemin. J'ai pas de compliment à te faire, mon garçon » (ép. 84, 14:55). Lionel lui répond : « Wô ! la mère, je suis plus un enfant d'école. Je suis un homme marié, pis j'ai une tête sur les épaules. Vous allez vous calmer » (ép. 84, 15:42). Puis, quand Rose-Anna revient sur cette question, Lionel réagit vivement : « Je veux plus en entendre parler. Je vais faire à ma tête. C'est moi le maître, icitte. C'est moi » (ép. 84, 21:13). L'entêtement de Lionel aura des conséquences très graves : Noëlla sera attaquée par les contrebandiers qui faisaient affaire avec Zidore à la fin de l'épisode 98 (« Drame à la ferme de Rose-Anna », diffusé le 21 mars 1984). Noëlla passe deux épisodes alitée, inconsciente. Quand elle se réveille, elle est amnésique et muette. Elle aura besoin de soins particuliers. Lionel décide donc de suivre sa femme à Québec. L'agression de Noëlla met fin au règne de Lionel sur la famille Saint-Cyr. Cette brève période où Lionel est le chef de famille est intimement liée à la contrebande d'alcool. Il s'agit d'une parenthèse dans l'histoire de cette famille. Quand Lionel et Noëlla reviennent sur la ferme, ils reviennent chez Rose-Anna.

Histoires de brus

Dans l'analyse de la cohabitation intergénérationnelle, la position de la bru est très révélatrice des rapports hiérarchiques familiaux. Marie-des-Neiges et Noëlla n'ont pas du tout le même statut. En fait, les deux jeunes ménages vivent dans deux contextes très différents. Chez les Lavoie, Marie-des-Neiges est la « maîtresse de maison » tandis qu'Yvon est « l'homme de la maison quand [s]on père est pas là » (ép. 107, 18:31). Joseph-Arthur est le chef de famille. Yvon est le fils successeur. La transmission du bien familial des Lavoie, et des pouvoirs qui l'accompagnent, n'a pas lieu dans le récit. Après

dix ans de mariage et environ autant d'enfants, Yvon est toujours soumis à l'autorité de son père. « Même marié et chef de famille, [le fils successeur] est perçu et se perçoit lui-même comme un mineur, soumis à ses parents tant que ceux-ci vivront¹⁰⁹. » Les exemples de cette réalité dans *Le Temps d'une paix* ne manquent pas. Quand, en 1929, Siméon licencie Yvon, Joseph-Arthur décide de s'en mêler, malgré l'objection d'Yvon : « Potence ! le père, faites pas ça. Je vais avoir l'air d'un enfant d'école. —Si t'en étais pas un, tu te serais pas laissé avoir par Siméon Desrosiers. C'est pas lui qui va régner dans ma famille, pis dire à mon garçon où il travaille » (ép. 114, 12:44). Marie-des-Neiges, elle, bien que soumise à l'autorité du chef de famille, n'a pas à composer avec une belle-mère qui supervise son « ouvrage de femme » (ép. 129, 22:56). C'est elle, la maîtresse de maison. Diane Gervais souligne que,

la réticence opposée à la cohabitation provenait le plus souvent de la future épouse. Il est vrai que cette « pièce rapportée », comme on dit, intervenait dans un cercle fermé où son arrivée remettait en cause les rôles de chacun, ainsi qu'un mode de relations convenu, construit sur de nombreuses années. Les relations entre belles-mères et belles-filles étaient particulièrement complexes¹¹⁰.

Marie-des-Neiges n'a pas de belle-mère, mais elle craint quand même l'arrivée d'une nouvelle maîtresse de maison. Au début de la cinquième saison du *Temps d'une paix*, Joseph-Arthur reçoit une lettre parfumée de Montréal. Il n'en faut pas plus pour que la machine à rumeurs se mette en branle. Il s'agit d'une rumeur qui inquiète Marie-des-Neiges :

Moi, j'ai rien qu'une question à vous poser, le beau-père. C'est vrai que vous allez vous marier avec votre cousine de Montréal ? Parce que, moi là, si vous amenez

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 81.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 85.

une belle-mère dans la maison, bien ça peut faire toute une différence. [...] Vous trouvez pas que je la tiens bien votre maison ? (ép. 104, 17:27)

Marie-des-Neiges n'attend pas la réponse de son beau-père et quitte la pièce en pleurant. Joseph-Arthur saura la rassurer sur la position qu'elle occupe dans la maison : « Moi, ça me ferait bien étrange de voir icitte une nouvelle maîtresse de maison, rapport que si vous avez une nouvelle femme, comme de raison... —Inquiète-toi pas, ma belle fille. C'est toi qui *runnes* la maison, pis c'est toi qui vas continuer de la *runner* » (ép. 105, 30:58). Mais, au-delà de la responsabilité de la maison, Marie-des-Neiges jouit d'une certaine marge de manœuvre auprès de son beau-père. Elle arrive même à le convaincre de laisser Yvon aller travailler au moulin de son père, Siméon Desrosiers, si c'est cela qu'il désire. Depuis le krach de 1929, depuis que Siméon l'a licencié, Yvon travaille au garage de son père. Mais, s'il avait le choix, Yvon ne travaillerait pas là. Au début de la sixième et dernière saison du *Temps d'une paix*, nous apprenons que Joseph-Arthur refuse de laisser son fils aller travailler au moulin de Siméon Desrosiers :

tu le forces à travailler pour toi à ton garage. —Je le force pas ! [...] C'est mon garçon, pis il travaille pour moi. C'est bien naturel. —Tout le monde sait qu'il s'entendait bien au moulin avec Siméon. —Siméon l'a laissé partir. Bien tant pis pour lui ! [...] [I]l est pas question qu'Yvon retourne au moulin. Il travaille pour moi, son père. Pis il est bien mieux de même (ép. 124, 36:12).

Le curé Chouinard aussi a remarqué qu'Yvon n'a pas l'air heureux au garage :

je pensais qu'Yvon était plus à l'aise au moulin quand il travaillait pour son beau-père. Que c'était de l'ouvrage qui lui convenait mieux que la mécanique. [...] —C'est Yvon qui s'est plaint ? —Non. Mais ça veut pas dire qu'il est heureux par exemple (ép. 130, 05:53).

Joseph-Arthur veut en avoir le cœur net. Il cherche à savoir si le curé dit vrai en interrogeant sa bru : « C'est vrai qu'Yvon se plairait pas autant qu'il le pourrait au garage en travaillant pour son père, pour moi ? » (ép. 130, 16:21) Marie-des-Neiges lui répond qu'Yvon n'a pas la mécanique dans le sang comme Lionel. Yvon préfère travailler le bois. Elle ajoute ceci :

La politique mise à part, ça serait le gros bon sens que votre garçon puisse travailler là où il se sent le plus à l'aise. Même si ça adonne que c'est chez votre adversaire politique. Parce que le maître du moulin, ça adonne que c'est mon père à moi. Pis qu'Yvon et lui s'entendent bien à l'ouvrage. Ce qui est pas décheter non plus (ép. 130, 17:36).

Marie-des-Neiges tient tête à son beau-père et réussit à le convaincre que le bonheur de son fils devait compter dans ses décisions : « Yvon, si tu veux aller travailler au moulin chez ton beau-père, tu peux y aller. Je sais que c'est un ouvrage que t'aimes, pis j'ai à cœur le bonheur de mon garçon » (ép. 130, 35:36).

Quant à Noëlla, l'autre bru du *Temps d'une paix*, elle vit cette cohabitation différemment. Elle a beaucoup de responsabilités, mais aucun pouvoir. Elle n'est pas la maîtresse de maison. C'est la maison de Rose-Anna et Noëlla « est complètement dominée par [sa belle]-mère » (ép. 118, 26:04). Elle est une de ces femmes « qui ne joue[nt] qu'à demi le rôle de maîtresse de maison, au service de la maisonnée sans détenir l'autorité¹¹¹ » dont parlent Denise Lemieux et Lucie Mercier qui abordent elles aussi la cohabitation intergénérationnelle. Elles citent, entre autres, Jeanne L'Archevêque-Duguay qui, « [s]ans nier divers avantages que pouvaient présenter ces cohabitations, [...] analyse finement les difficultés qu'elles engendrent, conflits de rôles,

¹¹¹ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 169.

conflits d'autorité et répercussions sur les rapports interpersonnels du nouveau couple¹¹² ». Les deux pères de famille émergents font ce qu'ils peuvent pour aider leur femme à passer au travers des « difficultés de cette vie en commun¹¹³ ». Au chantier, Yvon se confie à Lionel :

Marie-des-Neiges, je sais bien qu'avec les enfants, elle a jamais fini avant tard dans la soirée. Pis il y a le père, à part de ça. Il est exigeant des fois, le père. Pis un refus, il comprend pas ça. Moi, c'est un peu à cause de ça que je suis ici cet hiver. Pour donner une chance à ma femme, donner une chance à Marie-des-Neiges. Elle, elle part en famille rien qu'à la regarder quasiment. C'est une manière d'empêcher la famille. Une manière qui est pas contre la religion (ép. 117, 28:11).

Contrairement à Yvon, Lionel intervient directement auprès de sa mère : « Demande à Noëlla de me monter de quoi. Juste un peu de quoi parce que j'ai pas tout retrouvé mon appétit. —Bon, je vais demander ça à Noëlla, mais tâchez de faire un effort vous itou. Noëlla, c'est pas la servante icitte » (ép. 134, 33:33). Si le contexte hiérarchique n'est pas le même chez les Lavoie et les Saint-Cyr, les deux jeunes ménages trouvent que la cohabitation intergénérationnelle est lourde. Ils aimeraient tous avoir un « un chez eux à eux autres, à eux autres tout seuls » (ép. 131, 08:17).

« Un chez nous à nous autres »

La cohabitation intergénérationnelle dans *Le Temps d'une paix* est relativement harmonieuse. Le désir que manifestent les deux jeunes ménages de vivre dans leur propre maison n'est pas lié à une maltraitance quelconque. Dans *L'Impossible mariage*, Élisabeth Claverie et Pierre Lamaison abordent des cas de cohabitation intergénérationnelle qui mènent à des actes violents : « certaines situations frustrent les

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*

attentes hiérarchiques de tel ou tel, sans qu'aucune négociation verbale ne soit possible, et conduisent à des passages à l'acte violents¹¹⁴. » La situation chez les pères de famille émergents n'est pas de cet ordre-là :

Un jour, là, Noëlla pis moi, on va l'avoir notre chez-nous à nous autres, hein Noëlla ? —Yvon itou, il dit ça des fois. Une maison à nous autres. —Mais vous êtes chez vous icitte ! Pis toi aussi, Lionel, chez ta mère. —J'ai pas dit qu'on était dans le chemin ni qu'on était maltraités (ép. 128, 21:35).

Ils ne sont pas maltraités, mais il y a parfois des tensions. Pour Yvon et Marie-des-Neiges, la plupart de ces tensions sont causées par la politique : « J'haïs donc ça quand vous nous mêlez à vos affaires de politique. Ça me donne rien que le goût d'avoir un chez nous à nous autres, Marie-des-Neiges pis moi » (ép. 123, 37:12). Ils sont pris, bien malgré eux, entre Joseph-Arthur et Siméon : « C'est vrai que des fois on est mal pris toi pis moi à cause de leurs idées. On est comme entre l'arbre pis l'écorce » (ép. 87, 13:27). Marie-des-Neiges est lasse de cette situation : « C'est bien simple : des fois je me dis que ça me ferait rien de nous repartir à zéro, Yvon pis moi tout seuls, avec rien que nos bras pis une scie pis une hache » (ép. 128, 23:24). Pour Lionel et Noëlla, les tensions viennent plutôt de l'entêtement de Rose-Anna : « [d]es fois, on dirait qu'elle fait exprès pour pas comprendre. Noëlla, elle se plaint jamais, mais je sens bien que des fois... Si on avait un chez-nous à nous autres, ça lui rendrait la vie plus facile. Moi-même, des fois... » (ép. 128, 01:36). Les jeunes ménages voudraient avoir leur propre maison pour fuir ces tensions causées par la cohabitation intergénérationnelle, mais ils veulent cela aussi pour passer du temps ensemble, seuls. C'est le cas tant Yvon et Marie-des-Neiges :

¹¹⁴ Élisabeth Claverie et Pierre Lamaison, *L'impossible mariage : violence et parenté en Gévaudan 17^e, 18^e et 19^e siècles*, Paris, Hachette, 1982, p. 81.

« [q]uand le père est pas là, j'aime autant passer mon temps avec toi, ma femme » (ép. 121, 27:32) ; que pour Lionel et Noëlla : « Si la mère était icitte, ce serait pareil. Tu sais. —J'aime ça quand on est chez nous » (ép. 130, 02:49). « Malgré l'entente entre ces familles, le “ seuls, enfin seuls ”, qui souligne le bonheur de la vie à deux dans un logis à soi laisse deviner la lourdeur de cette vie familiale communautaire pour un jeune couple¹¹⁵. » Quand Marie-Rose propose qu'Yvon et Marie-des-Neiges s'installent dans leur maison quand Siméon et elle seront morts, Lionel réagit : « eh ! M^{me} Desrosiers, on parle pas de ça. On parle d'asteure, pendant qu'on est jeunes. On n'attend pas après votre mort ni après celle de ma mère, voyons donc. On parle pas de ça pantoute » (ép. 128, 22:23).

3.1.2 Améliorer son sort

Dans *Le Temps d'une paix*, la génération pivot a amélioré son bien, ce que la génération précédente lui a légué. Leurs conditions de vie se sont améliorées. Dans *Quelques arpents d'Amérique*, Gérard Bouchard a remarqué qu'« une proportion relativement importante des fils et des filles de [son] corpus ont profité d'une ascension sociale par rapport à la situation de leurs parents¹¹⁶. » Yvon est reconnaissant des efforts de son père : « Je respecte bien gros le père, pis je sais qu'il a travaillé bien dur pour nous élever pis se tailler une place honorable dans la paroisse » (ép. 89, 10:42). Joseph-Arthur est « le plus gros de la paroisse » (ép. 10, 12:37), « Il commande à bien du monde » (ép. 3, 07:11). Il engage des hommes pour les travaux de voirie, il a un garage au village et il est l'organisateur rouge de la paroisse. Bref, Joseph-Arthur Lavoie est

¹¹⁵ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 171.

¹¹⁶ Gérard Bouchard, *op. cit.*, 1996, p. 323.

« un homme bien pesant dans la paroisse » (ép.125, 10:30). Rose-Anna et son défunt Antoine ont amélioré leur terre. À la fin du récit, alors qu'elle travaille pour le ministère de la colonisation, Rose-Anna regarde les colons aller en pensant à son passé. Elle pense à tout le chemin parcouru : « Ça me fait penser à mon défunt Antoine quand on était jeunes mariés. Nous autres itou, on avait encore bien du défrichage à faire, mais astheure, ma terre, pour moi c'est la plus belle du rang » (ép.133, 22:09). Il existe d'ailleurs un monument qui témoigne de l'amélioration de la terre : « Le tas de roches sur lequel on est assis, toi pis moi, Valérien, c'est un monument. Un monument à Antoine pis moi. Il y a pas une roche qu'on n'a pas arrachée à la terre, à tous les printemps de notre mariage, depuis nos noces jusqu'à l'année de sa mort » (ép.35, 02:48). En plus d'avoir amélioré l'exploitation familiale, donc, par extension, son sort ainsi que celui de ses enfants, Rose-Anna tenait à ce qu'ils soient plus instruits qu'elle : « Vous n'avez jamais fait d'études !? —Des études ? Bien sûr, je suis allé à la petite école, jusqu'au bout. C'est ma mère qui a voulu ça : jusqu'au bout. —C'est très louable de sa part » (ép. 94, 17:22). Rose-Anna est analphabète. Elle tenait à ce que ses enfants ne le soient pas. Les deux pères de famille émergents aussi veulent, à leur tour, éléver la barre familiale. Améliorer le sort de leurs enfants signifie toutefois mettre un terme aux cycles de reproduction du même dont Rose-Anna et Joseph-Arthur sont les derniers maillons.

Les deux pères de famille émergents veulent de meilleures conditions pour leurs enfants et le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de partir. Pour Rose-Anna, améliorer son sort se pense dans les limites de sa terre, mais pour Lionel, les moyens d'y parvenir sont ailleurs :

Fais-moi confiance, Noëlla. Faut toujours penser qu'il peut y avoir mieux. Faut espérer. Moi, je suis pas comme ma mère. Je peux pas m'empêcher de penser à ce qu'il peut y avoir de l'autre côté des montagnes. Ou bien de l'autre bord du fleuve. Je dois ressembler à mon père (ép. 90, 15:31).

Noëlla pense comme lui : « il y a pas de mal à vouloir changer son sort » (ép. 135, 16:19, nous soulignons). Lionel, nous l'avons vu, est passionné par la mécanique. La terre ne le satisfera jamais. Son avenir est ailleurs. Après avoir été licencié par Joseph-Arthur, au lendemain de la Crise, Lionel s'est remis à travailler à la ferme de sa mère. Mémère Bouchard et Rose-Anna ne sont pas dupes. Il ne s'agit pas là de la victoire de la terre sur la machine. Lionel ne restera pas indéfiniment sur la terre de sa mère :

Pis ton garçon Lionel ? Es-tu bien sûre qu'il va rester icitte tout le temps ? Là, il y a pas d'ouvrage, mais s'il y en avait, au garage ou bien ailleurs ? —Je le sais bien, Mémère. À chaque fois qu'il entend un aéroplane dans le ciel, il lâche tout pour aller voir. Je vois tout, Mémère, même si je dis rien. —Moi itou, chère, je manque rien (ép. 129, 36:20).

C'est d'ailleurs une compagnie de transport aérien que Lionel mettra sur pied avec son beau-frère Raoul Savary. Pour Lionel, cette entreprise est liée au bien-être de sa famille :

fais attention. Oublie pas que t'es un père de famille. —J'oublie pas. Pis quand on va avoir notre compagnie, Raoul, Valérien pis moi, ça sera encore mieux. Je suis pas un égoïste. Je pense à toi pis à notre héritier, pis aux autres à venir. Nos enfants, Noëlla, ils seront pas des tout-nus si on réussit ce qu'on veut réussir (ép. 133, 25:14).

Si le succès de cette entreprise signifie l'amélioration du sort familial, conséquemment, son échec neutralise cet objectif. Quand Ben Fournier refuse de participer financièrement à leur entreprise, Lionel se fâche, ce qui réveille son enfant : « T'as réveillé le jeune. —Bien tant mieux ! Comme ça, il le saura lui itou. Après tout, c'est son avenir qui se joue » (ép. 133, 30:18). Avec l'aide inattendue d'Alexandrine Fournier, qui

sera la principale actionnaire et la présidente de Forest Air, Lionel pourra élever la barre familiale. Il ira au-delà des montagnes, loin de la terre de sa mère, pour le bien de ses enfants. L'avenir de la prochaine génération de Saint-Cyr est ailleurs.

Yvon et Marie-des-Neiges aimeraient avoir « un chez eux à eux autres ». Siméon va leur faire une offre qu'ils ne pourront refuser. Il en discute d'abord avec le curé Chouinard. Le maître de poste, « le vieux Trudel » (ép. 131, 03:39), prend sa retraite et quitte la paroisse pour aller vivre avec sa fille. Ce départ est une opportunité politique pour Siméon, un changement de garde :

Le vieux Trudel, il a été nommé du temps de Sir Wilfrid Laurier. Fait longtemps qu'il est là, lui. Pis ça, ça a toujours été rouge, rouge tomate, baratte à beurre. [...] Pis, s'il est plus là, lui, le gouvernement, qui est bleu astreure, aura pas le choix. Il va falloir qu'il prenne la bonne décision. [...] [I]l va falloir que le ministre se fie aux bonnes personnes. Et pis depuis que Bennett est à Ottawa, depuis que les bleus sont là, c'est plus Joseph-Arthur Lavoie qui a son mot à dire là-dedans. Ça adonne que c'est moi, Siméon Desrosiers (ép. 131, 04:10).

La « bonne décision » sera toutefois apolitique. Quand le curé l'accuse de « commettre un acte qualifié de patronage [...] de la plus basse espèce » (ép. 131, 05:03), la réponse de Siméon a de quoi surprendre : « Je vais pas recommander un bleu. Pis je vais pas recommander un rouge non plus. Je vais recommander quelqu'un qui est ni bleu ni rouge. Même pas quelqu'un qui est entre les deux. Je vais recommander mon gendre, Yvon Lavoie » (ép. 131, 05:51). Cette offre de Siméon n'est pas seulement une volonté d'améliorer la vie quotidienne d'Yvon et Marie-des-Neiges. Il s'agit aussi de la reconnaissance d'Yvon en tant que chef de famille :

En avez-vous parlé à Marie-des-Neiges ? —Non. —Vous en n'avez pas parlé à votre fille ! —Non. Ma fille a rien à voir là-dedans. C'est Yvon Lavoie, un père de famille respectable, un homme qui a le sens du devoir accompli, que j'ai

l'intention de recommander. Pis tu sais à quel point j'ai le respect des traditions. Le chef de famille, c'est lui que je vois en premier. [...] T'aimerais pas ça, Yvon, avoir ta propre maison ? Je crois bien que oui, hein ? (ép. 131, 16:13).

Yvon et Marie-des-Neiges sont évidemment tentés par cette offre, mais leur décision n'est pas prise. Et il y a Joseph-Arthur :

Quand on va être décidés, il va falloir que j'en parle au père. —Il voudra jamais. Penses-y bien. Si on part d'icitte, il va se ramasser tout seul avec personne pour s'occuper de lui. [...] —Le père, il va falloir qu'il entende raison. Pis la raison, c'est que moi je trouve que le bureau de poste, c'est une occasion dépareillée. [...] [A]vec bien des enfants, ça prend de la place. Pis de l'argent. Moi, j'aimerais bien ça pouvoir en faire instruire une couple, si on peut pas tous les envoyer aux études, comme de raison. Ça fait qu'un emploi avec le gouvernement, c'est comme une garantie. —C'est ce que je pense itou. —Bien dans ce cas-là, il faut que j'en parle au père. Il y a pas de ni ci ni ça, pis au plus coupant. —À soir ? —Je vais attendre qu'il rentre, pis je vais lui parler (ép. 131, 32:18).

Le bien-être de leur famille et la possibilité de faire instruire un maximum d'enfants les convainc. La colère de Joseph-Arthur sera très grande. Il vit cela comme une trahison :

te rends-tu compte, Yvon, de ce que Siméon me fait ? Il s'en va recommander mon propre garçon à moi, Joseph-Arthur Lavoie, l'organisateur rouge de la paroisse. C'est révoltant, Yvon. Ça se fait pas. Siméon Desrosiers respecte pas les règles du jeu. Il est supposé recommander quelqu'un de son bord, pas du mien. —Mais, le père, en politique je suis du bord de personne (ép. 131, 43:16).

Joseph-Arthur dit qu'il y pensera. Mais Yvon n'attend pas la permission de son père. Quand la lettre officielle d'Ottawa arrive, il va annoncer la nouvelle en personne à son père. On ne voit pas la conversation lors de laquelle Yvon annonce son départ à son père. La scène commence alors que le père et le fils se serrent la main. Yvon dit « [q]u'est-ce que vous voulez, le père, c'est pour le mieux » (ép. 135, 11:31). Joseph-Arthur est sous le choc : « C'est une bien bonne nouvelle, mais je vais trouver la maison bien grande, bien grande » (ép. 135, 13:28). Il est heureux pour son fils, mais inquiet

pour la suite des choses. La vie familiale telle qu'il la connaît s'interrompt, pour le bien des jeunes générations.

3.2 Les affranchis

Dans *Le Temps d'une paix*, il y a quatre enfants qui s'affranchissent du règne de leurs parents. Ils se retirent de la structure hiérarchique et s'excluent eux-mêmes de la logique de succession au pouvoir. Cependant, l'affranchissement ne signifie pas qu'ils coupent les ponts, ni qu'ils renient l'ascendance, en se prétendant le début de la lignée, d'une nouvelle lignée.

3.2.1 Ben et Alex, les enfants Fournier

Benoît et Alexandrine Fournier sont les seuls enfants du notaire Cyprien Fournier et de sa dame, Marie-Thérèse. Nous avons décidé de regrouper les enfants Fournier à cause de leur milieu. Tous deux ont besoin des ressources familiales pour obtenir leur indépendance et mener leur vie comme bon leur semble. Dans les cas d'Antoinette et de Valérien, les deux autres affranchis, il s'agit plutôt d'un refus de l'héritage. Il est intéressant de noter que tous les enfants de la famille Fournier sont des affranchis. Ben et Alex sont tous deux opposés, chacun à sa façon, à leur père, le notaire Fournier, tout en lui ressemblant.

Le nom du personnage

Nous analysons des personnages au sein d'un récit de fiction. Parmi tous les éléments qui constituent l'étiquette du personnage, le nom est une porte d'entrée évidente. Après tout, le nom du personnage est une des premières choses que le téléspectateur apprend sur un personnage. Le nom est significatif : « [u]n nom propre, dans un texte romanesque, est [...] un lieu sémantique très riche, foyer de dispersion ou de regroupement du “ sens ” d'un personnage¹¹⁷ ». De plus, le « nom de famille choisi par l'auteur est une donnée par définition commune à plusieurs personnages. Il est la marque d'une permanence de l'identité d'un groupe (une famille) par-delà la diversité des individus¹¹⁸ ». Certains personnages changent ainsi d'identité en changeant de famille. Juliette Saint-Cyr devient Juliette Savary. Nous ne ferons pas ici une analyse onomastique très poussée. C'est surtout la « compétence baptismale¹¹⁹ » d'un personnage qui nous intéresse ici. Il y a des personnages qui sont baptisés dans le récit. C'est le cas des enfants qui naissent pendant le récit. Lemieux et Mercier ont remarqué ceci sur cette pratique :

Quand ce n'est pas la marraine qui détermine le nom de l'enfant, la mère y pourvoit. Une chose est certaine, les nouveau-nés reçoivent les noms de Joseph et de Marie, ensuite celui de leur marraine ou de leur parrain, quant au prénom usuel, il y a souvent un motif pour justifier son choix. Il arrive quelques fois de donner le nom d'un disparu. Cette coutume permet de faire revivre l'âme du défunt ou du moins de maintenir vivace son souvenir. [...] Il arrive également qu'on accorde au nouveau-né un nom célèbre entretenant par là l'idée de l'influence de ce personnage sur le petit être en formation¹²⁰.

¹¹⁷ Philippe Hamon, *Le Personnel du roman*, Genève, Droz, 1983, p. 135.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 107-108.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 148.

¹²⁰ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 202.

Dans *Le Temps d'une paix*, cela donne parfois lieu à une discussion en groupe. C'est le cas pour Jeanne d'Arc, la fille de Raoul et Juliette :

chacun y allait de son idée. Moi, j'aurais bien voulu qu'elle s'appelle Antoinette, rapport à mon défunt. Mais il y en a qui disaient que ça faisait trop mélangeant avec ma fille Antoinette. [...] M^{lle} Alexandrine, elle a dit son mot. Mais elle, c'était de ses affaires, rapport que c'est elle la marraine de la petite. Elle, elle voulait lui trouver le nom d'une femme qui avait fait quelque chose d'important, pour l'exemple, qu'elle disait. [...] Imagine-toi donc que c'est le notaire qui a fait adonner tout le monde. Il dit qu'elle devrait s'appeler Jeanne d'Arc. [...] C'est une nouvelle sainte de cette année [...]. Une nouvelle sainte. Bien là, il a plus eu de chicane (ép. 32, 02:55).

Il arrive aussi qu'un personnage rebaptise un autre personnage. Par exemple, c'est Lionel qui a rebaptisé Ticoune, avant le début du récit : « C'est Lionel qui a commencé à l'appeler comme ça. Ils jouaient tous les deux ensemble quand ils étaient petits. C'est le seul nom que l'innocent comprenait, ça fait que... on a continué à l'appeler de même. On est quasiment à la veille d'oublier son vrai nom^{¹²¹} » (ép. 19, 10:23). D'autres personnages se rebaptisent eux-mêmes. C'est le cas de Benoît et Alexandrine Fournier.

Les enfants Fournier sont les seuls personnages du système à modifier leur propre nom. Ils contrôlent une partie de leur identité. Nous interprétons l'auto-baptême comme un signe d'indépendance. Ben et Alex s'accordent ce pouvoir de choisir leur identité. Dans le cas de Ben, il s'agit d'une volonté d'américanisation. En vacances à la résidence secondaire de ses parents dans Charlevoix, il exige que Juliette Saint-Cyr, alors servante chez les Fournier, ne l'appelle pas Benoît :

Appelle-moi « Monsieur Ben ». J'aime mieux ça. Ça fait plus moderne. — Je sais pas si votre mère va aimer ça. — Tu m'appelleras « Monsieur Benoît » quand elle est là. Elle est bien attachée à la France, ma chère maman. Pis quand mon père est

¹²¹ Georges-Aimé Belleau.

là, c'est mieux aussi. Il aime pas tellement les Américains, le paternel. Mais pour les autres, c'est « Monsieur Ben ». T'as compris ? [...] C'est bien important. Ça peut avoir l'air d'un caprice comme ça pour quelqu'un d'ignorant, mais c'est bien important. T'as compris, là ? (ép. 19, 07:05).

Tout le monde l'appelle Ben, même sa mère, au grand dam du notaire : « Notre fils s'appelle Benoît, Marie-Thérèse. Je regrette d'avoir à te le rappeler si souvent » (ép. 39, 06:05). Quant à Alexandrine, c'est en se mariant qu'elle aura l'opportunité de modifier son nom. Pendant son voyage de noces en Europe, elle envoie une photo d'elle et de son mari à son beau-frère, Ticoune : « C'est un portrait d'Amédée pis d'Alexandrine. C'est une madame asteure, M^{me} Belleau. —Fournier-Belleau, c'est comme ça qu'elle a choisi de s'appeler. Alexandrine Fournier-Belleau » (ép. 86, 21:02, nous soulignons). Tant pour Ben que pour Alexandrine, il ne s'agit pas de se rebaptiser totalement. Tous deux gardent leur nom de famille, qui est, selon Hamon, la « marque explicite de la présence d'une hérédité (la persistance du même) à travers une diversité et une pluralité¹²² ».

Nous verrons maintenant comment les enfants Fournier sont tous deux, chacun à sa façon, opposés à leur père, le notaire Cyprien Fournier, tout en lui ressemblant.

Ben Fournier, l'homme d'affaires

Ben Fournier est un homme moderne. Son père, le notaire Cyprien Fournier, est très conservateur, nous l'avons vu dans les chapitres précédents. Ben a fait la guerre. À son retour au pays, il n'était plus le même :

Il a bien changé, M. Benoît, depuis le temps que je l'ai vu. Lui itou, c'est la guerre, je suppose. Il est pas comme avant. —Non. Il s'affronte souvent avec son père. Ça m'inquiète parce que Cyprien supporte mal la contradiction. [...] Depuis qu'il est revenu, il ne parle plus que de changement, que d'idées modernes (ép. 7, 17:14).

¹²² Philippe Hamon, *op. cit.*, 1983, p. 108.

Si le notaire craint les idées modernes de son fils, Ben, lui, trouve que ses parents sont « toujours aussi arriérés » (ép. 28, 07:37) : « Maman avec sa littérature, papa avec son histoire. Ils vivent dans le passé » (ép. 28, 07:40). Le notaire Fournier fait partie d'une élite traditionnelle déclinante. Lors de la quatrième saison, le téléspectateur apprend que le notaire a vendu sa maison à Raoul. Cela surprend Lionel : « C'est curieux quand même que le notaire Fournier ait vendu sa maison à Raoul pis à Juliette. Paraîtrait qu'il a moins d'argent qu'avant » (ép. 80, 09:23). Ben aspire au monde de la finance. Il souhaite faire partie d'une autre élite que celle à laquelle appartient son père. À la guerre, il a acquis du capital social qui lui servira pour la suite des choses :

Le colonel Sanderson est influent. Pas seulement pour une carrière militaire, mais je dirais surtout pour qui aspire au monde de la finance. Tu vois que j'ai pas perdu mon temps. Il m'a dit d'aller le voir à Montréal. C'est là qu'est l'action, sur la rue Saint-Jacques. C'est là que je vais déménager au plus coupant. Le temps d'entortiller le père pour avoir son consentement. Autrement, il est tellement traditionaliste, qu'il est capable de me déshériter si je quitte la ville de Québec. [...] Non, moi, j'ai pas envie de jouer avec des peanuts. Je veux aller où l'action se passe, comme on dit (ép. 19, 13:23).

Ben est à l'opposé de son père par rapport à la modernité et au progrès, mais il ne s'agit pas d'une opposition totale. L'affranchissement de Ben Fournier dépend des ressources familiales. Il tient à obtenir le consentement de son père, dont il n'aura pas besoin, finalement :

J'ai des nouvelles de Sanderson. Mieux que des nouvelles, des propositions. J'ai une job. À Montréal en plus de ça ! —À Montréal ! —Oui, enfin, à Québec aussi. Une sorte de liaison entre Québec et Montréal. Sa maison veut étendre ses affaires à la vieille capitale, alors, naturellement, il veut quelqu'un de Québec, ça fait plus sympathique, tu comprends. Alors, il m'a choisi. Je serai la tête de pont de la maison *Sanderson, Stewart & Bibeau* (ép. 22, 05:46).

Ben fera donc sa fortune en s'occupant de diverses entreprises, dont la *Buanderie du progrès*, que dirigeront successivement Raoul et Antoinette. Malgré sa situation enviable, il n'y a pas de rupture entre le notaire et son fils. Ben fait ses affaires de son côté tout en participant aux affaires familiales. De plus, sa filiation avec son père lui est utile. Alors que Ben et Raoul organisent l'inauguration de la *Buanderie du progrès*, ils discutent des invités qui seront présents à l'événement. La présence du notaire pourrait être bénéfique à l'image de l'entreprise : « il est décoratif, le paternel. Il donne un air de distinction aux entreprises les plus vulgaires » (ép. 62, 03:08). Même s'il est un affranchi, et qu'il est sémantiquement opposé à son père, Ben lui ressemble : « Sacré Ben ! C'est dur à croire, mais tu ressembles à ton père le notaire plus que tu penses. T'as un petit côté moralisateur qui me fait penser à Cyprien le bien-pensant. —Dis-lui surtout pas. Ça pourrait lui faire peur, au paternel » (ép. 92, 10:56).

Alexandrine Fournier(-Belleau), la féministe

Alexandrine est « une vraie suffragette » (ép. 6, 07:58). Elle est la féministe du récit. Du point de vue de ses parents, elle agit « comme un garçon » : « On dirait un garçon, des fois. Elle fait exprès pour nous faire fâcher, son père et moi, surtout son père. Pauvre Cyprien, lui qui n'aime pas ça, se faire contredire » (ép. 12, 07:46). Le diminutif de son prénom va de pair avec cette volonté de faire ce que les hommes font. Alex n'accepte pas la place qu'on lui impose : « Tu sais comme elle est toujours à part des autres. Elle veut agir comme les garçons, tout faire comme eux. Si on la laissait faire à sa guise, elle serait avocat ou notaire, comme son père » (ép. 42, 11:56). Alexandrine aimerait effectivement être notaire comme son père :

Avocat, c'est une profession que j'exercerais avec plaisir. Ou notaire, tout comme toi, mon cher papa. —Ma pauvre Alex, tu as un esprit de contradiction. C'est incroyable. On dirait que tu te complais à vouloir faire des choses que tu ne peux pas faire. Au lieu d'avoir un esprit positif et de t'emballer pour des causes qui sont à ta portée. —Tu me trouves pas positive quand je te dis que j'aimerais exercer la même profession que mon père ? —Eh bien, non. Tu sais très bien que c'est une carrière qui n'est pas ouverte aux femmes, et qui ne le sera sans doute jamais. Alors, je considère ton intérêt comme de la provocation (ép. 63, 00:44).

L'opposition est très forte. L'intérêt d'Alexandrine est une provocation pour son père. Elle ne peut cependant pas faire ses affaires de son côté, comme son frère Ben. Elle n'est pas libre. Le seul moyen pour elle de s'affranchir de l'autorité de son père est de se marier.

Alexandrine Fournier épouse Amédée Belleau pendant l'ellipse entre la fin de la troisième saison et le début de la quatrième. Ce mariage, qui surprend tout le monde, autant ses parents que Juliette, a un but particulier : « Amédée et moi, on n'a jamais eu l'intention de rester mariés ensemble. Pas vraiment. Pas pour fonder une famille. C'était pour être libre. [...] Pour sortir de la maison de mon cher papa Cyprien » (ép. 110, 28:03). Quand Alexandrine annonce qu'Amédée et elle se séparent, le notaire regrette de lui avoir accordé sa liberté : « Je n'approuve pas. Je ne comprends pas non plus. Car, enfin, personne ne vous forçait à vous marier, Amédée et toi. J'étais même assez réticent si tu te rappelles bien » (ép. 108, 03:58). Le divorce d'Alexandrine aura des conséquences sur toute la famille Fournier. Son frère Ben, malgré « ses airs émancipés » (ép. 105, 44:09), est contre la démarche de sa sœur :

Il est pas question que ma sœur soit divorcée. C'est clair ? —[...] Alexandrine a le droit de faire ce qu'elle pense, même si je pense pas pareil. —Elle a le droit de se mettre à dos toute sa famille ? La grande majorité des gens que nous connaissons ? Elle a le droit de vivre en marge de la société ? Si elle y voit son intérêt. Mais je

doute très fort que ma sœur ait des intérêts réels différents des miens, de ceux de sa famille. Je suis sûr qu'elle comprend très bien ce que je veux dire. Il y a beaucoup de portes qui sont ouvertes devant M^{me} Alexandrine Fournier-Belleau. Elle voudrait pas les voir se refermer (ép. 111, 10:01).

Devant le refus de sa fille de revenir sur sa décision, le notaire Fournier coupe les ponts : « Tu feras ce que tu voudras, Alex. Quant à moi, c'est comme si je n'avais jamais eu de fille. —T'aurais jamais dû en avoir de fille » (ép. 116, 21:52). Le notaire « refuse de recevoir Alex sous son toit » (ép. 132, 06:42) et M^{me} Fournier doit voir sa fille en cachette. Cette dernière tente d'amorcer un rapprochement entre sa fille et son mari :

Tu devrais faire un effort, Alex, un tout petit effort. Il s'ennuie de toi, j'en suis certaine. [...] Si tu tentais la moindre démarche auprès de lui. Si tu montrais le moindre signe de repentir... —Mais je regrette rien. J'ai pas à me repentir, j'ai rien fait de mal. Du moins, en ce qui concerne mes convictions personnelles. —Mais [...] je voudrais tant que cette querelle prenne fin. Je me sens écartelée entre ton père et toi. Je déteste le mensonge, pourtant je suis obligé de cacher à mon mari que je viens voir ma fille. [...] Fais un petit effort. —C'est à lui à faire les premiers pas. C'est lui qui m'a fermé la porte de la maison, bien c'est à lui à l'ouvrir, à l'entrouvrir en tout cas. Autrement, si c'est moi qui fais les premiers pas, mon beau papa Cyprien va encore s'imaginer qu'il a toujours eu raison. Pis tous les efforts que j'ai mis à retrouver ma liberté vont être anéantis (ép. 134, 18:37).

La liberté d'Alexandrine a coûté cher. Elle ne souhaite pas avoir fait tout cela pour rien. Il y aura tout de même une réconciliation dans la famille Fournier et cette réconciliation viendra de Forest Air. Lors du dernier épisode du *Temps d'une paix*, Ben organise une rencontre familiale. Alexandrine s'y présente habillée en aviateur :

Aurais-tu l'extrême obligeance, Alexandrine, de nous expliquer, à ta mère et à moi, la raison de ce déguisement ? Si c'est pour plaider la cause de Raoul et de son hydravion, je te le dis tout de suite, je me suis déjà prononcé là-dessus. —Non. C'est pour t'annoncer que je vais être la présidente de Forest Air et son principal actionnaire. Voilà ! La cause de Raoul est entendue et gagnée. [...] J'ai mis qu'une seule condition : que le contrat soit rédigé par le notaire Cyprien Fournier. —Mais c'est moi ça ! —Voyons, Cyprien, embrasse ta fille (ép. 135, 31:17).

Malgré leurs différences, le notaire Fournier et sa fille Alexandrine se ressemblent. Le curé Chouinard fait cette remarque en discutant avec son ami le notaire :

Votre fille vous ressemble grandement, vous savez ? —Alors là, vous voulez rire. Voyons, ses idées sont à l'opposé des miennes. —Ses idées oui, mais sa façon de les défendre se rapproche grandement de la vôtre. Elle a votre logique pour le raisonnement et votre acharnement à défendre une idée lorsqu'elle vous paraît juste, mais vous refusez de reconnaître ses qualités parce que c'est une femme (ép. 122, 21:47).

À la fin du récit, ils font tous deux un effort et se réconcilient.

Tout comme son frère Ben, Alex s'oppose à son père tout en lui ressemblant. Puisque l'opposition entre Alex et son père se manifeste par l'affrontement, la ressemblance est plus difficile à cerner. Les enfants Fournier s'affranchissent différemment, mais le résultat est le même. Ils se sont retirés d'une structure hiérarchique. En plus, il n'est jamais question d'avoir éventuellement des enfants. Le notaire se plaint d'ailleurs de cette situation : « Cyprien et moi, nous allons jouer aux grands-parents. —Parce que s'il faut attendre après Alexandrine et Benoît pour ça, nous ne sommes pas prêts de l'être pour vrai, hein ? » (ép. 71, 09:08). Il s'agit là d'une caractéristique des affranchis. C'est aussi le cas pour Antoinette Saint-Cyr et Valérien Lavoie.

3.2.2 Antoinette Saint-Cyr : telle mère, telle fille de boss

Au début du récit, Antoinette Saint-Cyr n'est pas sur la terre de sa mère. Elle travaille dans une usine à Montmorency. Elle rentre à la maison dès le deuxième épisode. La guerre est finie, les hommes reviennent à l'usine et les femmes rentrent à la maison. Mais Antoinette n'a pas l'intention de reprendre sa vie de fille d'habitant. Tout

comme Ben Fournier, la guerre l'a changée : « Toi, t'es parmi les filles que la guerre a enlevées d'en dessous des jupes de leur mère pis qui veulent plus retourner au foyer. T'as goûté à l'indépendance » (ép. 29, 09:05). Rose-Anna remarque que sa fille n'est plus la même à son retour sur la terre : « Elle est rendue qu'elle se prend pour Dieu le Père en personne » (ép. 2, 22:56). Au chapitre précédent, nous avons vu la déclaration d'indépendance d'Antoinette. Elle annonce à sa mère qu'elle quitte la ferme familiale et qu'elle va vivre à Québec. Comme les autres personnages de sa génération, elle souhaite améliorer son sort et cette amélioration est ailleurs : « l'amélioration, c'est dans les occasions. Je m'en vais pas à Québec pour trimer toute ma vie comme bonne à tout faire chez des Anglais [...]. Je m'en vais à Québec parce que là, j'aurai des occasions de me trouver une job à mon goût » (ép. 17, 07:16). Antoinette est bien consciente que la liberté qu'elle trouve à Québec est relative : « Travailler 60 heures par semaine dans une manufacture, moi, j'appelle pas ça l'indépendance, mais j'aime mieux avoir un salaire pis faire à ma guise, plutôt que de travailler sur la terre. Même si j'ai jamais pâti de rien » (ép. 29, 09:13). L'occasion qu'Antoinette espère saisir en ville, c'est Ben Fournier qui va lui offrir.

Antoinette ressemble à sa mère : « Elle te ressemble bien gros ta fille, chère. C'est ton vrai portrait de caractère. À part qu'elle aime mieux vivre en ville que par icitte » (ép. 91, 03:16). C'est précisément ce caractère, qu'elle tient de sa mère, qui en fait la candidate parfaite, selon Ben Fournier, pour le poste de contremaîtresse de la *Buanderie du progrès* :

Comme *head woman*, je la trouve parfaite. Elle se fera pas piler sur les pieds, même si elle a jamais dirigé personne. C'est un tempérament de boss. Comme sa

mère, Rose-Anna. Oublie pas, Raoul, qu'il te faut là une personne de confiance absolue. Parce que, on le criera pas sur les toits, mais la *business*, c'est elle qui va la *runner*. Veut veut pas, les profits vont dépendre de la productivité des employés (ép. 62, 03:45).

Ben Fournier est un allié dans l'affranchissement d'Antoinette Saint-Cyr. C'est lui qui l'a proposée à Raoul. C'est aussi lui qui a convaincu les patrons de Montréal de rouvrir la buanderie avec une nouvelle administration, avec Antoinette à la place de Raoul, après la fermeture qu'ils attribuent à la mauvaise gestion de ce dernier. Sans Antoinette, la buanderie serait restée fermée :

T'imagines-tu que ç'a été facile de convaincre les directeurs de la compagnie que c'était une bonne affaire de rouvrir la buanderie ? Pour eux autres, elle était fermée. Un point, c'est tout, final. Il a fallu que je me batte des pieds pis des poings pour les faire changer d'idée. En leur disant que j'avais sous la main une bonne personne d'expérience, en qui j'avais toute confiance, qui était celle qui en réalité faisait marcher la buanderie du temps de l'ancienne administration. [...] Moi, je le sais que c'est grâce à toi que la *business* marchait (ép. 122, 37:52).

Ben Fournier a pris Antoinette sous son aile. L'« une des valeurs essentielles au monde moderne est bien la déconnexion de principe entre position sociale et héritage. En théorie et, dans une mesure variable, en fait les positions sociales sont conquises plutôt que transmises¹²³. » La position d'Antoinette est attribuable à son mérite, qui est reconnu par son capital social, Ben Fournier : « t'as ce qu'il faut pour mener. Tu peux te tailler une belle place au soleil. T'es pas faite pour les jobines à tant de l'heure. T'es faite pour être boss » (ép. 125, 06:07). C'est la compétence et non la naissance qui a été considérée ici. Antoinette s'est affranchie. Elle est devenue boss, comme sa mère. Elle n'est pas

¹²³ Georges Augustins, *op. cit.*, p. 347.

chef de famille puisqu'elle n'a pas de famille, « c'est pas un caractère marieux, celle-là » (ép. 25, 18:19), mais elle est tout de même chef.

3.2.3 Valérien Lavoie, l'insoumis

Le fils cadet de Joseph-Arthur Lavoie est une « tête brûlée » (ép. 5, 07:30), mais « [c]est pas un méchant garçon » (ép. 4, 14:24). Valérien est un « insoumis » (ép. 4, 14:22). Il a refusé de répondre à la conscription : « Vous vouliez pas aller à la guerre ? —Non, je voulais pas aller à l'armée, point. Je suis pas capable de marcher aux commandements » (ép. 44, 17:08). Ce refus n'est pas lié par une opposition à l'empire britannique ou par la peur : « Moi, c'était l'idée de marcher en rang que j'haïssais, mais la bataille, [...] je pense que j'aurais pas haï ça. À bien y penser » (ép. 18, 13:01). Quelqu'un qui déteste « marcher en rang » et « qui a toujours mis la liberté au-dessus de tout » (ép. 118, 29:14) n'est évidemment pas le successeur idéal. Valérien cadre mal avec la reproduction sociale. Il est incapable de rester en place : « Je suis fait de même. Faut toujours que j'aille quelque part. Quand je suis rendu, faut que j'aille ailleurs. Je suis fait de même » (ép. 2, 19:46). Valérien n'est pas ceux qui ont un plan :

Justement, c'est contre ça que j'en ai, moi. À entendre parler les Jos connaissants, il faudrait toujours tout savoir ce que tu veux faire dans la vie jusqu'à ta mort. Pas moi. Je trouve que c'est plus important de savoir ce que tu veux faire maintenant que dans 50 ans (ép. 44, 17:42).

Cette attitude inquiète son père, Joseph-Arthur :

J'espère qu'il prendra pas le mors aux dents encore une fois, Valérien. On dirait qu'il peut rien faire comme tout le monde, une vraie queue de veau. Quand il part sur une idée, on dirait qu'il va pas en avoir d'autres. J'ai bien de la misère à le comprendre ce garçon-là. C'est comme son idée d'être engagé icitte, sur ta ferme, quand il pourrait travailler pour son père. Y comprends-tu quelque chose toi, Rose-

Anna ? —Bien, s'il retient pas de toi, il retient peut-être de sa mère, ta défunte. — C'est vrai qu'elle était bien fantasque des fois. Je pense que je la comprenais pas, elle non plus (ép. 40, 21:16).

Être l'homme engagé de Rose-Anna permet une certaine liberté à Valérien :

C'est bien payant. Pis de l'argent, c'est important. Regarde ma sœur Juliette pis Raoul, ils en ont plein leurs poches. Pis regarde la vie qu'ils font. Pis la vie que moi, je fais. Pis toi itou, Valérien. On manque de rien, on n'a rien en plus, jamais. —Moi, je m'en sacre, Lionel. Je suis bien comme je suis. Je travaille chez vous quand il le faut. L'hiver, je fais un peu de chantiers. Pis quand j'en ai plein le dos, je *jumpe*. Pis je fais [de la peinture] itou. Tu sais que ça se vend pas mal depuis qu'il y a bien des touristes américains (ép. 80, 08:33).

Il n'est pas attaché à la terre de Rose-Anna. Il y travaille « quand il le faut ». Valérien est un affranchi, mais il reconnaît quand même une certaine autorité à son père. Il fait à sa guise et il travaille où il veut, mais le père de famille, ce n'est pas lui, c'est Joseph-Arthur. Valérien est un insoumis, mais pas avec son père :

Eh maudit démon d'enfer, je vais-tu sacrer mon camp un jour ? —T'as sacré ton camp quand l'armée est venue te chercher en 18. Pourquoi tu ferais pas pareil asteure ? —Ah mon homme, c'est pas la même affaire pantoute. Entre la famille pis le gouvernement, il y a toute une différence. [...] J'aime bien mieux avoir affaire au premier ministre en personne qu'au bonhomme (ép. 31, 01:15).

Malgré son affranchissement, Valérien considère qu'il a quand même certaines obligations envers son père. À la toute fin du récit, Rose-Anna refuse que sa famille participe à la corvée de foin chez les Lavoie. Valérien ne peut pas respecter cette directive : « En tout cas, moi, je peux pas m'empêcher d'aller aider mon père. Pis, le bonhomme, je lui dois bien ça. Demain, j'irai » (ép. 135, 11:18). Il n'obéit pas à un ordre du chef de famille, il offre volontairement son aide. Valérien n'a pas besoin d'avoir du succès dans les affaires et de devenir riche, comme Ben Fournier, ou de devenir boss,

comme Antoinette, ni même de se marier, comme Alexandrine, pour s'affranchir. L'affranchissement de Valérien est presque naturel. Il fait ses affaires et il n'y a pas eu de confrontation pour faire à sa guise. Il est vrai que Valérien n'est pas le fils successeur. Il est un de ces exclus de la reproduction du même. Dans un tel cas, nul besoin de grande rupture pour s'affranchir.

Joseph-Arthur est fier de son fils : « Pour une fois que je vous fais pas honte, le père. —Ah ! tu m'as fait bien des embarras, Valérien, mais jamais honte. T'as toujours eu le courage de tes idées, même si c'étaient des idées folles » (ép. 105, 37:48). Pour lui, ses fils Yvon, le père de famille émergent, et Valérien, l'affranchi, sont égaux : « Yvon pis moi, on n'est pas pareils. —Pour moi, vous l'êtes » (ép. 89, 11:27). Antoinette Saint-Cyr s'affranchit de sa mère, Rose-Anna, et devient son propre chef. Elle n'est pas mariée et n'a pas d'enfants dans le récit, mais si c'était le cas, elle dirigerait sa famille comme sa mère l'a fait. Elle s'est retirée d'une structure hiérarchique pour créer la sienne. Elle est à la tête de sa structure hiérarchique, tout en étant le seul membre à y être attachée. Quant à Valérien, il s'agit d'un électron libre. Il ne cadre pas dans la logique de système.

3.3 Les héritiers du *Temps d'une paix*

3.3.1 « Les jeunesse »

Nous allons maintenant analyser la jeunesse en général dans *Le Temps d'une paix*. Quand il est question de la jeunesse dans une fiction historique, ce n'est jamais anodin. En voyant la jeunesse d'autrefois à l'écran, le téléspectateur compare forcément

à son propre monde : « nous projetons sur le monde fictif [...] tout ce que nous savons du monde réel et [...] nous n'opérons que les ajustements qui sont strictement inévitables¹²⁴. » Il compare la jeunesse (fictive) de l'époque représentée à la jeunesse d'aujourd'hui, à la sienne, à celle de l'époque représentée telle qu'on lui a racontée, etc. En parlant de jeunesse ici, nous incluons tous ceux qui suivent la génération pivot. Nous traiterons de la jeunesse comme cohorte historique, les jeunes d'une époque donnée, ce qui inclut Raoul et Juliette. Dans *Le Temps d'une paix*, la jeunesse est une période de revendication et d'idéalisme. Cela transparaît notamment dans les positions politiques. Au début du récit, le notaire Fournier n'est pas découragé par les idées défendues par sa fille Alexandrine. Il se dit que ce n'est qu'une phase et que tous passent par-là, même lui : « Enfin, il faut bien que jeunesse se passe. J'ai, dans mon jeune temps, voté pour Félix-Gabriel Marchand et son ministère de l'instruction publique. Heureusement, on ne m'en garde pas rancune là où ça compte » (ép. 6, 08:01). La jeunesse est un concept qui n'appartient à aucune époque en particulier. Les époques représentée et représentante (et notre époque aussi) se ressemblent toutes sur ce point. Le progrès technologique est une donnée importante pour différencier les générations :

C'est quand même un gros changement d'avoir une pompe à gaz dans la paroisse. Pour nous autres, les grandes personnes, peut-être bien que ça changera pas grand-chose, notre moule est fait, mais les jeunes, c'est bien impressionnable. Un char, ça va manquer à leur bonheur pis ça va leur en prendre un. Autrement, ils vont être malheureux comme les pierres du chemin. Pis qu'est-ce qu'ils vont vouloir avoir après ? La lune peut-être bien (ép. 15, 00:04).

Le progrès élève le seuil minimal du confort. Chaque génération réactualise ce qu'elle considère comme nécessaire à son bonheur. Un enfant qui naît de nos jours, en 2015,

¹²⁴ Vincent Jouve, *op. cit.*, p. 36.

n'aura pas les mêmes besoins que le téléspectateur du point d'ancrage ou que celui qui naît à l'époque représentée. Il y a aussi la question de la mode. Avant son mariage, Lionel essaie l'habit que son père portait lors du sien :

Lionel, je l'ai trouvé. Essaye-ça. C'est ça qu'Antoine portait pour notre mariage. C'était le froc de son défunt père. Ah ! t'es bien beau là-dedans. Pis tu ressembles bien gros à mon pauvre Antoine. —J'ai l'air du père de la Confédération. —C'est en plein ce que mon défunt portait itou. C'était bien à la mode, cher. —Justement, ce l'est plus. —Maman, vous voulez pas lui faire mettre cet habit-là. De nos jours, il y a plus rien que croque-morts qui portent ça (ép. 75, 00:06).

« De nos jours », ce n'est plus à la mode. Les jeunes ne veulent pas s'habiller comme leurs parents, et encore moins comme leurs arrière-grands-parents. Mais ce n'est pas là une attitude propre à la génération de Lionel : « Les jeunes, ça veut être à la mode. Manquablement qu'on devait être de même dans notre temps » (ép. 75, 04:19). Si certains personnages du *Temps d'une paix* acceptent que les aspirations de la jeunesse ne soient pas les mêmes que les leurs, d'autres tentent de nier que les choses changent et que l'avenir ne sera pas comme le passé. « S'il est sain de garder un lien puissant avec ses racines, ne deviennent-elles pas dangereuses lorsqu'elles débordent de terre et envahissent la part aérienne de l'arbre, prêtes à l'étouffer ?¹²⁵ » Au début du récit, Yvon dit que Rose-Anna « s'est toujours refusé le plaisir du moment pour celui de l'avenir. Asteure qu'elle est moins jeune, elle étouffe le présent avec le passé » (ép. 22, 16:10). Elle tenait *mordicus* à ce que son fils soit un habitant comme son père, même si Lionel voulait faire de la mécanique. « Face à une profession qui se définit d'abord comme une forme d'identité, la nouveauté est forcément mal vue¹²⁶. » Rose-Anna acceptera

¹²⁵ Lydia Flem, *op. cit.*, p. 52.

¹²⁶ Georges Augustins, *op. cit.*, p. 353.

progressivement les changements qui ont cours à l'époque représentée. Quant au notaire Fournier, c'est une autre histoire.

3.3.2 Les enfants de l'époque représentée, les téléspectateurs du point d'ancrage

Le téléroman est le reflet de la société qui le produit. Il s'agit d'un genre réaliste dans lequel le téléspectateur doit se reconnaître : « Pour plusieurs auteurs, la qualité primordiale d'un téléroman est que les gens puissent s'y reconnaître. D'où l'idée première du miroir et du reflet de vie¹²⁷. » Les « récits d'époque¹²⁸ », tout comme les récits d'anticipation, ne font pas exception à cette règle. Ils sont indissociables de l'époque représentante, du point d'ancrage. Dans *Le Temps d'une paix*, certaines remarques sont une adresse au point d'ancrage. La position du notaire Fournier sur la connaissance de l'histoire en est une : « votre connaissance de la petite histoire de votre paroisse [...] est un exemple à donner à la population du Québec qui trop souvent hélas ! se complaît dans l'ignorance de son passé le plus glorieux » (ép. 13, 13:49). « [C]es téléromans à saveur historique nous renseignent aussi, sinon plus, sur la société qui les produit et les consomme¹²⁹. » De tous les personnages, le notaire Fournier est celui dont les prédictions de l'avenir sont les plus erronées. Parmi celles-ci, il y a, notamment, ses prédictions sur l'aviation : « Ça, c'est pas pour demain [que les avions transatlantiques remplaceront les paquebots], ma chère petite madame. Voyez-vous, moi, je ferais plus confiance au ballon dirigeable, au zeppelin. Il paraît que les Allemands sont très avancés dans ce domaine-là » (ép. 81, 07:06) ; et ses prédictions sur le cinéma parlant :

¹²⁷ Jean-Yves Croteau et Pierre Véronneau, *op. cit.*, p. XIV-XV.

¹²⁸ Véronique Nguyen-Duy, *op. cit.*, p. 144.

¹²⁹ *Ibid.*

J'aimerais savoir, notaire, votre idée à vous sur les vues parlantes. Ça a des chances de durer, ça ? —Alors là, je crois pouvoir me permettre d'être catégorique. C'est non. Et pour une excellente raison que je vais vous exposer. Le cinéma muet peut être compris par tout le monde, puisqu'il est muet. Mais ce n'est pas le cas du cinéma parlant, puisqu'il parle. Le cinéma parlant ne peut être compris que par des personnes qui comprennent la langue dans laquelle le film a été tourné (ép. 85, 18:27).

Ces positions sont des éléments qui participent à la signification de ce personnage. Le téléspectateur du point d'ancre ne peut faire autrement que de réaliser à quel point le notaire a tort. Mais c'est par les enfants du *Temps d'une paix* que le lien entre époque représentée et époque représentante est le plus fort.

Les enfants qui naissent pendant le récit sont l'avenir du *Temps d'une paix*. Ils ne participent pratiquement pas à l'intrigue. La plupart n'ont même pas de nom. C'est le cas des enfants d'Yvon et de Marie-des-Neiges. Nous savons seulement qu'ils sont nombreux : « On a bien des enfants » (ép. 112, 37:29). Même s'ils ne jouent qu'un rôle accessoire dans *Le Temps d'une paix*, ils sont le lien entre passé et avenir. « Un enfant qui naît de nos jours est appelé à voir bien des choses nouvelles. —Ah oui, le fameux progrès. Enfin, espérons qu'il n'y aura pas trop de bouleversements » (ép. 121, 40:16). Le téléspectateur du point d'ancre sait ce qui les attend. Les enfants du *Temps d'une paix* seront effectivement témoin de bien des choses : « Quand vous serez grands. Pis que plus tard vous aurez des enfants, pis que vous serez vieux, vous pourrez dire que vous avez vu le R-100, une des merveilles du 20^e siècle. Pis que vous étiez avec votre oncle Lionel, pis Yvon Lavoie, le garçon à Joseph-Arthur Lavoie » (ép. 121, 34:20). La mémoire « dessine une trace entre passé, présent et avenir¹³⁰. » Jeanne d'Arc Savary, née

¹³⁰ Yveline Rey, *op. cit.*, p. 123.

en 1920, pourra témoigner d'un monde qui n'est plus à ses enfants et ses petits-enfants. Celle qui est le grand héritier de son grand-père, Cyrille Savary, aura accès à son héritage en 1945. Son parcours sera certainement très différent de celui de sa mère, et encore plus de sa grand-mère Rose-Anna :

Avant la Première Guerre mondiale ou même avant les années trente, ces souvenirs laissent apparaître un monde aujourd'hui disparu, un temps où les itinéraires féminins s'écartaient peu des chemins tracés par les générations précédentes et s'inscrivaient presque entièrement dans l'enceinte de l'univers familial [...]¹³¹.

À la toute fin du récit, il y a une réorientation. Les personnages se tournent vers l'avenir. Ils se tournent vers les enfants : « C'est plus ni toi ni moi qui commande asteure, on a un nouveau boss » (ép. 121, 05:23). C'est la fin d'une époque. Le bien-être des générations qui suivront n'est plus dans l'imitation des ancêtres. La jeunesse défrichera un nouveau chemin. La génération pivot dans *Le Temps d'une paix* est celle qui doit accepter d'être la dernière d'une longue lignée axée sur la reproduction à l'identique. À la fin du récit, Joseph-Arthur et Siméon célèbrent la nouvelle vie de leurs descendants : « Bon, on a bu à la santé d'Yvon pis de Marie-des-Neiges. Asteure, on boit à la santé de nos petits-enfants. Pis on commence par le plus vieux. —On n'a pas fini. —Tu l'as dit. —Au plus vieux ! —Au plus vieux ! » (ép. 135, 21:56). « [C]'est pour le mieux » (ép. 135, 11:31), avait dit Yvon à son père. Joseph-Arthur et Siméon laissent leurs vieilles querelles politiques de côté et boivent à la santé de l'avenir.

¹³¹ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 362.

Conclusion

La génération des héritiers dans *Le Temps d'une paix* est celle qui illustre le mieux la rupture-continuité qui qualifie si bien la notion de génération. Aucun d'entre eux n'a l'intention de participer à la reproduction du même. 100 % des héritiers ne font pas ce que leurs parents faisaient dans la vie, mais tous ressemblent à leurs parents.

L'héritage de la génération pivot se rapproche de l'héritage moderne :

Sur le plan sociologique, [...] l'héritage (au sens figuré) est aujourd'hui essentiellement de nature immatérielle, ou encore « culturel » : dispositions durablement transmises aux jeunes générations, volontairement ou non, par les générations parentes, éducation, valeurs, habitudes, voire traits de personnalité avec lesquels l'individu qui en « hérite » sait devoir vivre, pour son bonheur ou son malheur¹³².

Dans le présent chapitre, nous avons analysé les héritiers du *Temps d'une paix*, cette génération qui attend son tour. Cela s'est fait en trois temps : nous avons d'abord vu les pères de famille émergents, Yvon et Lionel (ainsi que leurs épouses Marie-des-Neiges et Noëlla), qui ne sont pas chefs famille malgré le fait qu'ils aient des enfants ; nous avons ensuite traité de la question des affranchis, ceux qui se sont retirés de la structure hiérarchique familiale sans toutefois rompre tous les liens ; et, enfin, nous avons analysé la question de la jeunesse, tant en général, avec les cohortes historiques, qu'en particulier, avec les enfants qui naissent pendant le récit, dont l'avenir se situe hors du cadre du récit. *Le Temps d'une paix* est tourné vers l'avenir. Les actions des personnages, tout le long du récit, sont ancrées dans le passé, dans les traditions, mais orientées vers le futur, vers le point d'ancrage, vers le présent du téléspectateur.

¹³² Anne Gotman, *op. cit.*, p. 45-46.

Conclusion

Le présent mémoire visait à dresser le portrait des relations intergénérationnelles dans *Le Temps d'une paix*. En visionnant les 136 épisodes, nous avons compilé les informations pertinentes dans nos fiches de personnage (voir annexe 2). Ces fiches ont ensuite été classées en trois groupes (les ancêtres, la génération pivot et les héritiers) correspondant aux divisions du présent mémoire. Nous avons observé les tendances qui se sont dégagées de ces fiches, tout en les comparant aux acquis de la littérature scientifique sur les rapports familiaux à l'époque représentée. Ainsi, les travaux de Gérard Bouchard, de Diane Gervais, de Denise Lemieux et de Lucie Mercier, entre autres, nous ont permis d'expliquer la réalité des personnages. Nous ne nous sommes toutefois pas limité à l'histoire et à la sociologie pour appuyer ces tendances observées. Des essais sur la filiation, tels que *Le souvenir des morts*, de Jean-Hugues Déchaux, et *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*, de Lydia Flem, ont aussi guidé notre démarche.

Le premier chapitre portait sur l'héritage des ancêtres. Les personnages ne se présentent pas comme le début de leur lignée. Il y a un passé dans le récit. Nous avons analysé l'ascendance de la génération pivot. Il s'agissait là de personnages « sans visage ». Leur « présence » dans le récit manifeste une tendance forte : les familles paysannes sont axées sur la continuité. Rose-Anna, qui accorde beaucoup d'importance à la terre comme mode de vie, ne mentionne son père que pour dire qu'il était un bon cultivateur. Joseph-Arthur Lavoie et Siméon Desrosiers sont des adversaires politiques, comme leurs pères avant eux. Et Zidore et Nicéphore Leclerc sont des ivrognes, comme leur père. Il y a bien sûr Olivier Cyprien Gédéon Amédée Fournier, le grand-père du

notaire Fournier, qui permet de montrer qu'une génération peut changer la trajectoire sociale de la famille. Mais, à part cet ancêtre, tous les autres sont dans la reproduction du même.

Nous avons ensuite analysé la succession de Cyrille Savary. Il s'agit de la seule occurrence de legs testamentaire du *Temps d'une paix*. Ce personnage est malade. Il sent la mort qui approche et sa peur de mourir sans descendance l'obsède. Quand son fils unique, Raoul, a enfin un enfant, Cyrille Savary modifie son testament pour protéger sa petite-fille. Il veut s'assurer que l'héritage se rendra jusqu'à sa génération. Il souhaite que l'honorabilité de la famille soit reconduite jusqu'à Jeanne d'Arc. La fortune des Savary est considérable et Raoul est un fils prodigue potentiel. Cyrille Savary prend donc certaines précautions testamentaires. Son testament crée une entité juridique qui gère l'héritage. Le testament est une loi que les héritiers doivent respecter.

Dans *Le Temps d'une paix*, il y a aussi un ancêtre contemporain. Mémère Bouchard représente un monde qui n'est plus, même pour les personnages de l'époque représentée. Son héritage n'est pas matériel ou social. Elle participe à la transmission de la mémoire familiale. Elle transmet la petite histoire et son expérience.

Le deuxième chapitre portait sur la génération pivot, la génération au pouvoir. Nous avons vu comment s'exerce le pouvoir dans les familles du *Temps d'une paix*. Les chefs de famille sont aussi, dans le cas des familles paysannes, chefs de l'exploitation familiale. Leurs décisions sont, en principe, guidées par le bien commun, la survie de la famille. Ils ont des droits sur leurs enfants. Cet ordre établi n'est toutefois pas toujours naturel. Les chefs doivent parfois imposer leur autorité. Ils ont aussi des responsabilités.

Ils doivent notamment établir « leur suite ». La reproduction sociale est un défi important à l'époque représentée. Tout comme Cyrille Savary, ils doivent s'assurer que leur statut social soit reconduit à la génération suivante, ou mieux, qu'il y ait promotion sociale. La génération pivot est la génération intermédiaire entre la jeunesse et la vieillesse. Elle a aussi des responsabilités à l'égard des aînés, quand il y en a. Dans *Le Temps d'une paix*, il n'y a que Mémère Bouchard, la grand-mère du défunt mari de Rose-Anna. Elle habite chez les Saint-Cyr et elle reconnaît l'autorité de Rose-Anna, mais cette reconnaissance n'est pas identique à celle des jeunes. Mémère Bouchard peut se permettre de commenter les décisions du chef de famille. Il s'agit là d'une sorte de droit acquis de la vieillesse. En somme, la génération pivot n'est pas qu'une courroie de transmission. Elle ne se contente pas de léguer aux descendants ce qu'elle a hérité des ancêtres. La génération pivot a un pouvoir de sélection. Elle réactualise les normes et les valeurs transmises. Elle choisit ce qui sera transmis aux descendants.

Dans ce chapitre, nous avons aussi vu un couple qui accède à la génération pivot. Notre analyse de Raoul et Juliette nous a permis de nous pencher sur le rôle que joue la génération pivot dans le mariage de ses enfants. En plus, il s'agit d'une mésalliance. Il y a donc une double ascension pour Juliette Saint-Cyr. En devenant Juliette Savary, elle passe d'« une terre de crève-faim à un château de la haute-ville » tout en passant de fille à marier à mère de famille. Bien que le mariage de ce jeune couple ne le propulse pas dans la génération pivot, la mort hâtive de Cyrille Savary, qui se produit quelques épisodes après l'introduction de Juliette dans la maison des Savary, nous permet de les classer dans cette génération.

Enfin, nous avons décidé d'inclure le curé Chouinard dans notre analyse de la génération pivot. Il est le chef de la communauté. Il est le père de la famille paroissiale. La logique de reproduction n'est évidemment pas la même pour les prêtres, mais il nous fallait nous pencher sur ce cas. Son rôle est semblable à celui des autres pères de famille. Le curé Chouinard assume l'autorité dans sa paroisse, autorité qu'il doit parfois imposer. Il a aussi des responsabilités à l'égard de ses paroissiens. Il doit transmettre un héritage issu du passé, héritage qui est actualisé, pas par le curé Chouinard lui-même, mais par les progressistes de l'institution, des progressistes tels que « le petit prêtre », Olivier Fournier, le neveu du notaire. Le curé Chouinard a confiance en la jeunesse. La brève relation de mentorat qu'il entretient avec Olivier nous a permis d'analyser les relations intergénérationnelles sous un autre angle que celui de la famille. Le curé participe, en quelque sorte, lui aussi à l'établissement de « sa suite ».

Le troisième et dernier chapitre du présent mémoire portait sur les héritiers du *Temps d'une paix*. Nous nous sommes penchés sur l'avenir du récit, sur cette génération qui attend son tour. Nous avons d'abord vu les pères de famille émergents, ceux qui ont des enfants, mais qui ne sont pas chefs de famille. Malgré le bref interlude où Lionel est le maître de la ferme, le récit met en scène deux jeunes ménages, Yvon et Marie-des-Neiges ainsi que Lionel et Noëlla, qui doivent cohabiter avec le parent veuf du mari, Joseph-Arthur pour les premiers et Rose-Anna pour les seconds. La comparaison de la situation des deux brus du *Temps d'une paix* nous a permis de voir deux formes d'intégration d'élément étranger à une hiérarchie familiale bien établie. Nous nous sommes penchés sur cette cohabitation intergénérationnelle qui, quoique relativement harmonieuse, crée tout de même des tensions, tant chez les Lavoie que chez les Saint-

Cyr. Les jeunes ménages aimeraient bien avoir un « un chez eux à eux autres ». Le bien-être des enfants des pères de famille émergents n'est pas dans la reproduction à l'identique. Pour améliorer le sort de leur famille, Yvon et Lionel n'assureront pas la suite de leurs parents. Leur avenir est ailleurs.

Les affranchis forment le plus gros groupe des héritiers du *Temps d'une paix*. Tous habitent ou finissent par habiter ailleurs qu'à la maison familiale. Dans le cas d'Antoinette et d'Alexandrine, nous avons été témoin de leur accession à l'indépendance. La première annonce à sa mère qu'elle quitte la terre et qu'elle ira vivre à Québec, la seconde se marie « pour être libre ». Pour Ben et Valérien, l'indépendance est acquise dès le début du récit. Ben ne veut pas faire partie d'une élite traditionnelle déclinante comme son père le notaire Cyprien Fournier. C'est le monde de la finance qui l'intéresse. Quant à Valérien, l'insoumis, il ne peut pas rester au même endroit très longtemps. Il ne cadre pas du tout avec la logique de succession à laquelle appartient son père, Joseph-Arthur Lavoie. Chacun d'entre eux fait à sa guise sans qu'il y ait de grandes ruptures. Ils se sont exclus volontairement de la hiérarchie, mais ils n'ont pas rompu tous les liens. Ainsi, si Valérien va aider son père à faire les foins, ce n'est pas parce que le chef de famille le lui a ordonné, c'est parce que Valérien considère qu'il lui « doi[t] bien ça ». De plus, aucun des affranchis ne mentionne la possibilité d'avoir un jour des enfants.

Nous avons aussi analysé la jeunesse comme cohorte historique. La jeunesse en général dans *Le Temps d'une paix* révèle quelque chose d'intemporel. La jeunesse d'aujourd'hui et la jeunesse d'autrefois se ressemblent à certains égards. La génération

pivot a elle aussi déjà « jeunessé », dans son temps. Enfin, nous avons analysé la présence des enfants du *Temps d'une paix*, ceux qui naissent pendant le récit. Ces personnages ont un rôle extrêmement mineur, mais ils jouent un rôle important dans cette fiction historique. Ce sont des appels au point d'ancrage, des appels au présent. Quand on parle de leur avenir et des choses qu'ils verront, c'est au téléspectateur que le récit s'adresse.

Pierre Gauvreau a su projeter son récit vers le téléspectateur contemporain sans avoir recours à l'anachronisme, si fréquent dans les fictions historiques modernes. Même si cela n'était pas le but, le présent mémoire a quand même démontré que *Le Temps d'une paix* était très près des acquis de la littérature scientifique sur l'époque représentée. Sur ce plan, Pierre Gauvreau et Yvon Trudel, respectivement auteur et réalisateur du *Temps d'une paix*, sont bien plus fins que les créateurs de fictions historiques contemporaines telles que *Musée Éden*.

Notre attention a davantage porté sur l'époque représentée que sur l'époque représentante. Les personnages sont bien ancrés dans cet univers-là, mais l'époque représentante y est elle aussi, et pas seulement derrière la caméra. Rose-Anna Saint-Cyr est une mère monoparentale indépendante et forte, une figure contemporaine au point d'ancrage. Ses amours avec Joseph-Arthur Lavoie, quand ils vont « cueillir les framboises au ras le petit bois » (ép. 50, 19:47), ne choquent pas le téléspectateur non plus. En fait, cette relation, que tout le monde connaît, le curé Chouinard inclus, ne choque personne. Tout le monde garde le silence. Il y a aussi Antoinette, la fille aînée de Rose-Anna. Elle est celle qui choisit la carrière plutôt que la famille, une autre figure du

point d'ancrage. Les traces du point d'ancrage sont nombreuses dans *Le Temps d'une paix*. L'exemple le plus évident est le divorce d'Alexandrine. Ce divorce n'est pas le scandale qu'il devrait être. Enfin, il fait du bruit, mais peut-être pas autant qu'il aurait dû. « Saviez-vous ça qu'Alexandrine a eu son divorce ? Elle nous a dit ça, à Valérien pis moi. On était bien embarrassés de ce qu'il faut dire dans ces cas-là. Faut-tu offrir des sympathies ou bien lui faire des félicitations » (ép. 132, 20:25). Dans les années 1980, le divorce est une réalité de plus en plus courante. Il y a là toute une analyse à faire sur les traces du point d'ancrage, non seulement dans *Le Temps d'une paix*, mais aussi dans toute fiction historique ou récit d'anticipation issus de la télévision québécoise.

BIBLIOGRAPHIE

1. Études télévisuelles et téléromanesques

LAHAIE, Christiane, « *Le temps d'une paix* : réalité historique ou mythe télévisuel ? », *Québec français*, n° 101, 1996, p. 85-87.

MÉAR, Annie et alii, « Le téléroman, genre hybride : réalité et fiction à la télévision », *Études littéraires*, vol. 14, n° 2, 1981, p. 293-306.

NGUYÊN-DUY, Véronique, « Le téléroman et la volonté d'une télévision originale », *Culture française d'Amérique*, 1999, p. 131-157.

SAOUTER, Catherine, « Le téléroman, art de nouveaux conteurs : formes et influences de récit téléromanesque », *Recherches sociographiques*, vol. 33, n° 2, 1992, p. 259-276.

2. Narratologie

GAUDREAU, André, *Du littéraire au filmique*, Paris/Québec, Armand-Colin/Nota Bene, 1999, 200 p.

HAMON, Philippe, « Pour un statut sémiologique du personnage », dans Roland Barthes et alii, *Poétique du récit*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1977, p. 115-180.

HAMON, Philippe, *Le Personnel du roman*, Genève, Droz, 1983, 325 p.

JOUVE, Vincent, *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 1992, 272 p.

3. Histoire, sociologie et anthropologie

BONNAIN, Rollande, BOUCHARD, Gérard et Joseph GOY (dir.), *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, 18^e-20^e siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, 433 p.

BOUCHARD, Gérard, « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du 18^e au 20^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. 16, n° 31, mai 1983, p. 35-60.

BOUCHARD, Gérard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1871*, Montréal, Boréal, 1996, 635 p.

- CLAVERIE, Élisabeth et Pierre LAMAISON, *L'impossible mariage : violence et parenté en Gévaudan 17^e, 18^e et 19^e siècles*, Paris, Hachette, 1982, 361 p.
- COLLARD, Chantal, *Une famille, un village, une nation. La parenté dans Charlevoix : 1900-1960*, Montréal, Boréal, 1999, 194 p.
- CRAIG, Béatrice, « La transmission des patrimoines fonciers dans le Haut-Saint-Jean au 19^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n° 2, 1991, p. 207-228.
- DICKINSON, John A. et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 2003, 452 p.
- DUMONT, Fernand, « Le père et l'héritage », *Interprétation*, vol. 3, n° 1-2, janvier-juin 1969, p. 11-23.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Les milieux sociaux dans le roman canadien-français contemporain », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 1-2, 1964, p. 123-144.
- GERVAIS, Diane, « Succession et cycle familial dans le comté de Verchères, 1870-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 1, 1996, p. 69-94.
- GOTMAN, Anne, *L'héritage*, Paris, PUF, 2006, 127 p.
- JOYAL, Renée, « L'évolution des modes de contrôle de l'autorité parentale et son impact sur les relations entre parents et enfants dans la société québécoise », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° hors série (hiver 1993), p. 73-83.
- LEMIEUX, Denise et Lucie MERCIER, *Les femmes au tournant du siècle : 1880-1940 : âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 398 p.
- MASSON, André, *Des liens et transferts entre générations*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2009, 460 p.
- NOOTENS, Thierry, *Fous, prodiges et ivrognes : familles et déviance à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's/University Press, 2007, 308 p.
- NOOTENS, Thierry, « “Je crains fort que mon pauvre Henri ne fasse pas grand chose...” : les héritiers “manqués” et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 3, 2006, p. 223-257.
- NOOTENS, Thierry, « “What a Misfortune that Poor Child Should Have Married Such a Being as Joe” : Les fils prodiges de la bourgeoisie montréalaise, 1850-1900 », *The Canadian Historical Review*, vol. 86, n° 2, juin 2005, p. 225-256.
- PERRON, Normand et Serge GAUTHIER, *Histoire de Charlevoix*, Sainte-Foy, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 2000, 387 p.

PRIEUR, Bernard et Brigitte CAMDESSUS (dir.), *Les héritages familiaux*, Paris, Éditions sociales françaises, 1996, 143 p.

4. Ouvrages sur la filiation

- CAUMARTIN, Anne, « La dissidence comme esthétique d'affiliation », dans CAUMARTIN, Anne et Martine-Emmanuelle LAPOINTE (dir.), « Filiations intellectuelles dans la littérature québécoise », *@nalyse*s [en ligne], 2007, p. 17-29.
- DÉCHAUX, Jean-Hugues, *Le souvenir des morts : essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF, 1997, 335 p.
- FLEM, Lydia, *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 128 p.

6. Instruments de travail

- CAIRE, Élaine (dir.), *La Petite histoire de « Le Temps d'une paix »*, Montréal, Libre Expression, 1986, 154 p.
- CROTEAU, Jean-Yves et Pierre VÉRONNEAU, *Répertoire des séries, feuillets et téléromans québécois : de 1952 à 1992*, Montréal, Publications du Québec, 1993, 692 p.

ANNEXE 1**Fiche du GREMLIN****PROTOCOLE DE LECTURE****I- Données bibliographiques :****Auteur :****Titre :****Lieu de publication :****Maison d'édition :****Année :****Format :****Pages :****Collaborateurs (préface, illustrations, etc.) :****Détails sur la publication :****Parution en périodiques****Nombre d'éditions****Exemplaires vendus****Traductions****Iconographie :****Épitexte :****Préfaces autographes ou allographes (extraits significatifs)****Épigraphes****Dédicaces (préciser : pour quelle partie du texte)****Portraits, représentations****Quatrième de couverture, bandeau, prière d'insérer**

II- Données textuelles

A) Résumé de l'intrigue (un paragraphe) :

- 1) Résumé général
- 2) Dimension « métalittéraire »
- 3) Clés

B) Situation d'énonciation :

- 1) Statut du narrateur, présence du narrataire
- 2) Renvois à la situation d'énonciation et aux codes littéraires (ou culturels : cinématographiques, picturaux, etc.)

C) Personnel romanesque : une entrée par personnage avec un rôle culturel

- 1) Nom du personnage
- 2) Catégories
 - a) Importance relative dans l'intrigue (central, secondaire ou mineur)
 - b) Origines (parisiennes, provinciales, étrangères)
 - c) Orientation sexuelle, connotée ou dénotée : (hétérosexuel, homosexuel, indéterminé)
 - d) Métier (gagne-pain)

- e) Métier du père
- f) situation au début du roman ou à sa première apparition (oui/non)
 - i. déjà écrit des textes?
 - ii. A déjà publié?
 - iii. Connu dans le milieu littéraire/culturel?
 - iv. Fréquente des salons?
 - v. Connaît un acteur du monde littéraire?
 - vi. Jeune?
 - vii. Célibataire?
 - viii. Richesse ou misère notables
 - ix. Père de famille?
 - x. Santé mentale : solide/fragile
 - xi. Santé physique : solide/fragile
- g) situation à la fin du roman (ou quand la narration le laisse tomber).
 - i. A déjà écrit des textes?
 - ii. A déjà publié?
 - iii. Connu dans le milieu littéraire/culturel?
 - iv. Fréquente des salons?
 - v. Connaît un acteur du monde littéraire?
 - vi. Confirmation d'un talent?
 - vii. Abandon de l'activité littéraire?
 - viii. Jeune?
 - ix. Célibataire?
 - x. Richesse ou misère notables?
 - xi. Père de famille?
 - xii. Santé mentale : solide/fragile
 - xiii. Santé physique : solide/fragile/
 - xiv. Suicide?
 - xv. Folie

- 3) Activités culturelles
 - a. Activité(s)
 - b. Antérieure(s) à la diégèse?
 - c. Activité principale?
 - d. Extraits (en bloc)
- 4) Descriptions-qualifications-désignations
 - a. Qui décrit?
 - b. Extrait
- 5) Parole et langage (degré de maîtrise, qualité de la voix, usage théâtralisé de la parole, etc.)
 - a. Principaux éléments
 - b. Extraits (en bloc)
- 6) Positions
 - a. Type (politique, esthétique, littéraire, autre)
 - b. Thème général
 - c. Extrait
- 7) Capital
 - a. Type (économique, social, symbolique)
 - b. Extrait
- 8) Modalités
 - a. Savoir : extraits/description générale
 - b. Pouvoir : extraits/description générale
 - c. Vouloir : extraits/description générale
- 9) Environnement
 - a. Type (animal, famille, lieu, objet)
 - b. Extrait

D) Configurations

1) Scènes de sociabilité

a. Lieu de la scène

- i) nom donné au lieu
- ii) type de lieu
 - intérieur-privé
 - intérieur-public
 - extérieur-privé
 - extérieur-public

b. Équipes (constitution de sous-groupes)?

c. Nombre approximatif de personnages :

- 1 à 10
- 11 à 29
- 30 et plus

d. Déroulement

Description schématique de la durée, des péripéties, du ton adopté (badinage, confrontation, bienséance...)

e. Activités liées (choix multiples et ajouts possibles)

Débat, déclamation de poème, discussion, duel, jeux de société, lecture publique, mariage, musique, peinture, séance de spiritisme, spectacle

f. Fonction dans l'intrigue

2) Couples culturels (rivalité, filiation, amitié, etc.)

a. Personnages liés

b. Histoire schématisée de leur relation

- 3) Mentions de groupes ou désignations collectives
 - a. Désignation
 - b. Composition (mixité professionnelle/homogénéité culturelle)
- 4) Débauche
 - a. Type (alcool, drogues, sexualité)
 - b. Avec qui? (en groupe, indéterminé, seul)
 - c. Extrait

E) Textes (Œuvres fictives/intertextualité)

- 1) Œuvres projetées/en chantier
 - a. Titre
 - b. Auteur (personnage associé)
 - c. Genre
 - d. Description-qualification de l'œuvre
 - e. Qui décrit?
 - f. Extraits de l'œuvre projetée
- 2) Scènes d'écriture
 - a. Œuvre
 - b. Auteur
 - c. Extrait
- 3) Œuvres publiées
 - a. Titre
 - b. Auteur (personnage associé)
 - c. Genre
 - d. Description
 - e. Qui décrit?
 - f. Détails de la publication
 - g. Détails de la réception

4) Intertextualité (mentions de titres, de noms d'auteurs) :

- a. Qu'est-ce qui est cité?
- b. Qui cite? (narrateur, nom du personnage)
- c. Extrait

5) Médiatisation (mention par une publication imaginaire)

- a. Objet de la médiatisation (oeuvre/auteur)
- b. Média
- c. Extrait

F) Lieux

1) Principaux lieux géographiques de l'intrigue

- a. Paris
- b. Ville de province
- c. Village
- d. Étranger (préciser)

2) « Espaces » hantés par l'écrivain:

- a. Type de lieu
- b. Personnages associés

3) Le « chez-soi » de l'écrivain

- a. Personnage associé
- b. Connotations :
 - i. misère
 - ii. vie « ordinaire », « petite-bourgeoise »
 - iii. opulente
- c. Propreté/saleté manifestes
- d. Objets d'arts (oui/non; si oui : préciser avec extraits)
- e. Bibliothèque (oui/non; si oui : extraits)

G) Autres sphères culturelles (arts plastiques, cinéma, musique, journalisme, enseignement, etc.)

- 1) Sphère culturelle
- 2) Importance dans l'intrigue/dans les discours (importante, relativement importante, négligeable)
- 3) Relation à la littérature (opposition/indifférence/collaboration)
- 4) Extraits

ANNEXE 2

Fiche personnage

1. Nom du personnage (notes sur le nom) :
2. Interprète(s) :
3. Première mention :
4. Première apparition :
5. Identification générale :
 - a. Importance dans l'intrigue (personnage central, secondaire ou mineur)
 - b. Origines géographiques
 - c. Origines sociales : bourgeoises, paysannes, ouvrières
 - d. Métier (gagne-pain)
 - e. Métier du père
 - f. Situation à sa première apparition (ou la première fois qu'il en est question)
 - i. Âge approximatif
 - ii. Statut civil
 - iii. Statut générationnel
 - iv. Richesse/Misère notable
 - v. Santé physique : solide/fragile
 - g. Situation à sa dernière apparition (ou la dernière fois qu'il en est question)
 - i. Âge approximatif
 - ii. Statut civil
 - iii. Statut générationnel
 - iv. Richesse/Misère notable
 - v. Santé physique : solide/fragile
6. Descriptions/qualifications/désignations
 - a. Qui décrit ?
 - b. Extrait
7. Parole et langage (degré de maîtrise, comparaisons avec la famille, évolution, etc.)
 - a. Principaux éléments
 - b. Patois
 - c. Extraits

8. Positions

- a. Type (politique, sociale, familiale, etc.)
- b. Extrait

9. Capital

- a. Type (économique, social, symbolique)
- b. Extrait

10. Modalités

- a. Vouloir : extraits/description générale)
- b. Pouvoir : extraits/description générale)
- c. Savoir : extraits/description générale)

11. Relations intergénérationnelles

- a. Rapport aux descendants
- b. Rapport aux ascendants
- c. Rapport aux défunts
- d. Transmission
- e. Succession

12. Fonction didactique

- a. Contextualisation
- b. Extrait

13. Environnement

- a. Type (animal, lieu, objet, etc.)
- b. Extrait

14. Couple ? (Rivalité, filiation, amitié, amour, etc.)

- a. Personnages liés
- b. Histoire schématisée de leur relation

15. Débauche ?

- a. Type (alcool, drogues, sexualité)
- b. Avec qui ? (en groupe, indéterminé, seul)
- c. Extrait